This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BIBLIOTHÈQUE

DE

M.r CHEVILLARD,

SOUS-INTENDANT MILITAIRE,

OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

CHEVALIER DE ST.-LOUIS

et des Ordres Militaires de

SAXE, POLOGNE, NAPLES et RUSSIE.

L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

ANNÉE M. DCC. LXXIV.

Par M. FRÉRON, des Académies d'Angers, de Montauban, de Nancy, d'Arras, de Caën, de Marseille, & des Arcades de Rome.

Parcere personis, dicere de vitiis. MART.

TOME SEPTIÉME.

A PARIS,

Chez LE JAY, Libraire rue S. Jacques, au dessus de la rue des Mathurins, au Grand Corneille.

M. DCC. LXXIV.

14

68 Rochelle
10.8.54
89303

L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

LETTRE I.

Éloge de LA FONTAINE *qui a concouru pour le Prix de l'Académie de Marſeille en 1774 ; par M. de la Harpe. A Paris, chez la Combe Libraire, rue Chriſtine ; in-8° de 62 pages.*

PARMI les ſujets d'éloquence, propoſés depuis pluſieurs années par différentes Académies, l'*Eloge* de *la Fontaine* eſt peut-être celui auquel le Public a le plus applaudi, & cet intérêt ſans doute eſt le plus flatteur de tous les Panégyriques. Mais pourquoi cette prédilection pour le Fabuliſte François ? C'eſt qu'aucun Ecrivain n'a fait éprouver de plaiſirs plus vrais à

ſes Lecteurs; c'eſt que jamais Poëte ne s'eſt mieux peint dans ſes ouvrages; c'eſt que jamais grand homme n'a montré moins de prétentions. La gloire de la plûpart des autres Ecrivains eſt, pour ainſi dire, une conquête faite les armes à la main. *La Fontaine* eſt un ami qui ne demande rien, mais à qui l'on aime à donner de ſoi-même plus que les autres n'ont ravi. Joignez à toutes ces conſidérations l'éclat qu'un généreux Etranger a répandu ſur la victoire, & le ſurcroît d'émulation qu'il a excité en demandant la permiſſion de joindre la ſomme de 2000 livres à la Médaille de 300 liv. Vous ſçavez que M. *de Chamfort* eſt l'heureux athelète que l'Académie de Marſeille a couronné. Son Diſcours n'eſt pas encore imprimé, ou du moins ne m'eſt pas encore parvenu. Celui de M. *de la Harpe* voit le jour. Ce valeureux Champion, qu'on voit dans toutes les lices, n'a pas manqué de ſe préſenter dans celle-ci. Vous allez juger de la trempe des armes avec leſquelles il a combattu.

Dès la première ligne il s'étonne

de l'hommage que l'on rend à la mémoire de *la Fontaine*. » *Il eſt donc auſſi*, » s'écrie-t'il, *des honneurs publics pour* » *l'homme ſimple & le talent aimable !* « Comment, dit un de mes amis en jettant les yeux ſur ce ſingulier début, eſt-ce que M. *de la Harpe* s'imagine qu'on ne doit louer que les Ecrivains qui ont de l'orgueil & de la morgue ? Pourquoi cette exclamation ? Il eſt tout ſimple, il eſt très-naturel que les louanges de *la Fontaine* ſuivent ou précèdent celles des *Corneilles*, des *Racines*, des *Molières*. La Renommée conduit tous ces grands hommes du même pas à l'immortalité ; ſi *la Fontaine* eſt plus *aimable* que ſes Rivaux, ce n'eſt pour lui qu'un titre de plus.

M. *de la Harpe* fait enſuite des proteſtations de déſintéreſſement au ſujet des 2000 liv. ajoutées à la couronne. Il aſſure que, lorſqu'on eſt digne de louer *la Fontaine*, on ne peut pas le louer autrement que pour lui-même. L'Académie de Marſeille ſemble avoir entré dans des vues auſſi pures, en adjugeant le Prix à M. *de Chamfort*.

Quoiqu'il en ſoit, la diviſion du

Diſcours dont je vous rends compte n'a pas dû coûter beaucoup à l'imagination de l'auteur. Dans la première Partie, il parle des ouvrages de *la Fontaine*; il montre l'homme dans la ſeconde. M. *de la Harpe* rappelle deux particularités fort connues; l'une que *la Fontaine* & *Molière* ſont nés preſque dans le même-temps; l'autre que le premier de ces deux grands hommes avoit atteint l'âge de vingt-deux ans ſans ſoupçonner le talent qu'il avoit reçu de la Nature, & que ce fut la lecture d'une Ode de *Malherbe* qui l'en fit appercevoir. *Il ſembloit*, dit M. *de la Harpe*, *qu'il eût attendu le moment de dire: je ſuis Poëte; il le fut dès-lors en effet*, &c. Ne trouvez-vous pas, Monſieur, quelque choſe d'impoſant à ce ton ſec, tranchant & deſpotique? Mais ce n'eſt rien que cela en comparaiſon des ſublimes idées philoſophiques de l'Orateur au ſujet des *eſprits* qui *agiſſent les uns ſur les autres*, qui *ſe prennent & ſe rendent plus ou moins, ſe fortifient ou s'altèrent par le choc mutuel*. Il remarque, en paſſant, *qu'il ſeroit poſſible*

qu'il ſe formât un eſprit qui ſeroit la perfection de tous les eſprits, qui empruntant quelque choſe de chacun, VAUDROIT MIEUX QUE TOUS ; *& cette eſpèce de génie, ce beau préſent du Ciel ne pourroit être réſervé qu'au ſiècle qui ſuivroit celui de la renaiſſance des Arts*, &c. Pour peu que vous ayez entendu parler, Monſieur, des doſes multipliées d'encens dont les fanatiques adorateurs de M. *de Voltaire* le parfument ſans ceſſe, il ſera clair pour vous qu'on a voulu le déſigner dans cet endroit. Vous ſçavez que j'ai toujours rendu juſtice aux talens de cet Ecrivain célèbre, malgré les défauts de ſes productions & tous les excès auxquels il s'eſt livré. Mais n'eſt-ce pas vouloir révolter les gens raiſonnables que de lui donner des éloges ſi ridicules ? Ainſi donc l'eſprit de M. *de Voltaire* eſt *la perfection de tous les eſprits ;* ainſi l'eſprit de M. *de Voltaire vaut mieux que tous les eſprits* du ſiècle de *Louis XIV*, c'eſt-à-dire, que les *Corneilles*, les *Racines*, les *Boileaux*, les *Molières* & les *la Fontaines* enſemble ! Vous voyez que M. *de la Harpe* loue à-peu-

près comme il critique ; il ne connoît pas de milieu. Si M. *de Voltaire* reſſemble à quelqu'un de votre connoiſſance qui s'embarraſſe peu d'être bien loué pourvû qu'il le ſoit beaucoup, il doit être content.

M. *de la Harpe* nous apprend » que » *Molière*, ſi gai, ſi plaiſant dans ſes » Ecrits, *étoit triſte dans la Société.* » *La Fontaine*, ce Conteur ſi aimable, » la plume à la main, *n'étoit plus rien* » *dans la Converſation.* Ainſi tout eſt » compenſé en tout genre, & *toute* » *perfection tient à des ſacrifices.* Pour » être un Peintre ſi vrai, il falloit que » *Molière* fût *porté à obſerver*, & *l'ob-* » *ſervation rend triſte.* Pour s'intéreſſer » ſi bonnement à *Jeannot - Lapin* & à » *Robin-Mouton*, il falloit avoir le » caractère d'un enfant qui, préoc- » cupé de ſes jeux, ne regarde pas » autour de lui, & *la Fontaine* étoit » diſtrait. « Ce que dit ici M. *de la Harpe* ne me paroît pas juſte. L'obſervation ne rend pas *triſte* ; elle rend *ſérieux* ; ce qui eſt différent. Auſſi *Molière* n'étoit pas *triſte* ni même toujours *ſérieux* dans la Société. Il ſuffit,

pour s'en convaincre, de se rappeller ses soupers agréables avec *Racine*, *Boileau*, *Chapelle*, *la Fontaine*, &c. Ce dernier lui-même étoit souvent *quelque chose dans la conversation*, quand on y parloit de Belles-Lettres ou que son imagination étoit échauffée par quelque dispute intéressante. Les Mémoires de sa vie le marquent positivement.

M. *de la Harpe* s'étend beaucoup sur le talent de narrer, un des traits les plus caractéristiques de *la Fontaine*. Il en prend occasion de remonter à l'origine de la Fable. » On trouve des paraboles dans les plus anciens Monumens de tous les Peuples. Il semble que de tout temps la Vérité ait eu peur des hommes, & que les hommes ayent eu peur de la Vérité. Quelque soit l'inventeur de l'Apologue, soit que la raison timide dans la bouche d'un esclave ait emprunté ce langage détourné pour se faire entendre d'un Maître, soit qu'un Sage, voulant la réconcilier avec l'amour-propre, le plus superbe de tous les Maîtres, ait imaginé de lui

» prêter cette forme agréable & » riante ; quoiqu'il en ſoit, cette in- » vention eſt du nombre de celles qui » ſont le plus d'honneur à l'eſprit hu- » main. « M. *de la Harpe* auroit pû ſe diſpenſer de ſe perdre dans une phraſe auſſi entortillée pour finir par une vérité auſſi triviale. *Quelque ſoit. . . . ſoit que . . . ſoit que . . . quoiqu'il en ſoit* : tout cela n'eſt ni léger ni bien écrit. *Que les hommes ayent eu peur de la Vérité*, cela peut être aſſez juſte ; mais que la *Vérité ait eu peur des hommes*, cette idée bizarre n'étoit bonne qu'à produire une mauvaiſe antithèſe.

L'auteur apprécie quelques-uns des prédéceſſeurs de *la Fontaine* dans l'Apologue, *Eſope*, *Phèdre*, *Pilpay*. Il met avec raiſon le Fabuliſte moderne fort au-deſſus d'eux ; il remarque que cet eſprit, ſi ſimple dans le récit, eſt très-fin dans la morale & dans les réflexions : *car*, ajoute-t-il, *la ſimplicité du ton n'exclud point la fineſſe de la penſée ; elle n'exclud que l'affectation de la fineſſe.* Cette obſervation, qui eſt très-fondée, eſt l'arrêt d'une

foule d'Ecrivains de nos jours, qui sont si fatiguans par leurs prétentions éternelles à la fineſſe, & qui ne ſe trouvent rien moins que fins à l'examen.

M. *de la Harpe* cite, comme un modèle de délicateſſe & d'allégorie heureuſe, la Fable adreſſée à l'auteur du Livre des *Maximes*, au célèbre *la Rochefoucauld*. » Quoi de plus ingénieuſement imaginé, dit-il, pour » louer un Livre d'une morale piquante qui plaît à ceux-mêmes qu'il » cenſure, que de le comparer au criſtal d'une eau tranſparente où l'homme vain, qui craint tous les miroirs » parce qu'il n'en a jamais trouvé d'aſſez flatteurs, apperçoit malgré lui » ſes traits, *dont* il veut envain s'éloigner, & *vers laquelle* il revient » toujours ? « Quel amphigouri, Monſieur, que toute cette phraſe ! Il eſt bien certain qu'on ne la comparera jamais au *criſtal d'une eau tranſparente*. *Dont*, ſe rapporte-t-il à *ſes traits* ? A quoi ce *vers laquelle* a-t-il rapport ? Eſt-ce à l'*eau* qui eſt à une lieue de-là ? En ce cas, cela fait une période bien

légère, bien lucide, bien joliment tournée !

M. *de la Harpe* cite pluſieurs détails charmans des Fables de ſon auteur. Il les accompagne ſouvent de réflexions aſſez triviales, ſur-tout pour un Diſcours dont le ſtyle doit être noble & ſoigné, s'il ne doit pas être du ton le plus élevé. *Comment tenir à ces traits-là*, dit-il d'un air fort échauffé ? .... *Je trouve très-bon que Cicéron parle d'éloquence ?* En vérité cela eſt fort heureux ! Mais les gens ſenſés trouveront auſſi *très-bon* que *Longin* & *Quintilien* parlent d'éloquence & de poëſie.

Suivant la coutume des plus ſçavans Commentateurs, il arrive quelquefois à M. *de la Harpe* d'admirer de prétendues beautés auxquelles il eſt probable que *la Fontaine* n'a jamais penſé. Le Fabuliſte peint une perdrix qui fait la bleſſée pour détourner le chaſſeur de ſon nid, en l'attirant d'un autre côté, & qui ſauve ainſi ſes petits :

Et puis quand le Chaſſeur croit que ſon chien la pille,
Elle lui dit adieu, &c.

Croit que ſon chien la pille ! M. *de la Harpe* s'extaſie devant cet hémiſtiche. Ce dernier mot, ſuivant lui, eſt un *élan*, un *éclair*. Je ſuis bien perſuadé que cet *éclair* n'avoit encore été apperçu de perſonne, pas même de *la Fontaine*.

L'auteur de ce Diſcours eſt plus ſupportable, lorſqu'il parle du ſtyle de *la Fontaine* en général ; témoin le morceau ſuivant. » Ce qui prouve » qu'éclairé par un goût naturel, il » régloit ſa manière d'écrire ſur la vé» rité du genre, c'eſt que, négligé » dans ſes Contes, il eſt beaucoup » plus correct dans ſes Fables. Il y » reſpecte la Langue que *Molière* ne » reſpectoit pas aſſez. Non-content » d'y prodiguer les beautés, il s'y dé» fend les fautes. Il ſçavoit que, ſi le » Conte familier les fait pardonner, » la Fable, plus ſérieuſe, ne les admet » pas ; & qui croira pouvoir s'en per» mettre, quand *la Fontaine* s'en per» met ſi peu ? Cette correction qui » ſuppoſe une compoſition ſoignée, » eſt d'autant plus admirable qu'elle » eſt accompagnée de ce naturel ſi » rare & ſi enchanteur qui ſemble ex-

» clure toute idée de travail. Le plus » original de nos Ecrivains en eſt » auſſi le plus naturel. Je ne crois pas » qu'en parcourant les ouvrages de » *la Fontaine* on y trouvât une ligne » qui ſentît la recherche ou l'affec- » tation. Il ne compoſe point, il con- » verſe ; s'il raconte, il eſt perſuadé ; » s'il peint, il a vû ; c'eſt toujours ſon » ame qui vous parle, qui s'épanche, » qui ſe trahit ; il a toujours l'air de » vous dire ſon ſecret & d'avoir be- » ſoin de le dire ; ſes idées, ſes ré- » fléxions, ſes ſentimens, tout lui » échappe, tout naît du moment, » rien n'eſt cherché, rien n'eſt pré- » paré ; il ſe plie à tous les tons, & » il n'en eſt aucun qui ne ſemble être » particulièrement le ſien ; tout, juſ- » qu'au ſublime, paroît lui être facile » & familier. Il charme toujours & » *n'étonne jamais.* « Je crois qu'un homme de goût pourroit adopter tout ce que renferme cette tirade, à l'exception des deux derniers mots. Le divin *la Fontaine* me *charme* ſans doute autant que tous ſes Panégyriſtes ; mais il me *ſurprend* encore davantage, &, plus je lis, plus j'examine les

beautés de toutes ſes productions, plus ſon naturel même me paroît *étonnant.*

M. *de la Harpe*, quelques lignes plus bas, aſſure qu'on n'a pas fait aſſez d'attention à toutes les richeſſes poëtiques, à cette foule d'expreſſions créées, de métaphores hardies que l'on rencontre à chaque inſtant dans le Fabuliſte François : je crois qu'il a tort. Il y a long-temps que *la Fontaine* paſſe pour un Poëte & pour un très-grand Poëte ; &, dans ces derniers temps, un des meilleurs Critiques que nous ayons (n'en déplaiſe à M. *de la Harpe*) M. *Clément* a cité mille exemples de cet Ecrivain qui prouvent que perſonne n'a dans ſes ouvrages plus de poëſie, plus de vers d'harmonie imitative, en un mot, que perſonne n'a plus contribué à enrichir la Langue.

La ſeconde Partie de ce Diſcours repréſente *la Fontaine* dans ſa vie privée. L'auteur commence par répéter ſous pluſieurs formes cette penſée ſi vraie, qu'il eſt bien affligeant de ne pas toujours aimer ceux qu'on admire, & il la développe encore par ce

ſpirituel galimathias : *qu'il eſt rare*, nous dit-il, *que l'inéxorable équité ne laiſſe aucune tache ſur le vêtement de gloire dont la poſtérité enveloppe les mânes illuſtres !* M. *de la Harpe*, dans cette belle métaphore, s'eſt efforcé d'être ſublime; il n'eſt que recherché. Il n'auroit pas dû oublier qu'il n'eſt pas pardonnable, dans un Eloge de *la Fontaine*, de s'éloigner autant du ſtyle naturel dont il loue ſon auteur à chaque ligne. Il ne manque pas auſſi d'exalter beaucoup ſa *bonhommie*, ce qui eſt très-convenable, puiſqu'elle forme, pour ainſi dire, l'eſſence du caractère de l'illuſtre Fabuliſte. Mais, ce qu'il y a de plaiſant, c'eſt le choix des exemples par leſquels il prétend prouver cette charmante *bonhommie*. L'adroit Panégyriſte la voit ſur-tout dans la ſatyre qu'a faite *la Fontaine* contre le fameux *Lulli*, ſatyre très-vive, remplie d'humeur, où *Lulli* eſt traité de *Pédéraſte*, & c'eſt à cette occaſion que M. *de la Harpe* s'écrie : *le bon homme !*

C'eſt à-peu-près avec la même force de dialectique que l'auteur prouve que *la Fontaine* étoit heureux,

Après avoir parlé de son Epitaphe faite par lui-même & dans laquelle *il partage sa vie en deux parts*, dit M. *de la Harpe*, *dormir & ne rien faire : O l'homme heureux*, s'écrie-t-il, *que celui qui, en faisant de si belles choses, croyoit passer sa vie à ne rien faire !* Il me semble cependant, Monsieur, qu'un mauvais Ecrivain qui croit donner des chefs-d'œuvre, est bien plus fortuné qu'un excellent auteur qui n'a pas une si haute idée de ses productions. *Bienheureux Scudéri*, a dit le judicieux *Despréaux !* Et, sans aller chercher si loin, je suis convaincu que M. *de la Harpe*, tout en écrivant *de si belles choses*, est fort content de lui-même, & par conséquent bien plus *heureux* que *la Fontaine* qui croyoit bonnement n'avoir rien fait. Il n'en est pas moins vrai que *la Fontaine* étoit heureux, mais d'une autre manière. Son bonheur étoit fondé sur le plaisir inséparable de la composition dans un grand Ecrivain, sur la douceur de son caractère qui éloignoit de lui toutes les passions violentes, sur le charme de l'amitié

qu'il ſçavoit ſi bien inſpirer & reſſentir, &c.

M. *de la Harpe*, après avoir parlé de la modération du caractère de *la Fontaine*, nous apprend une particularité ſingulière & bien honorable à la mémoire de cet inimitable Ecrivain. » Il n'y avoit qu'une conjonc-» ture où ſa tranquillité ſembloit l'a-» bandonner.... C'eſt lorſqu'on ve-» noit lui demander des conſeils dans » des circonſtances épineuſes, ou des » ſecours contre l'infortune; alors il » écoutoit avec l'intérêt le plus tendre, » & conſoloit en pleurant; alors cet » homme, ſi étranger à ſes propres affai-» res, trouvoit des lumières & des reſ-» ſources quand il s'agiſſoit d'autrui. «

A l'exception de deux ou trois endroits, M. *de la Harpe*, depuis le commencement juſqu'à la fin de ce Diſcours, paroît avoir tâché d'être naturel; il n'y a pas réuſſi. Il eſt quelquefois tombé dans le trivial; au moins doit-on lui ſçavoir gré de l'intention. Mais, à la dernière page, il n'a pû réſiſter à ſon penchant. Il a repris les échaſſes, & il a fait parler le *Génie* en ces termes: *Quand*

j'aurai parcouru ma carrière au travers des écueils, & que j'aurai atteint le but de ma course, les générations futures s'assembleront autour de ma tombe, & elles diront: il étoit grand, &c. Le reste de cette grosse prosopopée consiste à dire que l'on ne rend justice au *Genie* que quand il n'est plus, & que son destin alors est de faire le bien en inspirant la sensibilité & la vertu dans les monumens qu'il a laissés.

Ce Discours, en général, est peu approfondi; le style n'en est point soutenu, &, sans être précisément un mauvais ouvrage, on peut dire que c'est une production très-médiocre. Les prôneurs intéressés de M. *de la Harpe* ont cru lui rendre un grand service en imprimant qu'*il s'étoit fait lui-même la Fontaine pour le peindre:* ils ne pouvoient lui donner de louange plus mal-adroite, plus capable d'exciter les éclats de rire. Voici le seul endroit qui ait pû donner lieu à cette extravagante assertion. Il se trouve à la fin de la première Partie: » Je me suis étendu » avec plaisir sur ses Fables; pour» quoi suis-je moins porté à parler

» de ſes Contes ? Ils ſont auſſi par-
» faits dans un genre inférieur. C'eſt
» toujours ce talent de la narration
» dans un degré unique. Quelle gaîté !
» Quelle facilité ! Quelle abondance !
» Quelle variété de tournures ! Que
» tous les Conteurs, ainſi que tous
» les Fabuliſtes, ſont loin de lui ! Ce-
» pendant, quand il n'auroit pas fait
» ſes Contes, ſeroit-il moins le grand
» homme, le bon-homme, l'homme
» inimitable ? Et qu'en dirois-je, après
» tout, qui ne tînt à quelqu'une des
» qualités que nous avons develop-
» pées dans l'examen de ſes Fables ?
» Exigera-t-on de moi que je faſſe ap-
» percevoir les nuances délicates que
» ſon goût naturel a dû mettre dans
» la diſtinction de ces deux genres ?
» Faut-il toujours analyſer ? Le di-
» rois-je ? Je répugne à m'occuper
» long-temps de ces Contes. Ils ont
» troublé les derniers momens de *la*
» *Fontaine*. La ſévérité de la morale
» chrétienne les réprouve. L'auteur
» ſe les reprocha lui-même avec *amer-*
» *tume*. Devoit-il avoir *des ſentimens*
» *amers*, celui qui nous en a donné de
» ſi agréables ? . . . . . Il auroit voulu

» n'avoir pas fait ces Contes. Il en » demanda pardon..... Allons, du » moins les Rigoriſtes les plus durs » feront grace à ſes vers en faveur de » ſon repentir. Bon *la Fontaine!* je ne » parlerai pas de tes Contes. Je ſuis » trop preſſé de parler de toi. «

On voit que M. *de la Harpe*, dans ce morceau, a affecté de répéter le mot de *Contes* pour faire le *bon homme*. Parlerai-je de ces *Contes?* Je répugne à m'occuper de ces *Contes;* il n'auroit pas voulu les avoir faits, ces *Contes*. *Allons*, bon *la Fontaine*, ne te chagrine pas; cela t'a fait de la peine: Eh bien! Je ne parlerai pas de ces *Contes*; je ſuis trop preſſé de parler de toi, &c. Eſt-il concevable qu'on puiſſe prendre un ton auſſi gauche? Ne rappelle-t-il pas, malgré qu'on en ait, la Fable du petit chien & de l'âne qui donne la patte? Mais ne craignez rien, M. *de la Harpe;* j'imiterai la généroſité que vous avez pour le bon *la Fontaine;* je ne vous réciterai point cette *Fable;* je répugne à vous entretenir de cette *Fable*. Vous voudriez qu'elle ne fût pas faite, cette *Fable*. Cela vous fait de la peine; allons,

allons, je ne parlerai plus de cette *Fable.* Je ſuis trop preſſé de ne plus parler de vous.

Je reviens ſur un endroit de cet *Eloge* où M. *de la Harpe* peint *la Fontaine* comme un enfant *préoccupé de ſes jeux qui s'intéreſſe bonnement à Jeannot-Lapin & à Robin-Mouton, qui eſt leur concitoyen, leur ami, leur confident*, &c. Je ſçais que c'eſt l'idée générale qu'on a de *la Fontaine;* elle eſt fauſſe; M. *de la Harpe* ne s'eſt point garanti de ce préjugé. Je vois dans *la Fontaine*, non un *enfant*, mais un homme fait, un grand Penſeur, un Moraliſte ſublime, en un mot, un Philoſophe auſſi profond dans ſon genre que *Molière* l'eſt dans le ſien. Les diſtractions du Fabuliſte & le ſérieux du Poëte comique, il faut préciſément les attribuer à cet eſprit d'examen & de méditation qui ne les quittoit preſque jamais.

Je reçois dans le moment le Diſcours de M. *de Champfort.* J'en rendrai compte dans l'une de mes premières Feuilles.

Je ſuis, &c.

A Paris, ce 4 Novembre 1774.

LETTRE II.

Théorie des Sentimens Moraux ; traduction nouvelle de l'Anglois de M. Smith, ancien Professeur de Philosophie à Glascow ; avec une Table raisonnée des matières contenues dans l'ouvrage ; par M. l'Abbé Blavet Bibliotècaire de Mgr. le Prince DE CONTY *; deux volumes in-12 d'environ 300 pages chacun ; à Paris, chez Valade Libraire rue S. Jacques.*

CET ouvrage a déja eu, Monsieur, trois Editions en Angleterre ; la première en 1758, la seconde en 1761, la troisième en 1767 ; la traduction que je vous annonce est la seconde qui ait été faite en France. La première a paru en deux volumes *in*-8° chez *Briasson ;* mais l'existence de cette première version n'étoit point venue à la connoissance de

M. l'Abbé *Blavet*, lorſqu'il entreprit la ſienne. Le Public lui ſçaura gré de l'avoir ignorée.

Cette production Philoſophique eſt diviſée en ſix Parties. M. *Smith* traite dans la première de la *Convenance* des actions & du ſentiment qui nous la fait appercevoir. Le Traducteur n'a point trouvé dans notre Langue d'autre mot que celui de *Convenance*, pour rendre l'expreſſion Angloiſe *Propriety*, qui marque dans la plus grande étendue ce qui fait qu'une action eſt convenable, faite à propos, & telle que les circonſtances l'exigent. L'auteur Anglois établit pour baſe de ſon ſyſtême une obſervation qu'il a faite ſur la nature de l'homme : c'eſt qu'il renferme évidemment, dans ſa conſtitution, des principes qui l'intéreſſent au ſort de ſon ſemblable, & qui lui font partager ou ſes plaiſirs ou ſes peines. De ce genre eſt la pitié, la compaſſion, ou cette émotion que nous ſentons pour les malheurs d'autrui, ſoit qu'ils frappent nos yeux, ſoit qu'ils nous ſoient vivement repréſentés.

préſentés. Ce ſentiment n'eſt pas relégué dans les ſeuls cœurs humains & vertueux; le plus grand ſcélérat, le violateur le plus endurci des loix de la Société, n'en eſt pas entièrement privé. Comme nous n'avons pas l'expérience immédiate de ce que ſentent les autres hommes, nous ne pouvons nous former une idée de la manière dont ils ſont affectés, qu'en imaginant ce que nous ſentirions à leur place. Tant que nous ſerons à notre aiſe, nos ſens ne nous inſtruiront jamais de ce que ſouffre un homme actuellement appliqué à la Queſtion; la portée de nos ſens ne peut aller plus loin que notre individu, & c'eſt par l'imagination ſeule que nous pouvons avoir une idée des ſenſations de ce malheureux. Or l'imagination n'a d'autre moyen pour nous les faire concevoir, que de nous repréſenter quelles ſeroient les nôtres dans les mêmes circonſtances. Elle commence par nous mettre à la place du Patient: alors nous nous figurons endurer les mêmes tourmens, & nous ſentons même, quoique dans un degré plus foible, quelque

choſe de ſemblable à ſon ſupplice. Ses douleurs, quand elles ont ainſi pénétré juſqu'à nous, nous affectent enfin ſi puiſſamment, qu'on nous voit trembler & frémir à la ſeule penſée de ce qu'il ſouffre; car, comme nous ne pouvons être réellement dans certains états de ſouffrance & de peine, ſans éprouver un ſentiment très-douloureux, de même nous ne pouvons ſuppoſer ou imaginer que nous y ſommes, ſans éprouver la même émotion dans un certain degré proportionné à la force ou à la foibleſſe de notre imagination.

Les circonſtances qui cauſent de la douleur & de l'affliction, ne ſont pas les ſeules qui remuent notre ſenſibilité pour nos ſemblables. Quelque ſoit la paſſion qui s'élève, à l'occaſion de cet objet, dans la perſonne principalement intéreſſée, l'idée de ſa ſituation produit une émotion analogue dans l'ame de chaque ſpectateur attentif. Notre joie pour la délivrance de ces Héros qui nous intéreſſent dans les Tragédies & les Romans, n'eſt pas moins ſincère que notre chagrin pour

leurs malheurs. Nous partageons leur reconnoiſſance envers les amis fidèles qui les accompagnent courageuſement dans l'adverſité, & nous entrons dans leur reſſentiment contre les perfides qui les abandonnent, les trahiſſent, ou les outragent. Dans chaque paſſion dont l'ame eſt ſuſceptible, les émotions du Spectateur correſpondent toujours aux ſentimens qu'il imagine (en ſe ſuppoſant dans les circonſtances données) devoir être ceux de la perſonne ſouffrante. M. *Smith* exprime cet accord & cette analogie par le terme *Sympathie* qu'il employe pour déſigner, en général, la part que nous prenons aux paſſions & aux affections d'autrui, quelqu'elles ſoient. Cette ſympathie, ſelon le Philoſophe Anglois, eſt la règle d'après laquelle nous jugeons de la *Convenance* ou *Diſconvenance* qui ſe trouve dans les paſſions, la conduite & les jugemens des autres; elle eſt, ſelon lui, le ſentiment qui nous fait apprécier le degré qui convient à chaque paſſion.

M. *Smith* fait l'application de cette

règle à diverſes paſſions, qu'il diviſe en paſſions du corps, paſſions de l'imagination, paſſions ſociales, paſſions nuiſibles à la ſociété, &c; il obſerve qu'il eſt toujours indécent d'exprimer avec force les paſſions qui naiſſent d'une certaine ſituation ou diſpoſition du corps, parce qu'on ne peut s'attendre que les autres, qui ne ſont pas dans la même diſpoſition, ſympathiſent avec elles. Une violente faim, par exemple, quoique ſouvent très-naturelle, eſt toujours indécente; & manger gloutonnement eſt regardé par-tout comme un manque de ſçavoir vivre. Il y a cependant quelque dégrè de ſympathie avec la faim même: il eſt agréable de voir ſes convives manger avec appétit, & toutes les marques du dégoût ſont offenſantes. La raiſon eſt, que l'eſtomac d'un homme qui ſe porte bien s'accorde, pour ainſi dire, avec l'un, & ne s'accorde pas avec l'autre. La vraie cauſe du dégoût que nous inſpire l'expreſſion forte des appétits corporels, c'eſt que nous ne les avons plus. Dès qu'ils ſont

ſatisfaits, l'objet qui les excitoit en nous ceſſe de nous plaire; ſa préſence nous eſt à charge; nous lui cherchons en vain les charmes qui nous tranſportoient le moment d'auparavant, notre paſſion nous devient auſſi étrangère qu'elle l'étoit aux autres. Lorſque nous avons dîné, nous faiſons ôter le couvert, & nous traiterions de même les objets de nos deſirs les plus ardens & les plus paſſionnés, ſi nous n'y tenions par d'autres liens que ceux du corps.

Nous trouvons ordinairement quelque choſe d'efféminé & de malſéant à jetter les hauts cris pour une douleur du corps, quelqu'inſupportable qu'elle ſoit. Ce n'eſt pas que nous ne reſſentions de la ſympathie avec la douleur, même du corps; car ſi je vois un coup porté & prêt à tomber ſur le bras ou ſur la jambe d'un autre, je retire naturellement mon bras ou ma jambe, &, quand le coup frappe, j'en reçois en quelque ſorte le contre-coup: mais ma bleſſure étant exceſſivement légère, s'il pouſſe un cri violent, comme je ne puis le ſuivre

dans ſa paſſion, je ne manque jamais de le mépriſer ; & tel eſt le ſort de toutes les paſſions qui tirent leur origine du corps : ou elles n'excitent nullement de ſympathie, ou, ſi elles en excitent, c'eſt dans un degré qui n'a aucune proportion avec la violence de ce que ſent la perſonne qui ſouffre.

M. Smith montre qu'il en arrive tout autrement des paſſions qui ont leur ſource dans l'imagination, parce que celle-ci ſe prête davantage, & qu'elle prend bien aiſément la forme, &, pour ainſi dire, la configuration de l'imagination de ceux avec leſquels nous vivons familièrement. Il remarque que la douleur n'excite jamais une ſympathie bien vive, à moins qu'elle ne ſoit accompagnée de danger. Si nous ne ſympathiſons pas avec la douleur de celui qui ſouffre, nous ſympathiſons au moins avec ſa crainte. Or la crainte eſt entièrement l'ouvrage de l'imagination, qui augmente notre mal, en nous repréſentant, avec les agitations de l'incertitude, non ce que nous ſentons réellement,

mais ce que nous pouvons endurer dans la ſuite. La goutte ou le mal de dents, quoique très-douloureux, excitent peu de ſympathie ; on en reſſent beaucoup, au contraire, pour des maladies plus dangereuſes, lors même que le malade ne ſouffre guères.

M. *Smith* fait voir encore, dans cette première Partie, que, quoique notre ſympathie avec l'affliction ſoit ſouvent plus vive & plus profonde que notre ſympathie avec la joie, celle-ci cependant eſt plus prompte, plus complette, & que la part que nous prenons aux émotions agréables approche beaucoup plus près de ce que ſent la perſonne intéreſſée. Pourquoi ſommes-nous plus honteux de pleurer que de rire en compagnie? Nous pouvons y avoir ſouvent autant de ſujets de larmes que de joie; mais nous ſentons toujours qu'une émotion agréable paſſera plutôt dans le ſpectateur qu'une émotion pénible. » Voyez le Peuple, quand il ne porte » point d'envie à ſes Supérieurs : avec » quel cœur ne ſe répand-il pas en » acclamations à un triomphe ou à

» une entrée publique ? Voyez-le » quand il assiste à une exécution ; » que son chagrin est communément » doux & modéré ! En général, no- » tre tristesse à des funérailles ne passe » pas une gravité affectée ; mais à un » Baptême ou à un Mariage, notre » gaîté est toujours franche & part du » cœur. Dans ces occasions de joie, » notre satisfaction, quoique moins » durable, est souvent aussi vive que » celle de la personne principalement » intéressée. Toutes les fois que nous » félicitons cordialement nos amis, » ce qui, à la honte de l'humanité, » n'arrive pas fréquemment, leur » joie devient la nôtre au pied de la » lettre ; nous sommes pour le mo- » ment aussi heureux qu'ils le sont ; » notre cœur est inondé de plaisirs ; » le contentement brille dans nos » yeux, & tous nos traits & tous nos » gestes en sont animés. Quand nous » faisons, au contraire, des compli- » mens de condoléance à nos amis » affligés, que ce que nous sentons » est léger en comparaison de ce qu'ils » sentent ! Assis à côté d'eux, nous

» les regardons, &, tandis qu'ils nous
» racontent leurs malheurs, nous les
» écoutons gravement & avec atten-
» tion ; mais lorſque leurs paroles ſont
» entrecoupées par des ſanglots &
» par ces bouffées naturelles de paſ-
» ſions qui ſemblent prêtes à les ſuffo-
» quer au milieu de leur récit, que
» les émotions languiſſantes de notre
» cœur ſont éloignées des tranſports
» du leur ! Nous pouvons cependant
» nous appercevoir en même-temps
» que leur chagrin eſt dans la Nature
» & qu'il n'excède pas celui que nous
» aurions à leur place ; nous pouvons
» même nous reprocher intérieure-
» ment notre peu de ſenſibilité, &
» nous nous montons quelquefois en
» conſéquence à une eſpèce de ſym-
» pathie artificielle, mais qui eſt tou-
» jours la plus mince & la plus paſſa-
» gère qu'on puiſſe imaginer ; à peine
» avons-nous franchi le ſeuil de la
» porte, qu'elle s'évanouit pour ja-
» mais. On diroit que la Nature, en
» nous chargeant de nos propres pei-
» nes, a cru que c'étoit aſſez de ce
» fardeau, & qu'en conſéquence elle

» n'a point exigé que nous priſſions » part à celles des autres, au-delà de » ce qu'il faut pour nous porter à les » ſoulager. «

L'auteur ajoute que c'eſt cette difficulté à nous pénétrer des afflictions d'autrui qui attache dans notre eſprit un caractère de grandeur à la magnanimité, & qui fait que le courage & la conſtance à ſupporter les revers les plus accablans, nous paroiſſent des vertus pluſqu'humaines. Nous ſentons de quels prodigieux efforts un homme a beſoin, dans cette ſituation, pour faire taire ces émotions impérieuſes & violentes qui l'agitent & le déchirent, & nous ſommes étonnés de lui voir un empire ſi abſolu ſur lui-même. Sa fermeté ſe rencontre en même-temps parfaitement d'accord avec notre inſenſibilité; il ne nous demande point ce degré de ſympathie que nous ſommes fâchés de ne pouvoir lui témoigner; il ſe trouve une parfaite correſpondance entre ſes ſentimens & les nôtres, & conſéquemment une parfaite convenance dans ſa conduite: convenance que nous ne

pouvions raisonnablement attendre de lui, vû l'expérience que nous avons de la foiblesse humaine ; & de-là résultent la surprise & l'étonnement, qui, joints à l'approbation, forment en nous le sentiment de l'admiration.

Le Philosophe Anglois, après avoir examiné, dans la première Partie de son ouvrage, en quoi consiste le sentiment de la *Convenance* & de la *Disconvenance* des actions, traite, dans la seconde, du *Mérite* & du *Démérite*, ou des objets de la *Récompense* & du *Châtiment*. Il y montre d'abord que tout ce qui paroît être l'objet propre de la gratitude, paroît mériter récompense, & que tout ce qui paroît être l'objet propre du ressentiment, paroît mériter châtiment. Il fait voir en second lieu, que dans tous les cas où l'on n'approuve pas la conduite de celui qui fait du bien à un autre, il n'y a que peu de sympathie avec la gratitude de celui qui le reçoit ; au contraire, que dans le cas où l'on ne blâme pas les motifs de celui qui fait du mal, il n'y a nulle sympathie avec le ressentiment de

celui qui le ſouffre. Il s'étend enſuite ſur la *Juſtice* & la *Bienfaiſance* ; & termine, cette ſeconde Partie par la conſidération de l'influence qu'ont la fortune ou le ſuccès ſur le ſentiment du mérite ou du démérite des actions.

La troiſième Partie contient l'examen de ce qui ſert de fondement aux jugemens que nous portons ſur nos propres ſentimens & ſur notre propre conduite ; on y expoſe en même-temps qu'elle eſt l'origine du ſentiment du devoir. La ſeule règle pour bien apprécier nos ſentimens & nos actions, eſt de nous mettre à la place des autres, & d'en juger comme le feroit un Spectateur impartial. S'il étoit poſſible, dit M. *Smith*, qu'une créature humaine vêcût juſqu'à l'âge d'homme, dans un lieu ſolitaire, ſans aucune communication avec ceux de ſon eſpèce, elle n'auroit pas plus d'idée de ſon propre caractère, de la *Convenance* ou du *Démérite* de ſes ſentimens & de ſa conduite, de la beauté ou de la difformité de ſon ame, que de la beauté ou de la difformité de

ſon viſage. Comment verroit-elle ces objets ? Elle n'y regarderoit pas, elle n'auroit point de miroir pour les lui préſenter. Mettez la dans la Société, la voilà auſſitôt pourvue de ce miroir qui lui manquoit; il eſt dans ceux avec leſquels nous vivons, il eſt dans leur air & dans leur conduite, qui marquent toujours quand ils entrent dans nos ſentimens & quand ils les déſapprouvent; & c'eſt-là que nous commençons à voir la *Convenance* ou la *Diſconvenance* de nos propres paſſions, la beauté ou la difformité de notre ame. Un homme ſéparé de toute ſociété depuis ſa naiſſance, ne s'occuperoit que des objets de ſes paſſions, c'eſt-à-dire, des corps extérieurs qui lui cauſeroient du plaiſir ou de la douleur; à peine tourneroit-il jamais ſes penſées ſur ſes paſſions mêmes, ſur les deſirs & les averſions, les joies & les chagrins excités par ces objets. Tout cela ne l'intéreſſeroit pas aſſez pour qu'il y donnât une ſérieuſe attention. La conſidération de ſes joies & de ſes chagrins ne produiroit pas en lui de nouvelles joies ni de nouveaux chagrins,

quoique la conſidération des cauſes de ces paſſions pût le faire ſouvent. Tranſportez-le parmi ſes ſemblables, ſur le champ ſes paſſions vont devenir les cauſes de paſſions nouvelles. Il obſervera que certaines ſont approuvées, & que d'autres déplaiſent; il en concevra pour lui-même des ſentimens bas ou élevés; ſes deſirs, ſes averſions, ſes joies, ſes chagrins deviendront les cauſes de nouveaux deſirs, de nouvelles joies, de nouvelles averſions & de nouvelles peines, qui l'intéreſſeront vivement & s'attireront de ſa part l'attention la plus continuelle & la plus forte.

Ceux qui ont réfléchi ſur la nature de la *Beauté*, ont tous remarqué que l'utilité eſt une des principales ſources dont elle découle: cette matière eſt l'objet de la quatrième Partie de l'ouvrage de M. *Smith*. Il y traite de la *Beauté* que l'apparence d'utilité répand ſur toutes les productions de l'art, ſur les caractères & les actions des hommes; il obſerve juſqu'où s'étend l'influence de cette eſpèce de *Beauté*, & juſqu'à quel point la perception de cette utilité peut être re-

gardée comme un des principes généraux de l'approbation.

Une observation qui appartient au Philosophe Anglois, & que personne, dit-il, n'a faite avant lui, c'est qu'on fait moins de cas de la fin à laquelle sont destinées les productions de l'art que de l'aptitude ou de l'heureuse invention qui les y rend propres, & que cette exacte proportion des moyens, imaginés pour donner tel plaisir ou telle commodité, est plus estimée que la commodité ou le plaisir même auxquels ils sont destinés, & dans l'acquisition desquels il semble que tout leur mérite devroit consister. Qu'un homme, curieux en montres, en ait une qui retarde de deux minutes par jour, il ne s'en souciera pas; il la vendra peut-être pour une somme modique, & emploiera une somme considérable à l'acquisition d'une autre, qui ne retarde que d'une minute en quinze jours. Le seul usage des montres est cependant d'indiquer l'heure, & de nous empêcher de manquer à nos engagemens, ou de prévenir tout autre inconvénient auquel nous exposeroit notre ignorance

à cet égard. Mais l'Amateur, dont nous parlons, ne ſera peut-être pas plus ponctuel qu'un autre, ni plus obligé par ſes affaires à ſçavoir l'heure avec la préciſion qu'il exige. Ce n'eſt donc pas tant cette connoiſſance qui l'intéreſſe que la perfection de la machine qui ſert à la donner. Combien trouve-t-on de gens qui ſe ruinent en colifichets d'un uſage frivole ! Ce qui leur plaît eſt moins l'utilité de ces bagatelles, que leur aptitude à la procurer.

L'auteur en dit autant des objets qui intéreſſent le plus vivement nos autres paſſions. Il fait voir que les richeſſes & la grandeur ne ſont que des futilités, auſſi peu capables de contribuer au bien-être du corps & à la tranquilité de l'eſprit, que les colifichets des Amateurs de bijoux, & que, comme eux encore, elles ſont beaucoup plus à charge qu'utiles à celui qui les poſsède. Toute la différence qu'il obſerve, c'eſt que les commodités que promettent les unes ſont un peu plus viſibles que celles des autres. Les palais, les jardins, les équipages & le nombreux cortège des

Grands, frappent tout le monde. Nous n'avons pas beſoin que le maître de ces choſes nous montre leur utilité ; nous y entrons de nous-même ; nous en jouiſſons par ſympathie, & en conſéquence nous applaudiſſons à la ſatisfaction qu'elles ſont propres à lui donner. Mais les avantages qu'on peut tirer d'un étui pour la bouche, par exemple, ou de de tout autre bijou de cette eſpèce, ne ſont pas ſi ſenſibles ; leur commodité peut être auſſi grande, mais elle eſt moins frappante, & nous n'entrons pas auſſi aiſément dans la ſatisfaction de celui qui les poſsède. C'eſt par cette raiſon qu'ils ne ſont pas des ſujets de vanité, comme la magnificence, l'opulence & la grandeur ; & c'eſt en ce ſeul point que conſiſte la ſupériorité de ces derniers objets. Si un homme habitoit ſeul dans une iſle déſerte, on pourroit douter lequel contribueroit le plus à ſon contentement, ou d'un palais, ou de cette collection de petits outils, renfermés dans un étui pour la bouche. S'il vit en ſociété, la comparaiſon n'a plus lieu, parce que nous avons toujours

plus égard aux ſentimens du ſpectateur qu'à ceux de la perſonne intéreſſée, & que nous conſidérons plutôt ſa ſituation comme elle paroît aux autres, que comme elle lui paroît à elle-même. Si l'on examine cependant pourquoi le ſpectateur diſtingue avec admiration la condition d'un Riche ou d'un Grand, on trouvera que c'eſt moins par la conſidération des aiſances & des plaiſirs dont il jouit ſupérieurement aux autres hommes, que par le nombre infini d'élégantes inventions de l'art, deſtinées à les lui procurer. Il ne s'imagine pas lui-même qu'il eſt plus heureux que les autres, mais qu'il a plus de moyens pour l'être; & c'eſt la manière, dont ces moyens ſont ingénieuſement & artiſtement diſpoſés pour leurs fins, qui eſt la principale ſource de notre admiration.

On examine, dans la cinquième Partie, l'influence de la coutume & de la mode ſur les notions que nous avons de la beauté & de la difformité & ſur les ſentimens moraux. On convient univerſellement que les habits & les meubles ſont entièrement ſous

l'empire de la mode & de la coutume. Mais, ſelon M. *Smith*, l'influence de ces principes ne ſe bornent pas à une ſphère auſſi étroite ; elle s'étend généralement à tous les objets du goût, à la Muſique, à la Poëſie, à l'Architecture. Il remarque que la mode change plus ou moins vîte, ſelon que les matières qu'elle emploie ſont plus ou moins durables. Une année voit varier pluſieurs fois la forme d'un habit ; mais il faut cinq ou ſix ans pour opérer une révolution dans la mode des ameublemens. Les productions des autres arts ſont plus durables, &, lorſqu'elles ſont heureuſement imaginées, elles peuvent perpétuer long-temps la manière de leur compoſition. Un bel édifice ſubſiſte pendant une ſuite de ſiècles ; un air de Muſique, pourvû qu'il ſoit bien fait, ſe tranſmettra ſucceſſivement à pluſieurs générations ; & un Poëme bien écrit peut durer autant que le monde. Peu d'hommes ont vû arriver de leur temps de grands changemens dans la Poëſie, la Muſique, l'Architecture. » Auſſi, dit M. *Smith*, voit» on peu d'hommes diſpoſés à recon-

» n'a point exigé que nous prissions » part à celles des autres, au-delà de » ce qu'il faut pour nous porter à les » soulager. «

L'auteur ajoute que c'est cette difficulté à nous pénétrer des afflictions d'autrui qui attache dans notre esprit un caractère de grandeur à la magnanimité, & qui fait que le courage & la constance à supporter les revers les plus accablans, nous paroissent des vertus plusqu'humaines. Nous sentons de quels prodigieux efforts un homme a besoin, dans cette situation, pour faire taire ces émotions impérieuses & violentes qui l'agitent & le déchirent, & nous sommes étonnés de lui voir un empire si absolu sur lui-même. Sa fermeté se rencontre en même-temps parfaitement d'accord avec notre insensibilité; il ne nous demande point ce degré de sympathie que nous sommes fâchés de ne pouvoir lui témoigner; il se trouve une parfaite correspondance entre ses sentimens & les nôtres, & conséquemment une parfaite convenance dans sa conduite : convenance que nous ne

pouvions raisonnablement attendre de lui, vû l'expérience que nous avons de la foiblesse humaine ; & de-là résultent la surprise & l'étonnement, qui, joints à l'approbation, forment en nous le *sentiment de l'admiration.*

Le Philosophe Anglois, après avoir examiné, dans la première Partie de son ouvrage, en quoi consiste le sentiment de la *Convenance* & de la *Disconvenance* des actions, traite, dans la seconde, du *Mérite* & du *Démérite*, ou des objets de la *Récompense* & du *Châtiment.* Il y montre d'abord que tout ce qui paroît être l'objet propre de la gratitude, paroît mériter récompense, & que tout ce qui paroît être l'objet propre du ressentiment, paroît mériter châtiment. Il fait voir en second lieu, que dans tous les cas où l'on n'approuve pas la conduite de celui qui fait du bien à un autre, il n'y a que peu de sympathie avec la gratitude de celui qui le reçoit ; au contraire, que dans le cas où l'on ne blâme pas les motifs de celui qui fait du mal, il n'y a nulle sympathie avec le ressentiment de

» ſont toutes en vers héroïques, de
» la même meſure que nos vers bur-
» leſques Anglois. En revanche, le
» vers burleſque François eſt le même
» que le vers héroïque Anglois de dix
» ſyllabes. La coutume eſt cauſe qu'-
» une Nation aſſocie des idées de gra-
» vité, de ſublime & de ſérieux, à
» telle meſure à laquelle un autre Peu-
» ple joint tout ce qui eſt gai, comi-
» que & enjoué. Rien ne paroîtroit
» plus abſurde, en Anglois, qu'une
» Tragédie écrite en vers Alexandrins
» & en François, qu'un ouvrage de
» cette nature en vers de dix ſyllabes.

» Un Artiſte éminent peut faire
» une révolution conſidérable dans
» les modes établies pour chacun de
» ces Arts, & introduire un nouveau
» goût de Poëſie, de Muſique ou d'Ar-
» chitecture. Comme l'habit d'un
» homme aimable & d'un rang diſ-
» tingué porte ſa recommandation,
» & que, tout fantaſque & ſingulier
» qu'il peut être, il trouve bientôt
» des admirateurs & des imitateurs,
» de même les perfections d'un grand
» Maître accréditent ce qu'il a d'ori-
» ginal, & ſa manière devient le ſtyle

» dominant dans l'Art qu'il exerce. » M. *Pope* & le Docteur *Swift* ont introduit une nouvelle manière dans » toutes les Poëſies rimées qui ont » paru depuis eux, l'un dans les grands » vers, l'autre dans les petits. La fineſſe de *Butler* a fait place au naturel de *Swift;* la liberté vagabonde » de *Dryden*, & la correcte, mais ſouvent ennuyeuſe & proſaïque langueur d'*Adiſſon*, ne ſont plus des » modèles. Tous les grands vers ſont » actuellement écrits d'après la nerveuſe préciſion de M. *Pope*. «

Enfin, l'auteur Anglois expoſe, dans la ſixième & dernière Partie de ſa *Théorie des Sentimens*, les divers ſyſtêmes de Philoſophie morale, imaginés par les Anciens & les Modernes. Il les rapporte tous à deux queſtions : la première, en quoi conſiſte la Vertu ; la ſeconde, quel pouvoir ou faculté de l'ame nous fait gouter ou eſtimer le caractère vertueux. Cette ſixième Partie contient des diſcuſſions ſçavantes & pleines d'une excellente critique ; M. *Smith* y fait voir que tous les ſyſtêmes de morale qui ont

eu quelque célébrité, reſſortiſſent à quelqu'un des principes qu'il a développés dans le cours de ſon Livre.

La nouveauté des obſervations, la juſteſſe des raiſonnemens, la profondeur des idées, ne ſont pas, Monſieur, le ſeul mérite qui diſtingue cette utile production. L'auteur a le talent rare de rendre ſenſibles les vérités les plus abſtraites de la Métaphyſique, & de les traiter, non-ſeulement avec clarté, mais avec une éloquence vive & animée qui les peint, pour ainſi dire, à l'imagination. Une autre ſorte de mérite, plus eſtimable encore, c'eſt que tout y reſpire l'honnêteté, la vertu, l'amour des devoirs. Le plus grand éloge, en un mot, qu'on puiſſe en faire, eſt ce que le Traducteur en dit lui-même dans ſa Préface: *De tous les ouvrages que j'ai lûs, il n'y en a point qui m'ait donné tant d'envie de devenir meilleur.*

Je ſuis, &c.

A Paris ce 6 Novembre 1774.

LETTRE

LETTRE III.

Les Droits de la vraie Religion, ſoutenus contre les Maximes de la nouvelle Philoſophie ; par M. l'Abbé Floris. Première Partie ; deux volumes in-12 d'environ 300 pages chacun. A Paris, chez Charles-Pierre Berton Libraire rue Saint Victor, vis-à-vis le Séminaire de Saint Nicolas.

VOUS le ſçavez, Monſieur, le but que nos grands *Philoſophes* d'un jour ſe ſont propoſé dans leurs Ecrits, eſt d'établir une indifférence abſolue pour toute eſpèce de Culte & de Religion. Afin d'y parvenir, » on a rappellé, dit M. l'Abbé *Floris*, » des Religions abſurdes dans le deſ» ſein de les excuſer, & de les op» poſer à la nôtre. On s'eſt tû ſur les » preuves du Chriſtianiſme quand on » n'a pû y répondre ; on a voulu en » comprendre toutes les parties, où

» n'en rien admettre ; comme ſi la
» vérité pouvoit être rejettée, parce
» qu'on s'obſtine à ſuppoſer faux ce
» qui n'eſt point encore connu ! On en
» a fait dépendre l'admiſſion d'un exa-
» men impoſſible ; on l'a mis en con-
» tradiction avec les climats, les bon-
» nes Loix, les divers Gouverne-
» mens. Pour affoiblir un avantage
» qu'on ne pouvoit lui conteſter, on
» a eſſayé de trouver toute ſa morale
» & ſes maximes dans les Loix & les
» Livres des Sages & des *Philoſophes*
» payens ; enfin, on a rangé la Reli-
» gion Chrétienne parmi les autres
» inſtitutions religieuſes, dûes à l'o-
» pinion où à l'impoſture, dont on n'a
» diſtingué le Chriſtianiſme que par
» ſes prétendus inconvéniens. De-là
» on a conclu que les différentes Re-
» ligions du monde ne devoient pas
» être exclues & réprouvées par la
» nôtre, qui, au contraire, devoit ſe
» placer à côté d'elles, ſans aucune
» prétention à des titres excluſifs ; &
» l'on a décidé que les Peuples, atta-
» chés à quelqu'une de ces fauſſes Re-
» ligions, ne pouvoient en découvrir

» l'absurdité, & ne devoient pas y » renoncer pour embrasser la Reli- » gion Chrétienne. « Telles sont les branches particulières du système *Philosophique*, & tel est, à-peu-près, le fond des difficultés qu'attaque le nouvel Apologiste de la Religion Chrétienne. L'objet de son Livre est d'établir que le Christianisme est le seul fondé à rejetter tous les autres Cultes, comme faux, défectueux ou nuisibles.

M. l'Abbé *Floris* commence par donner un Abrégé des preuves générales de la Religion Chrétienne, qu'il produit comme autant de titres qui l'autorisent dans l'exclusion qu'elle donne à tous les autres Cultes. Il montre qu'elle est la plus ancienne, la mieux soutenue, &, dans tout son cours, la plus raisonnable de toutes les Religions; il la représente naissant avec l'Univers, marchant avec les siècles, &, loin de souffrir du laps des temps & de se charger d'absurdités, se développant sans effort, & sans démentir jamais aucune des vérités primitives; il compare son antiquité, sa suite, ses développemens, sa per-

ſévérance immuable dans les mêmes principes, à la nouveauté & à l'inconſiſtance des autres Religions connues; il prouve qu'elle eſt la ſeule fondée ſur un corps de Prophéties accomplies, & que, ſon exiſtence ſuppoſée, il eſt néceſſaire d'admettre que ſon établiſſement & ſa propagation n'ont pû être l'effet que d'une ſuite de prodiges & de miracles.

L'auteur paſſe enſuite à la morale du Chriſtianiſme; il fait voir qu'elle eſt ſainte dans ſon auteur, dans ſes préceptes, dans ſes conſeils, dans ſes motifs, dans ſa fin; qu'elle eſt pure, puiſqu'elle ne fait grace à aucun vice; qu'elle eſt complette, puiſqu'elle comprend & développe tous les devoirs; qu'elle n'eſt pas impoſſible, puiſqu'elle a été pratiquée, dans la primitive Egliſe, par le plus grand nombre des Chrétiens; qu'elle eſt efficace, puiſqu'elle a réformé les mœurs de l'Univers; que la morale chrétienne eſt la ſeule qui réuniſſe toutes ces qualités.

Ce premier volume, de cette première Partie, renferme encore plu-

sieurs autres questions, telles que celles de l'utilité de la Religion Chrétienne relativement à la Société, l'incompréhensibilité des Mystères, le salut des Infidèles, la possibilité de l'examen de la Religion, &c. Quant à ce dernier point, l'auteur fait voir, 1° que l'examen de la Religion est permis, mais à quelques conditions; 2° qu'il est dangereux pour certaines personnes mal-disposées; 3° qu'un examen suffisant est facile; 4° qu'un examen très-profond n'est jamais nécessaire. Les Philosophes, pour trouver des raisons qui les dispensent d'admettre la Religion Chrétienne, grossissent les difficultés de cet examen. » De quelle érudition, dit un d'entr'eux, n'ai-je pas besoin pour remonter dans les hautes Antiquités, » pour examiner, peser, confronter » les Prophéties, les révélations, les » faits, pour en assigner les temps, » les lieux, les auteurs, les occasions! » Quelle justesse de critique ne m'est » pas nécessaire pour distinguer les » pièces authentiques des pièces supposées, pour comparer les objec-

» tions aux réponſes, les traductions » aux originaux, pour juger quel » poids doit avoir le ſilence des ad- » verſaires dans les faits allégués » contr'eux; ſi ces allégations leur » ont été communes, & s'ils en ont » fait aſſez de cas pour les réfuter, » &c!« M. l'Abbé *Floris* répond que tant de peine, de travail & de lumières n'eſt pas néceſſaire pour examiner la Religion, parce qu'un pareil examen ſeroit impraticable à la plupart des Chrétiens; que les *Philoſophes* exigent même des conditions qu'il ſeroit abſolument impoſſible de remplir. Telle eſt, par exemple, celle où, ſuppoſé le ſilence des adverſaires de la Religion, il faudroit, diſent-ils, ſçavoir s'ils ont fait aſſez de cas de ce qu'on alléguoit contr'eux pour daigner y répondre. Comment, en effet, ſçavoir ce que des morts ont pû penſer & n'ont jamais dit? L'auteur indique une autre méthode d'examen, moins laborieuſe & moins compliquée; elle conſiſte à juger de toutes les autres Religions d'après les principes de la Loi naturelle, d'après

la nature du Dogme, d'après les qualités du Culte. Il y a, dit-il, quatre grandes Religions, dont les partisans, plus ou moins nombreux, se trouvent répandus dans toutes les contrées du monde : ce sont le *Christianisme*, le *Judaïsme*, le *Mahométisme* & le *Polithéïsme*. Les trois premières, qui sont d'un examen plus difficile, sont précisément les plus voisines de nous, & les mieux connues.

Pour examiner le Christianisme, il ne faut pas une étude immense; deux ou trois bons ouvrages, lûs avec attention par un homme de bonne foi, fourniront tous les éclaircissemens nécessaires.

Quant aux Juifs, M. l'Abbé *Floris* répond solidement à quelques difficultés proposées en leur faveur. Il fait voir ensuite que le *Mahométisme* n'est pas difficile à examiner, & qu'il ne faut pas une grande érudition pour sçavoir tout ce qu'il est nécessaire d'en connoître ; que l'examen du *Polithéïsme* n'entraîne pas également une discussion bien longue; que celui des Grecs & des Romains nous est connu,

& que, pour avoir une idée ſuffiſante de la Religion actuelle de toutes les Nations, il n'eſt pas néceſſaire de voyager & de parcourir l'Univers. Nos *Philoſophes* ne doutent pas de la fidélité des récits que nous ont faits les Voyageurs ſur les Religions qu'ils ont trouvé établies dans les Indes, à la Chine, au Mogol, en Perſe, au Méxique, au Pérou, au Canada, au Bréſil, &c. Ils citent leurs relations & conviennent que pluſieurs de ces contrées ont été obſervées. Un examen profond de ces différentes Religions devient très inutile, puiſque les premières connoiſſances qu'on en a ſuffiſent, ſans qu'on ſoit obligé de pouſſer plus loin ſes recherches. Ces divers Cultes décèlent d'abord ce qu'ils ont de vicieux; c'eſt par-tout le *Polithéïſme* ou l'adoration d'un Être créé, ou de quelqu'objet inutile, ou même deshonnête. Ce ſeul point ſuffit pour les apprécier, & il n'eſt pas un ſeul homme de bon ſens, & non prévenu, qui ne juge que cet examen eſt ſuffiſant & aſſez approfondi.

Les queſtions diſcutées dans le ſe-

cond volume de cette premiere Partie, ne ſont pas moins intéreſſantes que celles que je viens de vous indiquer. L'auteur y traite de la doctrine de l'influence des climats ſur les qualités de l'ame, ſur la liberté, le courage, &c. Les principes de M. *de Monteſquieu* ſur l'influence des climats ſont très-dangereux. Ils conduiſent naturellement à une ſorte de tolérance univerſelle ; cette doctrine enſeigne à reſpecter toutes les Religions, comme dictées par les propriétés du climat, à excuſer tous les actes qu'elles commandent ou qu'elles permettent, & à proſcrire pluſieurs des pratiques ordonnées par la Religion Chrétienne, comme incompatibles avec ce qu'exige la nature du climat. L'auteur convient que la différence des Latitudes produit des différences entre les hommes, ſoit pour les qualités du corps, ſoit pour certaines facultés de l'ame ; mais il réfute le ſyſtême de l'influence relativement aux actions libres.

M. *de Monteſquieu* place la liberté au Nord & la ſervitude au Midi ;

comme si le Nord n'avoit jamais vu ces Nations soumises à un maître absolu, & le Midi des peuples très-jaloux de leur liberté! On sçait que l'Angleterre n'a pas toujours été gouvernée comme elle l'est de nos jours, puisque sa constitution est nouvelle, & qu'anciennement elle obéissoit à des Rois, dont quelques-uns ont été plus qu'absolus. La Hollande a été soumise à des Comtes de Flandres, à un *Charles-Quint*, à des Rois d'Espagne, qui n'étoient pas Souverains pour la forme. Le pouvoir des Rois de Dannemarck est illimité. La Suède a presque toujours été une Monarchie proprement dite, &, après avoir essayé d'un autre gouvernement, elle n'a que trop éprouvé que le Monarchique est le seul qui lui convienne. La Prusse est gouvernée par un Prince dont le pouvoir n'a point de bornes. On peut défier les *Philosophes* de trouver ailleurs un despotisme plus rigoureux que n'a été celui des Czars pendant long-temps. Qu'est-ce encore que l'Allemagne? Qu'est-ce que la Pologne pour le peuple, qui est le

gros de la Nation ? Il n'y a pas un ſeul Etat au Nord de l'Europe, qui n'ait été gouverné paiſiblement par un Maître abſolu. La Tartarie Chinoiſe & les autres Tartares ont toujours été eſclaves ou gouvernés deſpotiquement, de l'aveu de M. *de Monteſquieu ;* cependant c'eſt un païs froid, & ces peuples ont toutes les qualités des autres peuples de l'Europe.

D'une autre part, qu'eſt-ce que l'eſclavage du Midi ? N'y a-t-on pas vu dans tous les temps autant de liberté qu'au Nord ? La Suiſſe, Veniſe, Gênes ſont au Midi. Les Romains, les Véïens, les Samnites, les Athéniens, les Spartiates, toutes les nations de la Grèce & de l'Italie, les Marſeillois, les Carthaginois, étoient tous des peuples du Midi, & ils étoient libres. Du temps des Anciens, on ne connoiſſoit de Rois & de Princes qu'au Nord de l'Europe, & de Républiques qu'au Midi. C'étoit ſur-tout au Midi qu'on avoit horreur des Tyrans, c'eſt-à-dire, des Particuliers qui uſurpoient le pouvoir ſouverain dans un État libre. On peut dire, en un mot, qu'il n'y a preſque

pas eu de Peuple, au Midi de l'Europe, qui n'ait été Républicain.

Ce que l'auteur de l'*Eſprit des Loix* a dit de la Liberté, il le dit auſſi de la Valeur; il regarde les Peuples du Nord comme des Nations vaillantes, deſtinées à briſer les fers forgés au Midi; il avance qu'au Midi les hommes ſont timides comme des vieillards. Il faut convenir qu'en général les Peuples du Nord ſont braves, & que la valeur n'eſt plus ce qu'elle étoit autrefois chez les Peuples du Midi. Cependant, en Italie, dit M. *de Monteſquieu* lui-même dans ſon Livre de la *Décadence de l'Empire Romain*, les Toſcans, les Tarentins, les Capouans étoient des Peuples mous; mais les Latins, les Herniques, les Sabins, les Eques, les Volſques, aimoient paſſionnément la guerre. Ces Peuples vivoient pourtant ſous le même climat: ce n'eſt donc pas au climat qu'on doit attribuer leur reſſemblance actuelle, non plus que leur ancienne diverſité.

J'irois trop loin, Monſieur, ſi je voulois entrer dans le détail de tous les raiſonnemens de Monſieur l'Abbé

Floris pour infirmer l'hypothèse de l'influence des climats. Cette matière, quoique souvent rebattue, semble reprendre sous sa plume un nouvel intérêt, soit par la solidité des raisons qu'il apporte, soit par le grand nombre de faits qu'il cite pour établir l'opinion contraire. Il conclud, 1° que les mœurs propres de certains Peuples ne sont point l'ouvrage de la Nature; 2° qu'elles découlent plutôt de certaines institutions; 3° qu'on ne doit attribuer aucune action libre à l'influence du climat.

L'auteur examine si les loix, les mœurs, les usages & les autres superstitions des Peuples infidèles, sont des obstacles aussi insurmontables que le prétendent les *Philosophes* à l'établissement & à la propagation du Christianisme. Il considère ensuite les rapports de la Religion Chrétienne avec le Corps Politique, & termine cette première Partie de son ouvrage par l'exposition des causes & des effets de l'indifférence absolue de Religion. Au sujet de ce dernier objet, il montre que les *Philosophes*, quelqu'attachés

qu'ils ſe diſent à la Religion Naturelle, en ſont les ennemis ſecrets & les plus dangereux adverſaires. D'après ce principe, que chacune des Religions établies a des raiſons pour elle qui la rendent préférable à toute autre pour le Peuple qui l'admet, ils ne veulent point qu'on ſe charge du ſoin d'annoncer & de propager la Religion, pas même la Naturelle. Il ne tient pas à eux qu'on ne chaſſe les Chrétiens de toutes les contrées où ils vont répandre le Chriſtianiſme. Ils déclament contre les Miſſionnaires, quoiqu'il ſoit très-certain qu'ils portent les dogmes de la Religion Naturelle chez les Nations idolâtres. Comment peut-on, dit M. l'Abbé *Floris*, expliquer cet acharnement, ſi ce n'eſt en ſuppoſant que cet intérêt pour la Loi Naturelle eſt une feinte; que la ſincérité & la conviction ne ſe trouvent dans aucun *Philoſophe*, & que leur doctrine extérieure n'eſt qu'un jeu, deſtiné à ſurprendre ceux qui liſent leurs ouvrages? » Eh! Meſſieurs, leur dit-il, au » nom de cette Loi Naturelle qui vous

» eſt ſi chère, & dont les maximes
» ſont dénaturées par-tout ou abro-
» gées par des uſages vicieux & des
» dogmes impurs, ſouffrez que les
» *Philoſophes* ou les Lettrés de la
» Chine ayent une Religion; que le
» Peuple Chinois ne ſoit plus dominé
» par tous les vices; que le Japon-
» nois ne ſoit plus ſuïcide; que l'ha-
» bitant du Pégu ne ſoit plus infâme;
» que les femmes de Patane ne ſoient
» plus effrontément laſcives; que les
» Sauvages ne ſoient plus des brutes
» ſtupides; que les Parſis ne ſoient
» plus inceſtueux; que les Rois & les
» Gouverneurs ne ſoient plus cruels;
» que les cérémonies du Temple de
» Formoſe ſoient abolies; que la Pu-
» deur, la Tempérance, la Juſtice faſ-
» ſent entendre leurs voix à des Peu-
» ples qui n'en ont pas d'idée, diſ-
» traits & corrompus comme ils ſont
» par des Religions, auſſi dépourvues
» de règles de mœurs que fournies
» d'exemples contagieux. En quoi ſe-
» riez-vous plus à plaindre, s'il y
» avoit plus de Sages dans l'Aſie, dans
» l'Afrique & dans l'Amérique? Igno-

» rez-vous qu'un Chrétien, bien inf-
» truit des vérités de ſa Religion, eſt
» au-deſſus de ce *Confucius* & de tant
» d'autres *Philoſophes*, qui ne ſe ſont
» diſtingués que par quelque connoiſ-
» ſances relativement ſupérieures
» aux lumières d'une Nation plongée
» dans la plus profonde ignorance ?
» Laiſſez la Foi briller aux yeux des
» Idolâtres, & vous verrez des Lé-
» giſlateurs & des Sages, plus habi-
» les, plus pénétrans, plus profonds
» que ne l'étoient les *Solons* & les
» *Platons*. Ceſſez de former cet hor-
» rible vœu, le plus noir de tous les
» vœux, & qui a été formé par l'un
» d'entre vous : il s'étonnoit que les
» Juifs ne recueilliſſent pas tous les
» prétendus maux qu'a cauſés le Chriſ-
» tianiſme, pour ſe hâter d'en répan-
» dre la connoiſſance chez toutes les
» Nations qui ne ſont point encore
» Chrétiennes, afin de leur inſpirer
» une horreur inſurmontable pour
» l'Évangile. Ceſſez de ſuppléer au dé-
» faut des Juifs, en faiſant paſſer vos
» malheureuſes productions au-de-là
» des mers, afin de prévenir les In-

» fidèles contre le Christianisme &
» de traverser sa propagation.

» Les *Philosophes*, poursuit l'auteur,
» ne veulent pas qu'on touche aux
» opinions admises par les différens
» peuples. Elles sont différentes, con-
» tradictoires; il y en a donc de fauſ-
» ses: tout cela est égal. Ils n'ont donc
» aucun zèle pour la vérité. Il existe
» des pratiques de toute espece; il y
» en a de vicieuses & d'infâmes: peu
» importe aux *Philosophes*; ils n'ont
» donc aucun zèle pour le bien. Les
» *Philosophes*, qui ne parlent que d'hu-
» manité & d'amour pour le peuple,
» ne devroient-ils pas procurer l'éta-
» blissement du Christianisme, consi-
» déré comme une source de félicité
» publique, puisque les nations sou-
» mises à des Princes Chrétiens sont
» plus heureuses que celles qui obéis-
» sent à des Princes infidèles? Quel-
» ques-uns ont avoué cette vérité si
» honorable au Christianisme. Cepen-
» dant, contre leur propre aveu, ils
» ont essayé d'alarmer les Rois sur leur
» pouvoir, en leur montrant, dans le
» gouvernement de l'Eglise, des em-

» barras qui les contraignent & qui » gênent l'exercice de leur autorité, » en même temps qu'ils ont tâché de » soulever les peuples, en leur mon- » trant l'Evangile comme établissant » & cimentant la servitude.

» On peut commencer à observer » la différence qui se trouve entre les » *Philosophes* anciens & les modernes; » les premiers paroissent avoir porté » ce nom à plus juste titre pour leur » temps; la doctrine de quelques-uns » d'entr'eux étoit la sagesse de leur » siècle. Il est vrai qu'ils enseignoient » quelquefois à douter de tout, ce » qui semble être la tâche des *Philo-* » *sophes* de tous les temps; mais leur » scepticisme, remplaçant la doctrine » vulgaire du Paganisme, avoit des » suites moins dangereuses. Ils par- » couroient le Monde, non pour re- » cueillir de quoi combattre les vé- » rités reconnues & inconteſtables, » mais pour s'éclairer de bonne foi. A » leur retour, ils formoient des Eco- » les dans leur patrie, & souvent » ailleurs, où ils enseignoient le peu » de Droit & de Religion Naturelle

» qu'on ſçavoit alors. Toutes ces con-
» noiſſances ſe réduiſoient à peu de
» choſe ; mais enfin, on voit qu'ils
» ne s'appliquoient pas de concert à
» détériorer le genre humain. Il y a
» même eu des ſectes de l'ancienne
» Philoſophie qui, par leurs maximes,
» tendoient & réuſſiſſoient à former
» de grands hommes dans l'ordre de
» la ſociété civile. Peut-on dire
» que la doctrine de nos *Philoſophes*
» doive être regardée comme la ſa-
» geſſe de leur temps ? Ils ſe ſont an-
» noncés comme devant épurer la rai-
» ſon humaine & réparer les maux
» que l'ignorance, la ſuperſtition
» & l'autorité avoient faits dans le
» monde. Mais à quoi ont abouti de
» ſi belles promeſſes ? Nos *Philoſophes*
» ont des préjugés perſonnels comme
» les autres hommes ; ils ont des maxi-
» mes de parti comme les ſectes ; &,
» ce qu'aucune n'a jamais eu, ils épou-
» ſent équivalemment tous les préju-
» gés de l'Univers. Après s'être donnés
» pour les vengeurs de la vérité &
» pour les fléaux des opinions qui,
» depuis ſi long-temps, aviliſſent l'en-
» tendement humain, ils ſe ſont trou-

» vés partagés dans leurs sentimens » sur les premières & les plus essen- » tielles vérités ; ou, s'ils les recon- » noissent, c'est avec une froideur » qui leur fait regarder avec indiffé- » rence toutes les erreurs du genre » humain. «

Cet ouvrage mérite d'être accueilli. Le plan que suit l'auteur est neuf, & les preuves dont il appuye les droits exclusifs de la Religion Chrétienne, n'avoient pas encore eu le développement qu'il leur donne. Rien de plus lumineux & de plus pressant que sa Dialectique, & je défie toute l'Université des *Philosophes* de rien opposer de plausible aux reproches & aux inculpations qu'il leur fait dans cet Ecrit.

La Confidence. Grande Estampe de seize pouces de haut sur treize de large, gravée par M. Beauvarlet, de l'Académie Royale de Peinture, d'après Carle Vanloo.

Le sujet de cette Estampe, pris dans les mœurs Asiatiques, représente deux femmes jeunes & charmantes,

assises sur des carreaux ; la scène se passe dans un salon qui annonce le richesse & la volupté. L'une de ces femmes raconte quelque chose d'intéressant à sa compagne qui s'occupe à broder. Celle-ci suspend son ouvrage pour donner toute son attention à un récit qui paroît l'affecter agréablement, à en juger par le caractère de gaîté que le Peintre a répandu dans cette figure.

Les beautés de l'original sont très-bien rendues dans cette Gravûre ; vous y remarquerez de l'élégance, de la pureté, de la douceur, de la précision. Le burin de M. *Beauvarlet* réunit toutes ces parties : il en possède une encore non moins essentielle à l'Art, mais, par malheur, trop négligée : c'est la variété du style ; vous en observerez les plus heureux effets dans le ton moëleux de la chair, dans le velouté des différentes étoffes, dans le brillant des corps durs & polis, en un mot, dans ces passages gradués avec intelligence qui suppléent au local, & donnent à chaque objet le genre & le caractère qui lui sont propres. Cette superbe Estampe sera mise

en vente le 10 Décembre, chez l'auteur, rue du Petit-Bourbon, au coin de la rue de Tournon, près de la Foire Saint Germain. Les Amateurs, qui ſeront curieux d'en avoir de belles Epreuves, peuvent dès-à-préſent les retenir. Le prix eſt de 12 livres.

Principes du Cultivateur, ou Eſſais ſur la Culture des Champs, des Vignes, des Arbres, des Plantes les plus communes & les plus ordinaires à l'homme; avec un Traité abrégé des Maladies des Cultivateurs, de leurs Enfans, de leurs Beſtiaux, & des Remèdes pour les guérir; par Dom le Rouge, Religieux de l'Abbaye Royale de Triſay, Ordre de Cîteaux; 2 volumes in-8° de 290 pages chacun. A Fontenay, chez la veuve de Jacques Poirier, Imprimeur du Roi & de la Ville.

TOUT bon patriote doit applaudir, Monſieur, aux ſoins qu'on ſe donne en France, depuis quelques années, pour y faire fleurir l'agriculture, & pour ajouter de nouveaux degrés de perfection à la pratique de cet art précieux, le plus ancien, le plus néceſ-

ſaire, &, quoiqu'abandonné à des mains groſſières, le plus noble & le plus reſpectable des Arts. Quelque nombreux que ſoient déja parmi nous les ouvrages où l'on traite de la culture générale ou particulière, on n'en doit pas moins ſçavoir gré aux écrivains qui font part au public des réſultats de leurs expériences. C'eſt aux recherches & aux obſervations multipliées qu'on doit les découvertes, & peut-être qu'un jour, à force d'écrire, nous parviendrons enfin à établir, pour l'Agriculture, des règles fixes, à écarter les préjugés nuiſibles, à ſubſtituer aux méthodes anciennes des méthodes plus ſimples & plus heureuſes.

On peut diviſer, Monſieur, le nouvel ouvrage économique que je vous annonce en quatre Parties. La premiere traite des moyens de fertiliter les terres les plus ingrates & de rendre les vignes fécondes; du choix des ſemences; des différentes ſortes de bleds; de la culture du chanvre & du lin; des haras & des étangs; du cidre, de l'hydromel & de la maniere de les compoſer, &c. La ſeconde Partie a pour objet la culture des prai-

ries naturelles & artificielles ; le choix des arbres qui contribuent à l'ornement & à la richeſſe des campagnes : on y trouve tout ce qui concerne les arbres fruitiers de toute eſpèce, l'oranger, l'olivier, le murier, &c. L'auteur traite, dans la troiſième, des maladies les plus communes parmi les laboureurs & les gens de la campagne, &, dans la quatrième, de celles qui ſont propres aux animaux domeſtiques. En faiſant l'énumération de ces diverſes maladies, l'auteur en expoſe les caractères & les remèdes.

Cet ouvrage ne contient rien de neuf, & D. *le Rouge* convient lui-même qu'il n'a point aſpiré au rare mérite des découvertes. Il ne faut donc s'attendre à trouver dans ſon livre ni ſyſtême philoſophique, ni recherches épineuſes, ni diſcuſſions ſçavantes ; il n'a eu d'autre objet que d'être utile aux cultivateurs & aux gens de la campagne, en leur mettant entre les mains un recueil de règles sûres & de pratiques conſtamment juſtifiées par l'expérience.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 8 Novembre 1774.

L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

LETTRE IV.

Du Théâtre ou nouvel Eſſai ſur l'Art Dramatique. A Amſterdam, chez E. Van Harrevelt; un volume in-8°. Par M. Mercier le Dramaturge ou Faiſeur de Drames.

REPRÉSENTEZ-VOUS, Monſieur, l'étonnement de la Poſtérité, lorſqu'elle verra le nombre innombrable d'extravagances en tout genre auxquelles on s'eſt livré parmi nous dans ce ſiécle de la Philoſophie par excellence. Elle croira voir une troupe de fous, qui, las d'une ſanté robuſte, ſe rendoient eux-mêmes malades par amour du changement, ſe retournoient de tous les côtés, s'agitoient dans tous les ſens, & prétendoient avoir perfectionné l'Art de ſe bien

porter & de vivre heureux & tranquilles. L'auteur de l'ouvrage dont je vais vous rendre compte renchérit ſur cette ridicule manie. Si les autres peuvent être regardés ſimplement comme des inſenſés ou des hommes inquiets, celui-ci vous paroîtra toujours dans le tranſport avec de violens redoublemens; c'eſt un délire ſoutenu pendant près de quatre cens mortelles pages, & ce n'eſt encore qu'un *Eſſai*, comme l'annonce le titre. Ce délire cependant a un côté très-plaiſant. Non-ſeulement l'auteur ne ſoupçonne pas que ſon organiſation pourroit bien être dérangée, mais il ne ceſſe de faire entendre que juſqu'à préſent il n'y a eu que des imbécilles, & que lui ſeul dans l'Univers a le privilège ſuprême d'être raiſonnable. Tous les modèles de goût que deux ou trois ſiècles célèbres ont produits, lui ſemblent avoir fait un tort irréparable à la Littérature. Que ne puis-je, s'écrie-t-il avec enthouſiaſme dans une belle Epître dont il gratifie M^r ſon frère, » que ne puis-je enlever & » faire diſparoître tous ces modèles » qui trompent & égarent, pour laiſ-

» ſer à chacun & ſon invention & ſa » propre audace ; l'Art bientôt y ga» gneroit « : c'eſt-à-dire, que, ſi on le laiſſoit faire, on le verroit dans peu de temps livrer aux flammes tous les Ecrivains des ſiècles d'*Aléxandre*, d'*Auguſte*, de *Léon X* & de *Louis XIV*, & le tout afin de laiſſer un libre eſſor aux génies futurs qui courent grand riſque de ſe gâter en ſuivant de pareils modèles.

Il faut néceſſairement que le François *change de ſyſtême s'il veut avoir un Théâtre ; Corneille*, *Molière* & *Racine* ont laiſſé l'Art Dramatique dans l'enfance. *Notre ſuperbe Tragédie, ſi vantée, n'eſt qu'un fantôme revêtu de pourpre & d'azur. Nos Pièces ſont muettes pour la multitude ; elles n'ont point l'ame, la vie, la ſimplicité, la morale & le langage qui pourroient ſervir à les faire goûter comme à les faire entendre.* Voulez-vous ſçavoir maintenant comment il faut s'y prendre pour remédier à tout cela, & pour porter l'Art Dramatique au plus haut degré de perfection dont l'eſprit humain ſoit capable ? Vous n'avez qu'à le demander à l'au-

teur de cet *Eſſai :* il vous dira qu'il faut abſolument faire des *Drames ;* qu'il faut endoctriner & ennuyer l'humanité entière pour ſon bien. Juſqu'à ces derniers temps on avoit caché la morale tant que l'on avoit pû ; il eſt temps qu'elle paroiſſe à découvert, & qu'elle prêche hautement en plein Théâtre. Le nouveau Légiſlateur ne permet pas même les dolentes Comédies *de la Chauſſée ;* elles ſont en vers, & cela pourroit tirer à conſéquence ; les vers peuvent amuſer quelquefois les Amateurs & les diſtraire. Qu'on nous donne donc de bons gros Drames en proſe déclamatoire, comme *le Déſerteur*, non pas *le Déſerteur* de l'Opera-Comique ; il y a là un certain *Montauciel* qui pourroit communiquer une gaîté un peu contagieuſe ; mais le *Déſerteur* moral, l'*Indigent*, le *Faux Ami*, &c, &c, &c, toutes belles Pièces que vous ne connoiſſez guères, compoſées par l'auteur lui-même, & qui ſont bien propres à écraſer les foibles eſquiſſes des *Molières*, des *Regnards* & des *Deſtouches* qui ne ſe ſont jamais douté du véritable but de leur Art, lequel, dans le fait,

eſt préciſément le même que celui du Curé qui fait le Prône tous les Dimanches.

L'auteur ſouhaite ardemment d'être quelque jour aſſez ſublime pour tranſporter ſur le Théâtre François le tableau d'un Hôpital; mail il prévoit que ce ſouhait pourra cauſer de la ſurpriſe aux eſprits rebelles qui ne ſont pas encore faits à de ſi charmantes nouveautés. *Un Hôpital*, dira-t-on, *oui*, répond-il avec une généreuſe colère, *&, ſi l'on me fâche, je tranſporterai la ſcène à Bicêtre . . . . C'eſt en ouvrant les Cabanons ou cet Enfer qu'on nomme la Salle de Force, que je m'enorgueillirai peut-être des couleurs d'un pinceau que j'ai conſacré à honorer ou à venger l'humanité. . . . . Vous ſerez épouvantés, Juges orgueilleux, ou vous ne me lirez pas*: ce dernier inconvénient eſt un des plus vraiſemblables que l'auteur ait à redouter. Telle eſt, à-peu-près, Monſieur, la ſubſtance de ce que contient ce Volume: tout cela, comme vous voyez, n'eſt pas dangereux & ne mérite pas les frais d'une réfutation ſérieuſe.

L'auteur, de temps en temps, développe certaines idées moins générales, mais qui ne font pas moins d'honneur à ſon jugement qui, ſans contredit, eſt de la plus rare eſpèce. Il ne veut pas que, dans une Comédie, il y ait un caractère principal qui fixe l'attention du Spectateur. *Dans ce cas*, dit il, *le Poëte fait de ſon perſonnage ce qu'un Écuyer fait d'un cheval au manège. . . . . Je vois ſes bonds, ſes ſauts, ſes caracoles.* Il aime mieux qu'on nous offre ſur la ſcène une douzaine de perſonnages tous ſur la même ligne, dont aucun n'attire d'attention aux dépens des autres, &, qui la partageant en égales parts, manqueront tous également leur effet.

Un des grands principes ſur leſquels eſt fondé le ſyſtême de la prédication théâtrale de l'auteur, eſt *qu'il faut laiſſer là les Ridicules & courir ſus aux Vices.* On a déja répondu mille fois à cette eſpèce d'objection, que les crimes ſont du diſtrict du Lieutenant Criminel, les vices de celui du Lieutenant de Police, & les ridicules ſeulement de la Juriſdiction du Poëte

Comique ; qu'il ne faut pas confondre ces différens genres de Tribunaux, &c. Mais l'auteur veut abſolument que tout ſoit confondu ; il avance poſitivement que *la diſtinction de Tragédie & de Comédie a été très-funeſte à l'Art ;* qu'il en eſt réſulté un abus épouvantable ; que le Poëte Tragique s'eſt cru dans l'obligation de faire pleurer les Spectateurs, & que le Poëte Comique de ſon côté s'eſt attaché à faire rire les ſiens ; & à cela, Monſieur, il eſt clair encore qu'il n'y a point de réponſe à faire, non plus qu'à cette Note où l'auteur s'écrie du ton d'un Inſpiré : *Tombez, tombez, murailles, qui ſéparez les genres !*

Il indique, dans un autre Chapître, de nouveaux caractères à tracer. Il n'eſt pas content qu'on n'ait encore mis ſur la ſcène que quelques Gaſcons : il propoſe d'y faire paroître auſſi le Bordelois, le Marſeillois, le Nantois, le Lyonnois, le Ruſſe & l'Allemand, afin de corriger leurs ridicules, & il oublie, dans cet endroit, qu'il vouloit, quelques pages plus haut, qu'on pardonnât aux Ri-

dicules, pour ne faire la guerre qu'aux Vices, & *s'enflammer avec majesté pour l'intérêt des mœurs.* Après avoir indiqué grand nombre de sujets moraux, il en propose un singulier: ce seroit de peindre *Socrate environné de ses Disciples, narrant avec feu, succombant tout-à-coup (quoique sans danger) aux accès d'une joie précipitée, prêt à expirer de rire, allarmant un instant pour ses jours chéris, & revenant le front brillant d'aise & de joie.* Je ne sçais, M^r, si vous serez plus heureux que moi; mais je n'ai jamais pû deviner ni le sublime, ni le moral, ni le tragique, ni le comique d'un pareil tableau. L'auteur, avec tout son zèle pour le *Drame*, n'est cependant pas ennemi de toute espèce de joie. *Car*, selon lui, *le Drame intéressant & châtré ne bannit point la gaîté; seulement il l'épure; il la rend plus douce & plus durable;* il n'excite point de longs éclats; *il s'applique à créer un sourire fin, délicat & paisible.* Reste à sçavoir, Monsieur, ce que c'est que le *Drame châtré.* Ce doit être une bien belle chose!

Le partisan du *Drame, châtré* ou non

châtré, ſuppoſe que quelqu'un vient lui faire des remontrances ſur ce qu'il prétend introduire au Théâtre François les Tiſſerands avec leurs bonnets ſur la tête, les Boulangers, les Cordonniers & les Manœuvres. Pour toute réplique, il lui dit durement: *Eh! pourquoi pas? Homme dédaigneux, approche, que je te juge à ton tour! Qui es-tu? Qui te donne le droit d'être hautain? . . . . Ah! ah! Tu es homme de Cour; tu a des dettes!* Et là-deſſus il accable ſon adverſaire d'un tas d'injures.

Dans un autre Chapître il s'efforce de réfuter ceux qui prétendent qu'un *Drame* eſt la choſe du monde la plus facile à faire, & je crois qu'à ce ſujet il a quelque raiſon; mais il ne faut pas dire à ſon exemple que celui qui aura fait une bonne Tragédie ne ſera pas capable de produire un *Drame* en proſe, &, pour le prouver, ne citer que des Ecoliers qui font des Tragédies déteſtables au ſortir du Collège.

Vous me diſpenſerez ſans doute, Monſieur, de ſuivre en détail les ima-

ginations biſarres de ce Dramatiſte. Il ſuffit de vous apprendre que tout cela eſt noyé dans un déluge de paroles accompagné à chaque page de Notes d'un ſtyle frénétique ou d'une peſanteur auſſi inſoutenable que celle du texte, & vous aurez l'idée la plus juſte de la manière générale de cet Ecrivain. Mais vous me ſçaurez gré de vous tranſcrire ici une Hiſtoire ou plutôt un Conte fort curieux, qu'il rapporte d'après le *Père Labat* *, pour appuyer l'opinion où il eſt que le Poëte Dramatique doit faire juſtice de tout homme vicieux & de tout ſcélérat qui échappe aux Tribunaux. » Un Sa» vetier de Meſſine, pauvre & ver» tueux, étoit né avec un amour ex» traordinaire pour l'ordre & la juſ» tice. Avec ces diſpoſitions inté» rieures, il avoit beaucoup à ſouf» frir dans le pays où il étoit né. Les » Loix y ſommeilloient. Il gémiſſoit » chaque jour de voir pluſieurs cri» mes impunis, & de nouveaux dé» ſordres être la ſuite de cette im-

* Dans la deſcription de la Sicile.

» punité. Tantôt le Coupable ſe dé-
» roboit à la rigueur des Loix par
» ſon crédit ou par ſon argent, tan-
» tôt par le ſubterfuge & la lenteur
» des formes. Il voyoit des Aſſaſſins
» & connus publiquement pour tels,
» marcher tête levée & braver le re-
» gard des gens de bien. Il voyoit
» des filles innocentes, ravies par
» force ou par intrigue à leurs pa-
» rens, déshonorées par l'opulence,
» & abandonnées enſuite par avarice
» à l'indigence la plus extrême. Il
» étoit témoin des monopoles, des
» vols publics, qui enlevoient à
» l'homme laborieux ſa ſubſtance &
» celle de ſes enfans. Il voyoit des
» concuſſions de toute eſpèce, qui
» faiſoient couler des larmes amères
» des yeux de ſes Concitoyens; &
» ces attentats, qui lui avoient mille
» fois percé le cœur, le faiſoient rê-
» ver inceſſamment aux moyens d'y
» remédier. Quel parti croyez-vous
» qu'il prit? Il ſe mit ſans façon à la
» place de la Juſtice, qui étoit im-
» puiſſante, & réſolut de lui donner
» une force qu'elle n'avoit pas; c'é-

» toit de punir les Coupables & d'en
» délivrer la Société, mais ſans l'ap-
» pareil ordinaire & public qui ac-
» compagne le châtiment des forfaits.
» D'après ce deſſein, ſon œil vigi-
» lant épia ſcrupuleuſement tous les
» délits, remontant d'abord aux preu-
» ves, écoutant enſuite les rapports,
» & faiſant un procès criminel à huis
» clos, exact & ſuivi. Lorſqu'il étoit
» bien & dûment convaincu du crime,
» alors il joignoit l'Office d'Exécuteur
» à celui de Rapporteur & de Juge;
» il avoit acheté à cet effet une de ces
» arquebuſes courtes, qu'on peut por-
» ter & cacher ſous le manteau; &
» quand ces Malfaiteurs s'aviſoient
» de s'aller promener dans des lieux
» écartés, ou que livrés à leur dé-
» bauche ils prolongeoient leurs cour-
» ſes nocturnes, alors notre ami de
» l'ordre leur déchargeoit équitable-
» ment cinq ou ſix balles dans le corps.
» Il paſſoit ſon chemin après cette
» belle expédition, ſans jamais tou-
» cher au cadavre, & s'en retournoit
» chez lui avec la ſatisfaction d'un
» homme qui auroit tué un loup ou un
» chien enragé.

» On comptoit déja plus de cin-
» quante exécutions, lorſque le Vice-
» roi, après toutes les recherches
» imaginables (car ce n'étoit pas gens
» de bas aloi qu'on avoit ramaſſés
» morts,) déſeſpérant de rien décou-
» vrir, propoſa deux mille écus à
» ceux qui pourroient donner des lu-
» mières touchant l'auteur de ces aſ-
» ſaſſinats : il fit ſerment, en face de
» l'autel, de pardonner à l'auteur
» même s'il venoit révéler ſes crimes.
» Le Savetier de Meſſine, craignant
» que l'on n'arrêtât quelqu'un à ſa
» place, alla demander une audience
» ſecrette, &, lorſqu'il fut ſeul avec
» le Viceroi, il lui dit fierement :
» c'eſt moi qui ait mis à mort ces cin-
» quante coquins que vous avez né-
» gligé de punir. Voici les procès ver-
» baux qui conſtatent leurs crimes.
» Vous lirez dans ces procédures le
» journal de mes recherches & la
» marche judiciaire que j'ai ſuivie ;
» rien n'y manque, & vous approu-
» verez, je crois, chacune de mes
» Sentences. Vous êtes coupable,
» ſans doute, de tous les maux que

» tous ces miſérables ont commis par » votre indolence, par votre mol- » leſſe & votre inaction; vous méri- » tez certainement le même châti- » ment; j'ai été tenté plus d'une fois » d'être juſte à votre égard, mais j'ai » reſpecté en vous la perſonne du » Roi que vous repréſentez. Vous » êtes maître préſentement de ma » vie, & vous pouvez en diſpoſer....«

Vous vous figurez bien, Monſieur, qu'un homme qui a des conceptions auſſi ridicules que celles que vous avez vûes dans l'analyſe que je vous ai donnée plus haut, a pris bien décidément ſon parti, & ſe met fort au-deſſus des règles, du bon goût & des Critiques. L'idée ſeule de ces derniers le fait tomber en convulſion. *Le goût*, ſuivant lui, *n'eſt qu'un mot de ralliement qui plaît fort à tous ceux qui ont un beſoin journalier d'écrire de grands mots..... Le goût n'eſt guères que la production de la foibleſſe.* Ainſi voilà *Virgile*, *Horace*, *Racine*, *Fénélon*, &c, au rang des Ecrivains foibles. M. *Mercier* ne peut tolérer les quatre *Poëtiques*; il ne peut ſupporter ni les *Journaliſtes*

ni leurs extraits; il n'eſt pas difficile d'en deviner la cauſe. J'ai moi-même, Monſieur, une très-grande part à la proſcription univerſelle, & j'ai l'honneur d'être le plus maltraité de tous. Il nous prodigue les galantes épithètes d'*inſignes Pédans*, de *Miſérables*, & autres gentilleſſes à-peu-près auſſi ingénieuſes. *Maîtres ſots*, dit-il dans un autre endroit, *têtes ſtupides, ſi vous pouvez lire, liſez l'ouvrage intitulé La Conſtitution de l'Angleterre* !* Mais les *Critiques* & les *Journaliſtes* doivent ſe conſoler; *Ariſtote*, *Plaute*, *Horace*, *Molière*, *Jean-Baptiſte Rouſſeau*, *Racine & Boileau* ne trouvent pas plus de grace aux yeux de ce terrible Diſſertateur. *Ariſtote* n'a rien dit de neuf; on ne rencontre dans ſa Poëtique que des *diſtinctions ſubtiles*, *des choſes inintelligibles & des idées communes*. *Plaute n'eſt qu'un miſérable Far-*

* On trouve dans ce volume quelques notions curieuſes ſur la Conſtitution Angloiſe; mais d'ailleurs l'auteur a plus raiſon qu'il ne croit de mettre *ſi vous pouvez lire*; car c'eſt un des Livres les plus mal écrits qui ayent paru dans ce ſiècle.

pour la partie du ſtyle que l'auteur marque par-tout un profond mépris. Il y a quelque choſe de plus : c'eſt que ce même *Racine* n'eſt pas *Peintre*, & *que Corneille eſt plus naturel que lui ; on n'apperçoit jamais en lui les mouvemens impétueux de la paſſion, ſon délire, ſes fureurs :* témoins *Hermione*, *Oreſte*, *Phèdre*, *Roxane* & *Clytemneſtre qui, au fond, n'eſt qu'une très-auguſte Bourgeoiſe. L'auteur de Mahomet eſt fort ſupérieur à Racine ; l'art eſt bien mieux déguiſé chez lui.* Pour les *Plaideurs*, ils paroiſſent au grand *Ariſtarque* moderne *une miſérable farce, où il n'y a ni génie, ni goût, ni vérité. C'eſt bien-là qu'on voit que Racine n'avoit pas un grain de Philoſophie..... Louis XIV en a ri beaucoup ; à moi*, dit l'Obſervateur Philoſophe, *elle me fait pitié !* C'eſt dommage que *Molière* ne ſoit pas une autorité bien reſpectable pour l'auteur ; car je lui aurois cité un mot de ce Poëte au ſujet des anciens détracteurs de cette même Comédie : *Ceux qui regardent cette Pièce comme une ſotiſe*, diſoit-il, *me paroiſſent eux-mêmes de grands ſots.*

Mais c'eſt pour *Boileau* que l'auteur a réſervé tous ſes foudres. Ce *Boileau* lui déplaît ſouverainement. *Boileau* avoit *l'ame froide, un tempérament de glace ;* il avoit quelque bon ſens, mais *ce bon ſens n'étoit que vulgaire ; ſes vues ſont étroites ; ſes préceptes ſe reſſentent des bornes de ſon imagination : la Poëſie n'y eſt ni ſentie ni appréciée ; nul élan, nulle verve, nulle chaleur. Il étoit trop étranger au langage des paſſions, pour diſcuter cette queſtion ſi l'amour eſt une foibleſſe. Ce point ſurpaſſoit ſa portée.* Il ne ſçavoit pas *que l'amour rend l'homme qui en eſt plein un homme ſacré. Il n'auroit pas compris Zaïre ; il n'étoit pas en état de lire Fontenelle*, &c. Ce n'eſt pas ſeulement aux ouvrages de l'infortuné *Deſpréaux* que le Critique s'en prend, c'eſt à ſa perſonne elle-même. *Je ne puis*, dit il, *me refuſer à un aveu qui ſoulagera mon cœur ;* & là-deſſus il traite ce Poëte *d'ame envieuſe & jalouſe, d'ame meſquine, fondant ſon audace ſur des prétentions uſurpées ; d'homme petit dans ſes froides vengeances, ſec dans ſa morale, adulateur devant l'idole à Dia-*

déme, moins méchant que ſon ami Racine le dévot, mais plus inſupportable, inſolent, rampant, vain, tracaſſier, opiniâtre. Enfin, Monſieur, je crois en vérité que le pauvre *Boileau* eſt encore traité plus mal que moi.

Un homme de Lettres à qui je montrois toutes ces judicieuſes aſſertions en déployant librement toute *la ſouplesſe de mes muſcles zigomatiques*, ſe mettoit dans une fureur épouvantable à chaque mot que je lui liſois. Je l'entendois murmurer ſans ceſſe entre les dents, *comme avec irrévérence parle des Dieux*, & le reſte. Pour moi, Monſieur, je riois de cette indignation même. Que diroit-on de quelqu'un qui ſe mettroit en colère contre un homme qui a la fièvre ? Mais il ne ſera pas hors de propos de vous faire voir de quel ſtyle on écrit quand on a un mépris auſſi profond pour *Horace* & *Boileau*. Je vous ai déja donné quelques eſſais de la manière admirable de M^r. *Mercier*. En voici d'autres qui pourront vous égayer. *Le cerveau*

[illegible] Cet [illegible] Dans [illegible] Paris [illegible] Poete [illegible] Poëte [illegible] Poëte [illegible] Poëte

Pour peu que vous le déſiriez, Monſieur, je ſuis en état de vous envoyer plus de trois cens pages de citations auſſi précieuſes toutes tirées du même Livre; mais il y a plus de deux heures que je lutte contre l'effet invincible que produit en moi & que produira dans bien d'autres cette vaporeuſe production.

Je bâille, étend les bras, ferme l'œil & m'endors.

Poſt-ſcriptum. Je viens de l'éprouver, Monſieur : il eſt naturel qu'on ſoit frappé pendant le ſommeil des objets qui ont occupé notre imagination. Mais le ſonge que j'ai eu eſt trop ſingulier pour que je me refuſe à vous en faire part. A peine eus-je les yeux fermés, que je me trouvai tranſporté tout-à-coup dans les Champs Elyſées, dans ces boſquets enchanteurs où les ombres illuſtres des *Pindares*, des *Homères*, des *Anacréons*, des *Sophocles*, des *Virgiles*, des *Horaces*, des *Térences*, des *Corneilles*, des *Racines*, des *Molières*, des *la Fontaines*, des *Rouſſeaux*, & autres grands Poëtes de

tous les pays & de tous les ſiècles, partageoient la deſtinée des Dieux en parlant leur langage. Il m'étoit permis d'être témoin de la gloire & du bonheur dont jouiſſoient ces Génies immortels auxquels j'ai rendu des hommages ſi ſincères & ſi multipliés pendant plus de trente années de ſuite. Je ne l'aurois pas cru, Monſieur ; ils conſervent après leur mort quelque curioſité de ſçavoir ce qui ſe paſſe dans ce Monde littéraire où ils ont joué un rôle ſi brillant. Quelques-uns me demandèrent ce que l'on penſoit, ce que l'on diſoit de leurs ouvrages. Je ne ſçais par quel haſard j'avois encore le nouvel *Eſſai Dramatique* entre les mains. Pour toute réponſe, je le préſentai au cauſtique *Deſpréaux* que j'avois remarqué dans le nombre de ceux qui m'avoient adreſſé la parole, & je lui fis ſigne de jetter un coup-d'œil ſur les endroits du volume qui étoient apoſtillés. Je m'attendois à voir les ſourcils du Satyrique ſe froncer, & des flots de bile s'épancher contre le moderne *Zoïle*. Il fut au contraire

d'une tranquillité qui m'étonna; il demanda, avec un grand ſang-froid, la permiſſion de faire à l'aſſemblée la lecture des belles choſes qu'il venoit de parcourir. C'étoit un ſpectacle curieux, Mr, que de voir, à meſure qu'il liſoit, les divers mouvemens de ſurpriſe, & les différentes attitudes de cette auguſte aſſemblée! J'ignore comment on appelle les muſcles qui ſervent à faire bâiller; mais je puis vous répondre que chez la moitié des aſſiſtans ils ſe déployoient avec la plus prodigieuſe étendue; je voyois les épaules des autres ſe plier & ſe replier continuellement; ceux qui étoient intéreſſés dans cette lourde Diſſertation, ou avoient l'air froid, de l'indifférence, ou laiſſoient échapper quelque dédaigneux ſourire. On ſe demandoit ce qu'avoit donc fait le Dieu de la Poëſie à cet auteur qui vouloit proſcrire les vers du Théâtre, & les reléguer dans les Madrigaux. Mais ce qui m'amuſa le plus, Monſieur, ce fut la colère naïve du bon *la Fontaine*. Il ſe déſeſpéroit de la meilleure foi du monde au ſujet de toutes les louanges qu'on

lui donnoit dans cette ennuyeuſe rapſodie, & que *Boileau* lui répétoit avec malignité. Il traita la choſe ſi ſérieuſement qu'il fit partager ſon indignation à la plûpart de ceux qui étoient préſens ; il fut arrêté qu'on feroit une députation au Dieu des Vers pour lui demander juſtice des inſultes accumulées tant contre lui-même que contre ſes Favoris, dans cette production ténébreuſe. Les informations furent bientôt achevées. Voici l'Arrêt qui fut prononcé, & que j'ai été chargé de ſignifier à l'auteur.

» Nous APOLLON, Dieu de la » Poëſie, des Arts, de la Lumière, » &c. Vû la plainte portée par notre » amé & féal *Jean de la Fontaine*, » contre l'auteur d'un Livre, en proſe » amphigourique, intitulé : *Du Théâtre* » *ou Nouvel Eſſai ſur l'Art Dramatique* ; » oui le rapport des Aſſeſſeurs par nous » choiſis à cet effet, déclarons ledit » auteur bien & dûment convaincu » d'avoir lâchement & proditoire- » ment attenté à nos droits les plus » anciens & les plus ſacrés, en s'ef- » forçant

» forçant de soustraire *Melpomène* &
» *Thalie* malgré elles à notre Juriſdic-
» tion, & en vomiſſant un torrent
» de blaſphêmes contre notre perſonne
» Poëtique & les ſoutiens de notre
» Empire ; d'avoir voulu renverſer
» toutes les loix & les règles ; d'a-
» voir pris dans quatre cens pages de
» ſuite le ton de la préſomption la
» plus puniſſable ; d'avoir mis dans
» les *Drames* la perfection du Théâ-
» tre, &c, &c, &c, &c: Pour ré-
» paration de quoi l'avons condamné
» & condamnons à ſe rendre en la
» grande Cour du Louvre, vis-à-vis
» la porte de l'Académie Françoiſe,
» & là, à genoux, une couronne de
» chardons ſur la tête, faire amende
» honorable, 1° à nous Dieu de la
» Poëſie ; 2° à nos amés & féaux *Ariſ-*
» *tote*, *Horace*, *Plaute*, *Deſpréaux*,
» *Molière*, *Racine*, &c, & leur de-
» mander le pardon le plus humble, ain-
» ſi qu'à nous, de toutes les propoſi-
» tions téméraires, ridicules, inſen-
» ſées & mal-ſonnantes répandues
» dans ledit *Eſſai* ; & faute, par ledit
» Accuſé, de ſe repréſenter dans vingt-

» quatre heures pour ſatisfaire aux » condamnations ci-deſſus, il a été » dit que ledit auteur ſeroit forcé de » faire imprimer tous les ans deux » gros Drames en proſe, pleins de dé- » clamations & d'incongruités, & de » s'expoſer lui-même ainſi, tous les ſix » mois, à la riſée publique. DONNÉ » en notre Cour plénière des Champs » Elyſées, ce . . . &c. «

L'uſage de cette Cour eſt que ſes Jugemens ſoient publiés à ſon de trompe. Celui-ci le fut à trois repriſes; & ce fut le bruit éclatant que je crus entendre qui me retira du profond ſommeil où j'étois plongé. Tout ceci n'eſt qu'un ſonge, ſans doute; mais ce qu'il y a de ſingulier, Monſieur, c'eſt qu'en m'éveillant j'ai trouvé ſur mon Bureau deux Drames énormes en proſe de la compoſition de l'auteur de l'*Eſſai*. Je vous en rendrai compte au premier jour; & je me flatte d'avance de donner par cet Article, un exercice agréable à vos *muſcles zigomatiques*. Je ſuis, &c.

A Paris, ce 10 Novembre 1774.

LETTRE V.

Le Jugement de Pâris : Poëme en quatre Chants, ſuivi d'Œuvres Mêlées. Nouvelle Édition, corrigée & augmentée ; par M. Imbert. A Paris, chez Delalain ; un volume in-8° de 248 pages, avec des Gravûres.

CE Poëme de M. *Imbert* eſt, ſans contredit, un des meilleurs ouvrages en vers de ce ſiècle. Je vous ai rendu compte, il y a environ deux ans, de la première édition avec les éloges qu'elle méritoit, & vous avez ſur-tout admiré la manière ingénieuſe dont l'auteur a ſçû rajeunir par les détails une fiction auſſi rebattue. On n'auroit jamais imaginé que cette vieille hiſtoire de la Pomme adjugée à *Vénus*, pût fournir de nos jours un Poëme auſſi agréable : tant il eſt vrai que la Mythologie, miſe en œuvre par le talent, eſt toujours pour la Poëſie une ſource inépuiſable !

M. *Imbert*, dans la nouvelle édition que je vous annonce, a corrigé un assez grand nombre de fautes & de vers foibles. A présent, le style de ce Poëme est d'une élégance plus continue, & le plaisir du Lecteur n'est plus interrompu par certaines taches, légères à la vérité, mais qui ne peuvent manquer de faire toujours quelque tort à l'impression totale que produit un ouvrage. Les changemens heureux de l'auteur se font sur-tout remarquer dans le premier Chant. Le dernier Chant est enrichi d'un morceau qui n'étoit pas dans la première édition. Vous vous rappellez que les deux rivales de *Vénus* avoient fait les promesses les plus séduisantes à *Pâris*, s'il se déterminoit en leur faveur; *Junon* y avoit joint des menaces en lui prédisant tous les malheurs qui l'accableroient, si elle se voyoit dédaignée. M. *Imbert* a cru que *Vénus* devoit balancer l'effet de ces menaces terribles, en lui faisant voir dans un songe tout le bonheur dont l'*Amour* alloit combler le reste de sa vie.

Mais tout-à-coup une douce langueur
Appeſantit ſon humide paupière ;
Son œil moins vif ſe ferme à la lumière ;
Et du plaiſir le ſommeil eſt vainqueur :
Sommeil magique, où, par d'heureux mets ſonges,
Vénus auſſi prédiſant à ſon tour,
Veut lui montrer, dans le miroir des ſonges,
Tous les plaiſirs que lui garde l'Amour.
Il voit déja des Nimphes bocagères,
Cheveux flotans, en habits de Bergères,
Mêler en chœur & cadencer leurs pas ;
Pâris les voit entrelacer leurs bras,
Et déployer des guirlandes légères ;
Sous mille aſpects toujours voluptueux,
En s'agitant, les croiſer, les étendre,
Et s'enlacer dans leurs mobiles nœuds,
Ou, ſur leur tête, en voûte les ſuſpendre.
Après la danſe, on ſe diſperſe au loin ;
Œnone reſte ; elle obſerve, examine,
Et tout-à-coup ſe croyant ſans témoin,
Va ſe plonger dans une onde argentine.
Pâris a vû ſon modeſte embarras :
Pâris a vû par degrés ſa parure
Se diſperſer & joncher la verdure ;
Un voile ôté lui rendoit mille appas ;

Mais ſur ſon ſein la volupté reſpire :
Un doux penſer l'agite en ce moment ;
Et ſur ſa bouche a placé le ſourire.
Et quel ſouris ? Celui que vainement
Cherche l'époux, & qu'on donne à l'Amant.
A ſes tranſports le Prince s'abandonne,
Lorſqu'une voix qui lui parle tout bas,
Lui dit : » *Pâris*, cours, vole dans ſes bras ;
» Mais ſouviens-toi que *Vénus* te la donne.
Jaloux & fier d'un triomphe ſi beau,
Bientôt par lui la palme eſt emportée ;
L'Hymen gémit à cet affront nouveau,
Baigne de pleurs ſa couche dévaſtée,
Et tout honteux foule aux pieds ſon flambeau.

Ainſi *Vénus*, de plaiſir & de g'oire
Ouvre à *Pâris* un immenſe horiſon ;
Et cette image efface en ſa mémoire
L'oracle affreux qu'a prononcé *Junon*.
Le ſommeil fuit, avec lui tous les ſonges ;
Mais le réveil eut bien ſa volupté !
Il trouve encor *Vénus* à ſon côté ;
Jamais peut-être, à de ſi doux menſonges
Ne ſuccéda ſi douce vérité.

Ce ſonge charmant n'eſt ſûrement pas inférieur aux meilleurs endroits

de ce poëme : il eſt rempli d'images voluptueuſes. Mais étoit-ce bien le lien de placer un épiſode ? L'intérêt n'eſt-il pas fixé ſur les amours de *Vénus* & du prince Troyen ? Et n'eſt-on pas fâché de voir ce jeune Prince ſi promptement infidèle ? D'ailleurs, ce ſonge retarde le dénoûment de l'action, &, comme la Pomme eſt donnée du moment que *Vénus* ſe rend à *Pâris*, tout ce qui ſuit doit être un peu languiſſant.

L'auteur n'a pas moins ſoigné toutes les pièces qui accompagnent cet excellent poëme. Il en a même imprimé un grand nombre de nouvelles, & ce ne ſont pas les moins intéreſſantes du recueil. Il n'en eſt aucune qui ne décèle beaucoup de talent. Celle qui ſe préſente la première eſt une Ode ſur l'ambition où l'on trouve des ſtrophes que pourroient avouer les plus grands Maîtres. Vous y admirerez entr'autres un très-bel écart ſur l'entrepriſe des Titans contre les Dieux. La ſtrophe où il peint ces audacieux fils de la terre eſt digne de *Rouſſeau* par la clarté, la préciſion & la majeſté du ſtyle.

Indomptables Géans que l'œil meſure à peine,
Ils infectent les airs de leur brûlante haleine ;
L'aſtre du jour pâlit & recule d'horreur ;
La terre en les voyant méconnoît ſon ouvrage ;
Et leur aſpect ſauvage
Au ſein qui les fit naître imprime la terreur.

Au reſte, toute cette fiction jette beaucoup de poëſie dans l'Ode entière ; j'aurois ſeulement voulu que le poëte ne dît pas qu'un uſurpateur ravage le monde

Pour allonger ſon nom du vain titre de Roi.

Ce n'eſt pas ſeulement pour *allonger ſon nom d'un vain titre* qu'un ambitieux fait la guerre ; c'eſt pour commander réellement à des millions d'hommes, c'eſt pour envahir ſeul toutes les richeſſes & la force de pluſieurs nations. Je crois que peu de Princes s'engageroient dans des entrepriſes périlleuſes par la ſeule vue d'acquérir le *vain titre de Roi de Jeruſalem*.

On rencontre quelques pages plus loin, un autre morceau où l'auteur a ſçu mêler avec adreſſe le ſentiment à

la poëſie; jamais ſujet n'a mieux comporté cet heureux mêlange: il eſt queſtion d'un poëte guerrier qui vient de perdre ſon ami. C'eſt une lettre ſuppoſée, écrite du champ de bataille par le poëte *Simonide*. Elle eſt imitée d'une eſpèce d'Héroïde Allemande de M. *Buſch*, qui eſt fort longue & fort rédondante, mais où il ſe trouve de belles choſes. L'endroit où *Simonide* cherche parmi les morts le corps de ſon ami, eſt un des plus beaux morceaux de l'imitation.

Un invincible effroi courant de veine en veine;
Me frappe, & malgré moi, haletant, hors d'haleine,
Les cheveux hériſſés, & le corps chancelant;
Dans ces champs de la Mort je me traîne à pas lent.
Quel immenſe tombeau! Là, fière de ſes crimes,
La Mort, ſous mille aſpects, étale ſes victimes.
A côté des Vaincus, les Vainqueurs maſſacrés;
Sur des hommes mourans, les chevaux expirés;

Des têtes, loin du tronc, de bleſſures couvertes ;
Des yeux mornes, éteints, des lèvres entr'ouvertes,
Où la Prière en vain, vers le Ciel s'élançant,
Demeura ſuſpendue & mourut en naiſſant ;
Là, plus d'un corps glacé, dont l'horrible viſage
Garde empreintes encor la douleur & la rage ;
Un autre ici tombé ſous un bras aſſaſſin,
Ronge un tronçon de glaive enfoncé dans ſein.
Ainſi de *Leucharis* mon œil cherche la trace ;
Entouré d'ennemis, qu'immola ſon audace ;
A mes regards enfin paroît ſon corps ſanglant ;
Sur lui j'étends à peine un bras foible & tremblant,
J'unis ma bouche ardente à ſes lèvres glacées,
Et bientôt de mes mains, autour de lui preſſées,
Je ravis à la plaine un ſi triſte fardeau ;
Je le ravis, hélas ! pour le rendre au tombeau.

Alors tous ſes amis, qui n'ont pû le défendre,
Apportent le tribut des pleurs dûs à ſa cendre,
Pareil aux marbres vains, funèbres ornemens,
Que l'Art a figurés autour des monumens;
Par l'excès des douleurs, chacun morne & tranquille,
Se contemple en ſilence, & demeure immobile.

Cette derniere image eſt d'une grande beauté : comme elle eſt ſimple, noble & poëtique en même temps! Comme elle exprime avec énergie tout l'accablement de la conſternation !

Vous lirez auſſi avec plaiſir un poëme intitulé *le Conſul Villars*. C'eſt un trait d'hiſtoire admirable qui honore la ville de Nîmes, patrie de l'auteur. Quand l'ordre du maſſacre de la S. Barthelemi arriva dans cette ville, l'un des Conſuls nommé *Villars*, au lieu de le faire exécuter, raſſembla les deux partis, les exhorta à la concorde, & prévint ainſi cet horrible déſaſtre.

Il dit: vers ſes foyers il s'avance en Vainqueur;
Tout un peuple le ſuit; jamais triomphateur
D'une ſi noble pompe a-t-il reçu l'hommage?
Son nom, béni cent fois, vole ſur ſon paſſage.
Ce ne ſont plus ces cœurs avides de forfaits;
Tous ces Concitoyens ne forment déſormais
Qu'une Religion auguſte & volontaire,
Qu'une famille enfin dont *Villars* eſt le père.
Il voit le fanatiſme à ſes pieds abattu.
Sur le cœur des Humains que ne peut la Vertu?
Un ſeul homme à ſon gré maîtriſe un Peuple immenſe.
La nuit vient, l'heure ſonne, & tandis que la France
Voit ſes enfans contr'elle aiguiſer leurs poignards,
Tandis que ſon ſang coule autour de tes remparts,
Nîmes, tes Citoyens repoſent ſans allarmes;
La paix veille ſur eux: le tumulte des armes,
Le bruit & les clameurs reſpectent leur ſommeil,
Et la ſécurité préſide à leur réveil.
Nîmes, de ton Héros conſerve la mémoire;

Villars fit ton bonheur, il fait encor ta gloire:
Puiſſe ſon nom fameux, tant que vivra le tien,
Enfler d'un juſte orgueil ton dernier Citoyen!

Il y a dans cette tirade une expreſſion qui n'eſt point juſte. On dit bien *tous ces concitoyens ne forment qu'une famille*; mais je crois qu'on ne peut dire *tous ces concitoyens ne forment qu'une religion.*

Deux Eglogues ajoutées à cette nouvelle Edition, ſont de nouvelles preuves de la fléxibilité de l'auteur à ſe prêter aux différens genres qu'il veut traiter. Le cadre de la première eſt neuf. *Hylas* annonce à ſa maîtreſſe que la guerre va ravager les campagnes qu'ils habitent. *Philis* lui demande quel eſt ce fléau dont ils ſont menacés. *Hylas* lui en explique les horreurs par des comparaiſons & des images familières à des Bergers. Voici un morceau qui vous donnera une idée du talent de M. *Imbert* pour le genre paſtoral. C'eſt *Philis qui* parle.

Je frémis, cher *Hylas*! ſi leur main ſanguinaire

Te raviſſoit un jour ta fidèle Bergère,
Tu voudrois la défendre ; &, près de ta *Philis*,
De ton amour, hélas ! la mort ſeroit le prix.
Mais non ; toujours le Ciel à nos vœux fut propice :
Nous n'avons point, *Hylas*, irrité ſa juſtice ;
Sans doute ſa bonté ſur nous veille toujours,
Et, s'il veut que je vive, il défendra tes jours.
Tu ſçais quelle eſt pour toi ma facile tendreſſe ;
Je ne ſçais que t'aimer ; *Hylas* ſeul m'intéreſſe.
Tu vis, lorſqu'en ces lieux un Seigneur d'alentour,
Un jour, avec tant d'or, vint m'offrir ſon amour,
Comme je rejettai ſon amour, ſes largeſſes :
Eh ! non, dis-je, gardez tout votre or, vos richeſſes,
Qu'en pourrois-je acheter ? Il me faut pour tout bien
Des Moutons, un Berger : j'ai tout cela pour rien.
Et de toi pour jamais je ſerois ſéparée !
Que deviendrois-je, *Hylas* ? Fugitive, égarée,

Je trainerois par-tout mes ennuis, ma douleur.
Qui me rendroit l'ami qu'avoit choiſi mon cœur ?
Pour qui voudrois-je encor paroître toujours belle ?
Pour qui me verroit-on cueillir la fleur nouvelle ?
Qui feroit pour *Philis* réſonner ſes pipeaux ?
Quelles mains prendroient ſoin de mes jeunes troupeaux ?
Fuyant le ſerpolet & la fleur bocagère ;
Ils mourroient de langueur, ainſi que leur Bergère.

Il ſeroit difficile de réunir plus de ſentiment à plus de naïveté, de grace & d'élégance.

L'autre Eglogue de M. *Imbert* eſt imitée de l'Allemand. Je vous exhorte à la lire dans le livre même. Le fonds en eſt ingénieux, & le Poëte François l'a rendu avec beaucoup d'agrément & de délicateſſe.

Je paſſe différentes pieces fugitives de peu d'étendue, quoique très-agréables, pour vous parler d'un ouvrage

plus important. C'eſt une Epître au Roi ſur la protection qu'il doit aux Arts. L'objet de l'auteur eſt de prouver qu'il eſt avantageux à un Monarque que ſes ſujets ſoient éclairés. Il a tort cependant d'avancer que, parmi les peuples barbares, ſi la vigne coule, on s'en prend au Souverain. Il n'y a point d'exemple d'un aveuglement auſſi bizarre. Mais ce qu'il dit avec raiſon, c'eſt que les Arts contribuent plus que toute autre cauſe à la gloire des Empires & de ceux qui les gouvernent. Il cite les ſiècles d'*Auguſte* & de *François I.* Celui de *Louis XIV* auroit pu lui fournir un magnifique tableau.

Les Arts rendent un pays recommandable, même après que les jours de ſa gloire ſont paſſés. Vois, pourſuit l'auteur,

Vois des premiers *Céſars* la Cité déſolée;
Des Arts enſevelis ſuperbe Mauſolée.
Pourquoi, même aujourd'hui, voit-on de toutes parts
Les Peuples accourir au ſein de ſes remparts?
Son antique Sénat dort dans la nuit profonde;

Rome n'eſt plus la Reine & la terreur du monde.
Non ; mais *en enc*hainant le reſte des mortels,
Rome avoit au Génie érigé des autels ;
Et l'on croit voir encor errer dans cet aſyle
Les mânes révérés d'*Horace* & de *Virgile ;*
Les débris des Beaux-Arts, cultivés par ſes mains,
Lui conſervent encor l'hommage des humains ;
Du Capitole altier on cherche les murailles,
Et ce Cirque ſanglant, cher au Dieu des batailles ;
Le Germain gravement vient pour la contempler ;
Le François court auſſi la voir, pour en parler ;
Et l'Anglois, murmurant contre ſes deſtinées,
En médiſant du Pape, y répand ſes guinées.

En voilà ſuffiſamment, Monſieur, pour vous prouver que cette édition eſt ſupérieure à la première, & pour vous faire voir combien le jeune auteur peut donner d'eſpérances fondées aux amateurs de la belle poëſie, qui, malgré l'éloquence glaciale de nos Sophiſtes, ne laiſſent

pas d'être encore en assez grand nombre parmi nous. Mais on ne sçauroit trop exhorter M. *Imbert* à ne pas se laisser séduire par cette ambition si commune de nos jours pour la Monarchie universelle en fait de littérature : ambition dont M. *de Voltaire* a donné le premier & pernicieux exemple. Que celui des *Corneilles*, des *Racines* & des *Molières*, mérite bien mieux d'avoir des imitateurs ! Ces grands hommes ont cherché, ont trouvé les genres pour lesquels la Nature les avoit faits, & se sont bornés à s'y perfectionner.

*Lettre à l'Auteur de ces Feuilles sur le Voyage de Messieurs D******, & G***, dans le Nord.*

A Stockholm le 30 Avril 1774.

VOUS sçavez sans doute, Monsieur, que Mrs. *D****** & *G****, ces deux illustres Apôtres de la Philosophie, viennent de parcourir l'Allemagne & les Païs Septentrionaux, pour examiner par eux-mêmes les progrès de *la science* dans ces heureuses contrées,

en faveur desquelles, suivant leur expression, *s'élève pur & serein le soleil de la Philosophie qui n'a pu encore dissiper les brouillards de l'épaisse ignorance, où nous autres François nous sommes plongés.* Appellé dans le Nord, il y a quelque mois, je fis, depuis Paris, précisément la même route que ces Messieurs, mais quelques semaines plus tard. Je partois, je vous l'avoûrai, avec un peu d'humeur contre nous. Je vous trouvois un Censeur bien rigide, quelquefois même injuste envers plusieurs Littérateurs, dont j'estime toujours les talens, mais que j'avois la bonhomie de respecter encore comme citoyens. Je laisse à part la rigueur avec laquelle vous jugez leurs productions littéraires; c'est une discussion qui me méneroit trop loin. Tout ce que je me propose dans cette Lettre, est de donner des éloges au courage avec lequel vous les poursuivez comme ennemis du culte public, du gouvernement François, de la société même dans laquelle ils vivent, & de justifier moi-même votre zèle à tous ces

égards. Je vais vous montrer Monsieur *D******* en robe de chambre ; vous pouvez prendre cette expression au propre ou au figuré ; car ce grand Missionnaire de la Philosophie, peut-être par reconnoissance pour les présens de ses amies, a fait voir à toute l'Allemagne la robe de chambre que Madame ****** lui a donnée.

Les principes de M. *D******* n'ont pas fait fortune en ce païs-ci. Son fanatisme (car de quel nom appeller l'emportement avec lequel ces Messieurs soutiennent leurs opinions sacriléges, la violence avec laquelle ils veulent les faire adopter, leur mépris, leur haine, pour quiconque respecte le culte de son païs) son fanatisme, dis-je, lui a suscité d'assez mauvaises affaires à Léipsick, où il vouloit faire des prosélytes de tous les professeurs de l'Université. Ailleurs, piqué de ce qu'on ne prenoit seulement pas garde à lui, il parcouroit les jardins publics, les édifices, les galeries de Tableaux, vêtu de la manière la plus bizare ; ici, en robe de chambre, là en mules jaunes, par-tout en bonnet

de nuit, portant dans chaque ville où il arrivoit qu'il avoit oublié sa perruque dans celle qu'il venoit de quitter pour se donner un air important et distraction philosophique. On demandoit de tous côtés quel étoit cet homme extraordinaire; & son serviteur G*** répondoit : *c'est Monsieur D******. On ne s'en trouvoit guères mieux instruit.

A Petersbourg, même impatience d'être connu, même singularité, même besoin, pour être apperçu, à des manières étranges. Tantôt on l'eut pris pour un Prêtre Tartare, tantôt pour un Envoyé des Calmoucks, quelquefois pour un Medecin Calmouck. Les Russes ne devinoient point que c'étoit là l'illustre M. D******. Pour mettre fin à ces parades, l'Impératrice eut la bonté de vouloir faire babiller le Philosophe à la mode du pays. Il se prévalut encore de cet incident pour faire parler de lui. Mais, par un hazard incroyable, le Tailleur de la Cour, qui juge les gens sur leur mine, prit la mesure du Laquais au lieu de prendre celle du Maître; & ce Domestique, un beau

matin, parut vêtu de magnifiques fourrures au lieu de ſa caſaque ; ce qui fit la matière d'une petite hiſtoire aſſez piquante. Ce ne fut qu'à cette occaſion que les oiſifs de la Cour & de la Ville apprirent enfin qu'il y avoit un Philoſophe François à Pétersbourg. Etoit-ce par de ſemblables facéties que *Platon* * ſe faiſoit connoître, lorſqu'il alloit s'inſtruire dans l'Egypte, la Sicile, &c ? Au contraire, jamais homme ne fut plus ſimple & plus modeſte que ce grand Philoſophe. Vous ſçavez, Monſieur, que, retournant de Sicile en Gréce, il paſſa dans la ville d'Olympie pour en voir les Jeux. Il s'y trouva logé avec des étrangers de diſtinction ; il mangeoit avec eux, paſſoit avec eux les journées entières, & vivoit de la manière la plus commune, mais la plus honnête en même temps. Les Jeux finis, ils allèrent avec lui à Athènes où il les logea. A peine furent-ils arrivés qu'ils le prièrent de les mener voir le grand *Platon*, diſciple de *Socrate*. *Platon* leur dit en ſouriant que c'étoit lui-même. Ces

* M. *D******, eſt toujours appellé *Frère Platon* par ſon ami M. *G****.

étrangers ſurpris ne pouvoient a
admirer la douceur & la ſimplicité d
homme de ce génie. Si M. *D****
avoit été à la place de *Platon*,
étrangers auroient ſçu dans la min
qu'il étoit le grand *D*******; reſt
ſçavoir quelle idée ils en auroient e

Au reſte, Monſieur, les puéril
d'amour-propre échappées à Monſi
*D****** dans le Nord, ne ſont
des ridicules. Ce qui eſt plus gra
c'eſt de voir ces Sages, ces Philo
phes, ces Réformateurs du genre
main, donner l'exemple de la ſéditi
décrier chez les étrangers leur pa
& leurs concitoyens, s'agiter,
débattre comme des furieux contr
gouvernement de leur païs, pa
qu'il proſcrit leurs livres ſcandale
s'écrier que *la nation Françoiſe eſt
gradée, qu'elle a ſubi le joug du deſ
ziſme, que la liberté, les ſciences, la pr
périté, ſe ſont réfugiées dans le No*
&c. Mauvais citoyens, enfans ingr
de la mère la plus tendre, déclamate
injuſtes, voyagez, obſervez, & p
écrivez. Arrêtez-vous quelque ten
chez ces Princes, dont les penſi
v

vous rendent idolâtres. Vous verrez ſi, dans l'Europe entière, il eſt un païs où la liberté civile ſoit auſſi peu reſtreinte qu'en France ; vous verrez ſi, dans aucune autre région de la terre, on a pourvu avec autant de ſoin à la ſécurité du Citoyen ; vous verrez ſi, dans ces contrées que vous vantez tant, on a fait, en faveur de ceux qui cultivent les Lettres & les Sciences, des établiſſemens qui approchent de ceux que nous devons à nos Rois. Vous rougirez de votre ingratitude, & vous ceſſerez de déprimer votre Patrie pour flatter fructueuſement vos *Auguſtes Pratiques*. La paſſion & l'intérêt vous aveuglent ; vos éloges ſont quelquefois ſi déplacés qu'on pourroit les prendre pour des ironies ſanglantes, tandis que la ſatyre que vous faites du gouvernement François qui vous ſouffre, décèle l'ignorance la plus profonde. Vous diſconviendriez même de la beauté du climat de France, ſi c'étoit un bienfait de l'adminiſtration. Mais, ſi vous voulez vous détromper, publiez contre quelqu'un de ces Gouvernemens que

vous exaltez, un ſeul écrit modélé ſur ceux dont vous êtes ſi prodigues contre votre patrie ; calomniez la nation étrangère que vous admirez, inſultez à ſon Chef, à ſes Miniſtres, à ceux de la Religion : vous verrez ſi l'on ſe contentera de flétrir vos ouvrages, ou ſi, pour rendre la correction plus efficace, on ne vous reléguera pas dans les déſerts de la Sibérie, à Spielberg ou à Spandau.

J'ignore ſi M. *D******* ſera plus réſervé à ſon retour à Paris. Mais j'ai été ſi ſcandaliſé de la conduite qu'il a tenue pendant ſon voyage Septentrional, de ſes arlequinades, des diſcours peu meſurés qu'il s'eſt permis, que, s'il n'eſt déſormais plus ſage, je ſerai contraint de rendre publics des écrits que j'ai tolérés dans un Particulier qui n'avoit vu que ſon quartier, mais qui ſeroient inexcuſables dans un homme auſſi à portée qu'il doit l'être aujourd'hui de juger du bonheur qu'il a d'être François. J'ai l'honneur d'être, &c.

L. D. L. D. M. D. P.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 12 Novembre 1774.

LETTRE VI.

Traité de la Lecture Chrétienne, dans lequel on expose des règles propres à guider les Fidèles dans le choix des Livres & à les leur rendre utiles; par Dom Nicolas Jamin, Religieux de la Congrégation de Saint Maur; un volume in 12 de 428 pages. A Paris, chez J. F. Bastien Libraire, rue du Petit-Lion Fauxbourg Saint Germain.

POUR inspirer le goût de la Lecture à ceux qui ne l'auroient pas, l'auteur commence par en exposer l'utilité. La Lecture est pour l'esprit ce que l'aliment est pour le corps : c'est le sujet d'une réponse ingénieuse que fit le Duc *de Vivonne* à *Louis XIV*, qui lui demandoit un jour *à quoi pouvoient lui servir toutes ses lectures : Sire*, lui répondit ce Seigneur, *la Lecture*

fait à mon eſprit ce que vos perdrix font à mes joues. Dom *Jamin* cite l'exemple des grands hommes de l'Antiquité. *Platon* liſoit les ouvrages des Sçavans qui l'avoient précédé. *Caton d'Utique* portoit toujours un Livre avec lui quand il alloit au Sénat, & liſoit juſqu'à ce que les Sénateurs fuſſent aſſemblés, pour ne pas perdre le temps en diſcours inutiles. *Pline l'Ancien* étoit ſi paſſionné pour la Lecture, que la table même n'étoit pas capable de la lui faire abandonner, comme le rapporte *Pline le Jeune* ſon neveu & ſon fils adoptif. » On liſoit, dit-il, » pendant le repas ; & je me ſouviens » qu'un de ſes amis, ayant un jour » obligé le Lecteur de répéter quel- » ques mots qu'il avoit mal prononcés, mon oncle lui dit : *Vous les aviez ſans doute bien compris ?* Cet » ami ayant répondu affirmativement: » *pourquoi*, reprit mon oncle, *l'avez-vous donc fait répéter ? Vous nous avez fait perdre au moins dix lignes ;* » tant il étoit avare de ſon temps. «

Les avantages qui réſultent de la Lecture ſont très-multipliés. Le pre-

mier qui ſe préſente eſt de charmer l'ennui, dans ces momens où les occupations ceſſent, où les plaiſirs manquent; le ſecond, de ſuſpendre dans le Lecteur le ſentiment des peines dont la vie humaine n'eſt jamais exempte. *Horace* regardoit la Lecture des Anciens comme un des moyens les plus propres à nous procurer l'agréable oubli des chagrins qui ſe font ſentir dans tous les états, ſur le trône comme ſous le chaume. » O chère » maiſon de campagne, dit-il, quand » te reverrai-je ? Quand aurai-je le » bonheur d'oublier agréablement les » inquiétudes de la vie par la Lecture » des Anciens * ? « *Ovide*, ce Bel-Eſprit, qui s'étoit attiré la diſgrace d'*Auguſte* par ſon imprudence, aſſuré qu'il ne cherchoit autre choſe dans ſes études que l'oubli de ſes peines. » Je ne me propoſe, diſoit-il, en cul» tivant la Poëſie, d'autre but que » d'effacer de ma mémoire le ſouve» nir de mes malheurs. « Le troiſième avantage de la Lecture eſt de nous

* *Hor. Lib. 2, Sat. 6, v. 60.*

» mètre ni Théologien, mais celui-
» là seulement qui ignore l'art de
» guérir que sa profession l'oblige d'é-
» tudier. On ne doit accuser d'igno-
» rance que celui qui ignore ce que
» sa religion & son état l'obligent de
» sçavoir. Prétendre d'ailleurs à une
» universalité de connoissances, est
» une folie qui ne peut servir qu'à
» produire des esprits superficiels.
» Quand on veut tout sçavoir, on
» ne peut rien approfondir. L'esprit
» de l'homme est borné ; on le fati-
» gue, on affoiblit son activité en
» voulant trop étendre son attention.
» On ne voit pas de Sçavans univer-
» sels ; nous remarquons, au contraire,
» que les plus grands hommes de l'An-
» tiquité n'ont brillé que dans une cer-
» taine partie : les *Socrates*, les *Pla-*
» *tons*, les *Aristotes*, les *Pithagores*,
» dans la Philosophie : les *Hérodotes*,
» les *Thucidides*, les *Tite-Lives*, dans
» l'Histoire : les *Démosthènes*, les *Cí-*
» *cérons*, dans l'Éloquence : les *Ho-*
» *mères*, les *Virgiles*, les *Horaces*, dans
» la Poësie. Pour nous rapprocher de
» nos jours, le siècle de *Louis le Grand*,

» qui a donné tant de Sçavans, n'en » a point produit d'univerſels. L'un » étoit grand Orateur, l'autre grand » Philoſophe : celui-ci profond Théo- » logien, celui là Hiſtorien habile ; » un autre grand Aſtronome, &c ; » chacun a brillé dans un genre parti- » culier. Ils avoient, ſans doute, d'au- » tres connoiſſances, mais qui n'é- » toient pas ſi approfondies que celles » de la Science qui faiſoit l'objet prin- » cipal de leurs études ; & la nature » bornée de l'eſprit humain ne le per- » mettoit pas autrement. Il étoit ré- » ſervé à la vanité de notre ſiècle de » prétendre à la gloire de la Science » univerſelle. Mais qu'en eſt-il ré- » ſulté ? Notre ſiècle eſt devenu le » ſiècle des demi-Sçavans, des hom- » mes ſuperficiels qui croyent tout » ſçavoir & qui ne ſçavent rien. «

C'eſt peu d'avoir de bons Livres ; le point capital eſt de ſçavoir les bien lire. Dom *Jamin* indique la méthode qu'on doit ſuivre pour retirer de ſes lectures tout le fruit qu'elles peuvent procurer. Il conſeille, en général, de lire plutôt les ouvrages dans la Lan-

gue propre de leurs auteurs, que dans les verſions qui en ont été faites ; il recommande de ne point ſe laiſſer prévenir ni par la réputation de l'Ecrivain, ni par l'élégance de ſon ſtyle. Les lectures ne doivent point être trop variées, ſi l'on veut qu'elles ſoient utiles. On connoît la perſévérance de *Saint Cyprien* à lire les ouvrages de *Tertullien*. Ce Saint Martyr, au rapport de *Saint Jérôme*, ne laiſſoit paſſer aucun jour ſans demander cet auteur : *Donnez-moi le Maître*, diſoit-il, *da Magiſtrum. Liſez beaucoup, mais peu de Livres*, c'étoit la maxime des Anciens. » Trop de lec-» tures, dit M. *Rouſſeau de Genève*, ne » ſert qu'à faire de préſomptueux igno-» rans. «

L'auteur entre enſuite dans le détail des Livres pernicieux dont on doit abſolument s'interdire la lecture. Il répond aux raiſons qu'on allegue ordinairement pour s'autoriſer à connoître ces ſortes de productions. Il parle ſucceſſivement des Poëſies licencieuſes, des Romans, des Libelles diffamatoires, des Livres hérétiques,

des Livres impies, &c. » O *Bayle*,
» s'écrie-t-il, combien d'ames as-tu
» corrompues par ton informe & dan-
» gereux Dictionnaire ? O *V*....,
» O criminel Ecrivain, combien de
» jeunes gens n'as-tu pas précipités,
» par tes écrits impies, du ſein de la
» Foi dans le ſein de l'Irréligion &
» du Libertinage ? Que trouve-t-on
» d'ailleurs dans tous ces Livres pro-
» duits par la Secte Philoſophique ?
» Un éloge exceſſif de la raiſon,
» comme une règle unique & ſouve-
» raine de toutes les vérités que
» l'homme peut connoître ; un mé-
» pris marqué pour la Révélation &
» la Foi, qu'on repréſente comme le
» tombeau du bon ſens & le partage
» des petits-eſprits, trop foibles pour
» penſer d'eux-mêmes ; une incrédu-
» lité monſtrueuſe ſur les faits les
» mieux démontrés ; une aveugle cré-
» dulité pour tous ceux qui paroiſſent
» attaquer la Religion ; des ſophiſ-
» mes captieux, auxquels on a cent
» fois répondu, mais dont on diſſi-
» mule les réponſes ; un ſtyle inſi-
» dieux & ſéduiſant, un ton déciſif &

» tranchant, en avançant les para-
» doxes les plus abſurdes; des doutes
» affectés ſur des vérités capitales,
» conſacrées par l'acquieſcement de
» tous les Peuples de la terre; des dé-
» clamations indécentes, un langage
» des Halles, contre les Prêtres & les
» Religieux; une invitation générale
» à ſe livrer à tous les plaiſirs des ſens,
» dans leſquels on place le ſouverain
» bonheur de l'homme; par-tout un
» air de confiance, ſans cependant ja-
» mais rien prouver: voilà les édi-
» fiantes leçons que donnent ces té-
» nébreux Ecrivains à ceux qui liſent
» leurs ouvrages..... Quoi donc!
» Le ſiècle des Littérateurs ſeroit-il
» toujours le ſiècle des Impies? A
» Dieu ne plaiſe que nous attribuions
» aux Lettres les écarts de ceux qui
» les cultivent! Jamais les Sciences
» n'ont plus fleuri en France que dans
» le ſiècle de *Louis le Grand*, & ja-
» mais la Religion ne fut plus reſpec-
» tée par les Ecrivains; ſi elle l'eſt
» moins aujourd'hui, n'attribuons ce
» déſordre qu'à la déc ence des Let
» tres. Un peu de Philoſophie jette

» ſouvent dans le libertinage de l'eſ-
» prit. Beaucoup de Philoſophie, au
» contraire, nous conduit à la Reli-
» gion, parce qu'elle eſt amie de la
» lumière. Une Science profonde ne
» forma jamais des Impies ; ce ſont
» les paſſions qui les enfantent, comme
» l'ignorance produit la Superſtition.
» Quand *Seneque* dit *que le nombre des*
» *gens de bien a diminué, depuis que*
» *les Sçavans ſe ſont multipliés*, il faut
» l'entendre des demi-Sçavans, na-
» tion orgueilleuſe, qui décide de
» tout, à tort & à travers; & c'eſt
» malheureuſement celle qui forme
» la Littérature de nos jours. «

L'auteur termine ſon ouvrage par l'indication des différentes eſpèces de Livres, propres à enrichir & à orner l'eſprit de connoiſſances utiles. Il donne le premier rang aux Livres Sacrés, après leſquels il place les ouvrages des Saints-Pères. Il paſſe enſuite aux Livres religieux de notre âge, comme les Traités de Théologie & les ouvrages de Piété, qui expliquent les différens points de la Morale Chrétienne. Enfin, il parle de

la lecture de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, de l'Hiſtoire Profane, des Livres de Sciences, & des Brochures uniquement deſtinées à l'amuſement.

L'auteur s'excuſe fort au long, dans ſa *Préface*, ſur la liberté qu'il a priſe de citer un grand nombre de paſſages tirés des Poëtes & des Philoſophes anciens; mais il ne dit pas un mot des emprunts qu'il a auſſi pris la liberté de faire aux modernes. Quelque mauvaiſe humeur qu'il montre contre les larcins littéraires, il n'a pas laiſſé de mettre à contribution tout l'excellent Traité du P. *Sacchini*, *De Ratione libros cum profectu legendi.* Il eut été de l'honnêteté de nommer ce Jéſuite.

Connoiſſance Pratique des Médicamens les plus ſalutaires, ſimples & compoſés, officinaux, extemporanés ou magiſtraux, internes & externes, &c; ou Nouveau Diſpenſaire, qui contient 1° la Chimie-Pharmaceutique; 2° les noms, la deſcription, les qualités,

propriétés, vertus, doſes & uſages des Médicamens ſimples; 3° les préparations & compoſitions des Pharmacopées de Londres, d'Edimbourg, &c.; 4° les formules ou recettes choiſies des Hôpitaux Anglois, & celles des Médecins les plus célèbres. Par M. Lewis; Ouvrage traduit de l'Anglois, avec des augmentations de l'Editeur; trois volumes in-8°; le premier de 500 pages, le ſecond de 600, & le troiſième de 350. A Paris, chez la veuve Deſaint, rue du Foin Saint Jacques.

Le ſuccès dont jouit cet Ouvrage en Angleterre, doit lui aſſurer, Monſieur, un accueil favorable en France. Ce Nouveau *Diſpenſaire* ou *Recueil de Médicamens* eſt diviſé en quatre Parties. La première contient les élémens de Pharmacie, ou ce qu'on appelle ordinairement *la Chimie-Pharmaceutique*. On y trouve une expoſition conciſe, méthodique & raiſon-

née des propriétés générales des ſubſtances animales, végétales & minérales; les différens principes médicinaux qu'elles contiennent; les moyens de ſéparer & d'extraire leurs principes naturels ſans altérer leurs qualités; enfin les diverſes formes que ces ſubſtances médicamenteuſes acquièrent, ſoit par le mêlange & la combinaiſon, ſoit en ſubiſſant les opérations de l'Art. L'auteur s'éloigne de tout ſyſtême & de toute hypothèſe. Il ne preſente que les réſultats de l'expérience & de l'obſervation. Cette première Partie eſt terminée par la deſcription des inſtrumens de Pharmacie, & par l'expoſé des méthodes qu'on ſuit dans les opérations Pharmaceutiques.

La ſeconde Partie traite de la matière Médicale ou des Médicamens ſimples, rangés ſelon l'ordre alphabétique de leurs noms Latins les plus uſités. L'auteur donne, ſur les effets ſenſibles de certaines claſſes de Médicamens, des obſervations générales, rédigées d'après le plan d'analyſe de *Cartheuſer*. Il décrit le Médicament,

& assigne les marques auxquelles on peut reconnoître s'il est naturel ou non, ainsi que les caractères distinctifs de ceux que des ressemblances apparentes rendent sujets à être confondus avec d'autres Médicamens qui ont des propriétés différentes. A l'article de chaque Médicament simple, on expose toutes les préparations qu'on en fait, & les compositions dans lesquelles il entre. L'auteur a soumis les principaux Médicamens à un nouvel examen Pharmaceutique; il indique, 1° dans quelle partie d'un corps mixte réside spécialement la vertu qui le fait employer; 2° par quel moyen on réussit le mieux à en extraire le principe actif & à le conserver; 3° sous quelle forme il est le plus commode & le plus avantageux d'administrer chaque Médicament. Il termine cette seconde Partie, en donnant quelques conseils pour réussir à récolter les substances Médicinales dans l'état de leur plus grande vertu; & sur la manière dont il faut s'y prendre pour les conserver sans qu'elles s'altèrent.

Les troiſième & quatrième Parties renferment toutes les préparations & compoſitions des nouvelles Pharmacopées de Londres & d'Edimbourg; on y a joint celles de France, d'Allemagne & des Hôpitaux Anglois dont on fait le plus de cas, & un choix de formules ou recettes, les plus eſtimées parmi les Praticiens.

Dans la diſtribution des préparations & compoſitions médicales, l'auteur a été obligé d'abandonner l'ordre qu'on ſuit ordinairement. La diviſion des Médicamens en *officiaux* & *magiſtraux* ou *extemporanés*, qui eſt adaptée dans la plûpart des *Diſpenſaires*, eſt, ſelon lui, très-fautive, puiſque pluſieurs des Médicamens appellés *officinaux* ſont, dans le fait, du nombre des *extemporanés*, c'eſt-à-dire, de ceux qui ne doivent être préparés qu'au moment du beſoin. Pour éviter donc de placer des préparations & des compoſitions dans des claſſes où l'on ne doit pas naturellement les chercher, &, pour ne pas répéter, dans diverſes Parties de ſon Livre, la dénomination des mêmes formules

ou recettes, & ſouvent auſſi des formules qui différent très-peu en propriétés, l'auteur a rangé dans une même claſſe tous les Médicamens qui ſe préparent de la même manière, & ceux auxquels on donne la même forme. L'ouvrage eſt terminé par pluſieurs Tables, dont l'objet eſt de faciliter l'uſage de cet excellent *Diſpenſaire*.

*Hiſtoire Univerſelle de Juſtin, extraite de Trogue-Pompée *, traduite ſur les*

* *Trogue-Pompée*, célèbre Hiſtorien Latin, vivoit du temps de l'Empereur *Auguſte*, au commencement de l'Ere Chrétienne. Il étoit natif du Pays des *Vocences*, dont la Capitale étoit *Vaiſon*. La petite Ville de *Vaiſon* en Provence au Comtat Venaiſſin a été bâtie près des ruines de l'ancienne *Vaiſon* qui étoit une des plus grandes Villes des Gaules. Le père de *Trogue-Pompée*, après avoir porté les armes ſous *Céſar*, devint ſon Sécrétaire & le Garde de ſon Sceau. L'*Hiſtoire Univerſelle* du fils étoit en XLIV Livres. Son Abbréviateur a conſervé le même nombre de Livres.

Textes latins les plus corrects, avec de courtes Notes, Critiques, Hiſtoriques, & un Dictionnaire Géographique de tous les Pays dont parle Juſtin; par M. l'Abbé Paul, ancien Profeſſeur d'Eloquence au Collège d'Arles; deux volumes in-12. A Paris, chez Barbou Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins.

TOUT ce qu'on ſçait de *Juſtin*, c'eſt qu'il vivoit ſous *Antonin-le-Pieux*, auquel il dédia ſon Abrégé de l'*Hiſtoire Univerſelle*. Cet Abrégé, comme le dit *Juſtin* lui-même, n'eſt qu'un extrait de la grande Hiſtoire de *Trogue-Pompée* qui n'eſt point parvenue juſqu'à nous. Il promène ſon Lecteur de ſiècle en ſiècle, d'Empire en Empire, de Nation en Nation, & trace une eſquiſſe rapide des mœurs des Peuples Conquérans & des grandes révolutions. Quelques-uns l'ont accuſé de la perte de l'original qu'il a réduit. Mais pourroit-on le convaincre de cet attentat Littéraire?

Comment & pourquoi s'en ſeroit-il rendu coupable ? Quoiqu'il en ſoit, la Latinité de *Juſtin* eſt, en général, pure, élégante, naturelle, mais un peu monotone. Sa narration eſt nette; ſes réfléxions ſages, quoique communes; ſes peintures quelquefois très-vives. On trouve chez lui pluſieurs morceaux de la plus grande beauté; ſeulement il aime un peu trop l'antithèſe, la plus froide de toutes les figures de Rhétorique quand elle eſt prodiguée. Il rapporte auſſi quelquefois des traits minucieux ou abſurdes. Malgré ſes défauts, c'eſt un auteur très-eſtimable, inſtructif & curieux: auſſi le met-on entre les mains des jeunes gens qui apprennent la Langue latine. Quelques Maîtres cependant héſitent de l'expliquer à leurs Elèves, parceque *Juſtin* n'eſt pas toujours aſſez modeſte dans ſes expreſſions. J'avertis ces Maîtres religieux que M. *de Vailly* en a donné chez *Barbou* une Edition purgée de ces expreſſions peu modeſtes, & qu'ils pourront, ſans danger, la mettre entre les mains de leurs Elèves. M. l'Abbé *Paul* dit auſſi

à ce ſujet : » Comme la Langue Fran-
» çoiſe eſt plus réſervée que la La-
» tine, & que j'ai travaillé en partie
» pour les jeunes gens, je me ſuis fait
» un devoir d'adoucir la force de
» certains termes, & de gaſer les en-
» droits trop libres. Un Traducteur
» doit ſe piquer de fidélité, mais non
» pas juſqu'au point de ſouiller ſa
» plume. « Je conſeillerois, dans une nouvelle Edition, d'avoir égard aux petits retranchemens qu'a faits M. *de Vailly* dans le Texte latin.

Nous avions déja, Monſieur, pluſieurs traductions de *Juſtin*. Celle de *Colomby*, donnée en 1666, eſt aujourd'hui tout-à-fait oubliée, & mérite de l'être ; elle eſt écrite d'un ſtyle qui n'eſt pas ſupportable à préſent ; d'ailleurs, aſſez ſouvent, elle eſt infidèle. On ne connoît guères mieux celle d'un Anonyme ſe diſant de *Port-Royal*, publiée en 1693 ; M. l'Abbé *Paul* la trouve contrainte & enflée. Une troiſième, Anonyme encore, imprimée en 1726, lui paroît prolixe & froide ; la quatrième de M. l'Abbé *Favier*, qui vit le jour en

1737, eſt incorrecte & traînante. De plus, en bien des endroits, les trois dernières Traductions ſont auſſi peu fidèles que *Colomby*. Je penſe, Monſieur, que vous ſerez très-content de la verſion de M. l'Abbé *Paul;* elle m'a paru exacte, fidèle, aiſée, élégante. Une autre commodité de cette Edition, c'eſt que le Texte latin, qui eſt très-correct, ſe trouve placé vis-à-vis la Traduction. Au bas du Texte ou de la Traduction, il y a de petites Notes Critiques & Géographiques. Chaque Volume a une Table alphabétique des Matières; le ſecond eſt terminé par un Dictionnaire Géographique de tous les endroits dont parle *Juſtin.*

Œuvres de Boileau-Deſpréaux, avec des Eclairciſſemens Hiſtoriques, donnés par lui-même, & rédigés par M. Broſſette; augmentées de pluſieurs Pièces, tant de l'auteur, qu'ayant rapport à ſes ouvrages; avec des Remarques & des Diſſertations Critiques;

par M. de Saint-Marc ; nouv. Edition.

VOUS connoiſſez, Monſieur, la belle Edition de *Boileau*, donnée à Paris en 1747, avec le Commentaire de *Saint-Marc*. Ce Commentaire eſt des plus prolixes, des plus minucieux & des plus lourds ; mais il s'y trouve un grand nombre de remarques, d'explications & d'anecdotes qui le rendent très-piquant ; & l'on ne peut s'en paſſer, ſi l'on eſt curieux de bien entendre & de bien goûter le divin *Boileau*. Oui, *divin*, malgré les imbécilles ricannemens d'une foule de Pigmées qui ſe ſont mis en tête de déprimer ce grand homme, & dont les noms, dévoués au ridicule, rempliroient aujourd'hui ſes hémiſtiches, (s'il vivoit encore) à la place des *Cotins*, des *Pradons*, des *Colletets*, &c. On vient de faire à Amſterdam une nouvelle Edition du *Boileau* de *Saint-Marc*. On en trouve des Exemplaires chez *Barbou* Imprimeur-Libraire, rue & vis-à-vis la Grille des Mathurins.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 15 Novembre 1774.

L'ANNÉE LITTERAIRE.

LETTRE VII.

Réponſe du Traducteur de LA DISSIMULATION PUNIE, NOUVELLE ANGLOISE, *à la Lettre Anonyme inſérée dans le N° 26 de l'Année Littéraire 1774.*

VOUS avez lû, Monſieur, la *Lettre Anonyme* qui me fut adreſſée, vers la fin d'Août dernier, *ſur un Plagiat des Auteurs du Mercure de France* *. Il faut que cette *Lettre* ſoit aſſez bonne; vous en jugerez ainſi par la *Réponſe* violente que viennent d'y faire ces *Auteurs*, & qu'ils ont im-

* Voy. l'*Année Littéraire* 1774, N° 26; ou *Tome VI, page 45.*

primée dans leur *Mercure* de ce mois *. Elle eſt ſous le nom du Traducteur de *La Diſſimulation Punie*. La voici toute entière, cette belle *Réponſe*.

» L'Anonyme (auteur de la *Lettre* » inſérée dans l'*Année Littéraire*) n'a-» t-il pas fait une importante décou-» verte, en nous apprenant que le » Conte que j'avois traduit de l'An-» glois, avoit été traduit il y a treize » ans? Depuis quand n'eſt-il plus per-» mis de traduire ce qui a été traduit » par un autre? Il obſerve les diffé-» rences entre ma verſion & celle qui » l'a précédée. Ces différences mêmes » prouvent que mon travail m'appar-» tient. Je ne ſuis point Plagiaire, » parce que je ne ſuis pas Auteur. J'ai » donné au Directeur du *Mercure* une » collection de Contes que j'ai tra-» duits pour mon amuſement, ſans » m'embarraſſer ſi quelqu'autre les » avoit traduits avant moi. Je n'y ai » point mis mon nom, parce que cela » n'en vaut pas la peine, & le Di-

* *Mercure de France*, Novembre 1774, page 176.

» recteur du *Mercure* a fort bien fait » de ne pas fouiller tous les *Mercures* » & tous les Recueils imaginables, » pour s'assurer si, par hasard, il n'y » trouveroit pas quelqu'un des Con- » tes que je lui donnois. Qu'on juge, » sur ce simple exposé, de l'impor- » tance risible que met le Censeur » Anonyme à ce prétendu Plagiat qu'il » traite comme le plus épouvantable » brigandage. Par-tout où il n'y a » point de possession, il n'y a point » de vol. Or assurément je n'ai point » prétendu que *La Dissimulation Punie* » m'appartînt, puisque je n'y ai pas » mis mon nom, & il n'importe à » personne que ce Conte ait été tra- » duit par un autre ou par moi. Mais » apparemment il importoit au Ré- » dacteur de l'*Année Littéraire* de trai- » ter tous les gens de Lettres qui ont » quelque part au *Mercure*, de *Pla- » giaires effrontés*, de *Brigands*, d'*Hom- » mes sans pudeur*, &c, & autres ex- » pressions aussi grossièrement inju- » rieuses. Ce style décèle bien vîte le » prétendu Anonyme; car quel autre » se permettroit un ton aussi indécent?

» Quel autre auroit affecté de répan-
» dre indistinctement, sur tous ceux
» qui travaillent au *Mercure*, un re-
» proche qui, s'il étoit fondé, ne
» pourroit regarder qu'une seule per-
» sonne? Quel autre, à propos d'une
» bagatelle, entreroit dans une si ri-
» dicule fureur, uniquement parce
» qu'il seroit question du *Mercure*?

» Un petit bout d'oreille, échappé par mal-
» heur,
» Découvrit la fourbe & l'erreur.
La Fontaine.

» Le Rédacteur de l'*Année Littéraire*
» ne parle pas de sang-froid du *Mer-*
» *cure*, & l'on conçoit qu'il a bien
» quelques raisons pour cela. Il se sou-
» vient d'y avoir été convaincu plus
» d'une fois, non pas d'un Plagiat ima-
» ginaire, mais de contradictions bien
» manifestes, de mensonges bien évi-
» dens, d'infidélités bien palpables,
» d'altérations bien scandaleuses dans
» les ouvrages dont il rendoit compte;
» altérations portées au point de cou-
» per une phrase par la moitié, & de

» faire dire à un Auteur le contraire
» de ce qu'il disoit. Voilà ce que le
» *Mercure* a mis quelquefois dans le
» plus grand jour, sans que le Rédac-
» teur de l'*Année Littéraire*, qui pour-
» tant n'est embarrassé de rien & ne
» demande jamais qu'une querelle
» pour attirer un moment l'attention,
» ait osé seulement essayer une Ré-
» plique ; & moi, qui suis fort in-
» nocent de tous les reproches qu'on
» lui a faits, me voilà en butte à sa
» colère, parce que je me trouve
» placé dans le *Mercure*. Il dira peut-
» être qu'il n'est pas l'auteur de la
» *Lettre* Anonyme ; mais observez, je
» vous prie, qu'on lui dit dans cette
» *Lettre, vous tenez le Glaive de la Cri-*
» *tique.* Oh ! il n'y a plus moyen de
» s'y méprendre. Quel autre que lui
» ignoreroit que la Critique qu'on a
» quelquefois comparée à un flam-
» beau, ne peut jamais être compa-
» rée à un glaive ? Cette expression
» furieuse est un cri de la conscience ;
» on voit qu'il veut absolument tenir
» un glaive. La Satyre, que, par
» une mépriſe bien naturelle, il con-

» fond ici avec la Critique, a été fou-
» vent désignée par le mot de *Glaive*.
» Mais cette expression n'est pas tou-
» jours juste, même pour la Satyre;
» car la Satyre, dans les mains d'un
» méchant mal-adroit, n'est qu'un
» bâton dans la main d'un homme
» ivre, qui frappe en l'air, & tombe
» dans l'abîme à chaque coup qu'il
» veut donner. «

Comme plusieurs personnes, dont je respecte les avis, m'ont conseillé de répondre à cette sanglante Diatriche, j'ai cru devoir la copier fidèlement depuis la première ligne jusqu'à la dernière, pour prévenir le reproche que les Rédacteurs du *Mercure de France* pourroient me faire encore *de mensonges bien évidens, d'infidélités bien palpables, d'altérations bien scandaleuses.* Vous avez donc devant vous, Monsieur, dans toute sa précieuse intégrité, cette pièce importante, que je me flatte de détruire, sans beaucoup d'efforts, en tous ses points.

Le Rédacteur de l'Année Littéraire dira peut-être qu'il n'est pas l'auteur de la Let-

tre *Anonyme* insérée dans ses Feuilles. Oui, sans doute, je le dirai, & je le dirai hautement. Le véritable auteur de cette *Lettre* se fera connoître un jour, & son nom en imposera aux Rédacteurs du *Mercure*, si cependant quelqu'un peut leur en imposer. Quoiqu'il en soit, la *Réponse du Traducteur de* LA DISSIMULATION PUNIE lui est parvenue; & voici la Réplique qu'il vient de m'envoyer; il est juste que je vous l'adresse avant la mienne.

Lettre à l'Auteur de l'Année Littéraire pour servir de Réplique à une RÉPONSE *imprimée dans le Mercure de Novembre 1774.*

» Je viens de lire, Monsieur, dans le » *Mercure* de Novembre, une *Réponse* » à ma *Lettre* dont vous avez fait usage » dans votre 26e N°. Je vais parcou» rir un instant avec vous les moyens » qu'employe l'auteur de cette *Réponse* » pour se justifier du Plagiat que j'ai » reproché aux Rédacteurs du *Mercure*. » Si cet auteur a véritablement tra-

» fond ici avec la Critique, a été sou-
» vent désignée par le mot de *Glaive*.
» Mais cette expression n'est pas tou-
» jours juste, même pour la Satyre;
» car la Satyre, dans les mains d'un
» méchant mal-adroit, n'est qu'un
» bâton dans la main d'un homme
» ivre, qui frappe en l'air, & tombe
» dans l'abîme à chaque coup qu'il
» veut donner. «

Comme plusieurs personnes, dont je respecte les avis, m'ont conseillé de répondre à cette sanglante Diatriche, j'ai cru devoir la copier fidèlement depuis la première ligne jusqu'à la dernière, pour prévenir le reproche que les Rédacteurs du *Mercure de France* pourroient me faire encore *de mensonges bien évidens, d'infidélités bien palpables, d'altérations bien scandaleuses.* Vous avez donc devant vous, Monsieur, dans toute sa précieuse intégrité, cette pièce importante, que je me flatte de détruire, sans beaucoup d'efforts, en tous ses points.

Le Rédacteur de l'Année Littéraire dira peut-être qu'il n'est pas l'auteur de la Let-

tre Anonyme insérée dans ses Feuilles. Oui, sans doute, je le dirai, & je le dirai hautement. Le véritable auteur de cette *Lettre* se fera connoître un jour, & son nom en imposera aux Rédacteurs du *Mercure*, si cependant quelqu'un peut leur en imposer. Quoiqu'il en soit, la *Réponse du Traducteur de* LA DISSIMULATION PUNIE lui est parvenue; & voici la Réplique qu'il vient de m'envoyer; il est juste que je vous l'adresse avant la mienne.

Lettre à l'Auteur de l'Année Littéraire pour servir de Réplique à une RÉPONSE *imprimée dans le Mercure de Novembre 1774.*

» Je viens de lire, Monsieur, dans le » *Mercure* de Novembre, une *Réponse* » à ma *Lettre* dont vous avez fait usage » dans votre 26e N°. Je vais parcourir un instant avec vous les moyens » qu'employe l'auteur de cette *Réponse* » pour se justifier du Plagiat que j'ai » reproché aux Rédacteurs du *Mercure*.

» Si cet auteur a véritablement tra-

» duit de l'Anglois le Conte dont » il s'agit, j'ai eu tort; mais qu'il » nomme le titre de l'ouvrage An- » glois, le lieu & l'année de l'édition, » & j'avoûrai franchement ma mé- » prise. Au reste, quand ce Conte » auroit été réellement traduit de » l'Anglois (ce dont je ne suis pas » bien convaincu) il me semble que » le Directeur du *Mercure*, sans fouil- » ler *tous les Mercures & tous les Re-* » *cueils imaginables*, pourroit & de- » vroit connoître les Pièces qui sont » dans sa propre collection, au moins » depuis vingt ans, pour ne pas s'ex- » poser à redonner ce qui y a déja été » imprimé, & à faire acheter plu- » sieurs fois au Public les mêmes » choses.

» Je ne me défendrai point, Mon- » sieur, sur la prétendue *importance* » ou sur *l'importance risible* que, selon » l'Anonyme, j'ai donnée à la dénon- » ciation de son Plagiat; c'est à vos » Lecteurs qu'il convient de laisser » porter un jugement à cet égard. » Mais, avec la permission de l'Ano- » nyme, je crois que l'expression que

» j'ai employée du *Glaive de la Cri-*
» *tique* ne manque pas de juſteſſe.
» On porte le *Flambeau* de la Critique
» pour éclairer les routes obſcures &
» tortueuſes de la Chronologie, de la
» Géographie ancienne, de la Numiſ-
» matique, de la Philologie, &c;
» mais, quand il s'agit d'un fait auſſi
» clair qu'un Plagiat, le *Glaive* ſied
» mieux qu'un *Flambeau* dans la main
» du Critique, non qu'il doive en
» percer les Plagiaires, mais parce
» qu'il s'en ſert pour les intimider, les
» mettre en fuite & les forcer d'aban-
» donner le poſte qu'ils uſurpoient
» dans la Littérature. J'allois en der-
» nier lieu diner à Paſſy avec un jeune
» Mouſquetaire; nous prîmes un Ca-
» roſſe de place; le Cocher refuſoit
» de faire une courſe qu'il trouvoit
» trop longue; nous perſiſtâmes, &
» l'inſolent ſe permit contre nous
» quelques-unes de ces expreſſions
» groſſières qui ſont ſi familières aux
» gens de cette ſorte.. Mon compa-
» gnon tira ſon épée; le Cocher mar-
» cha de fort bonne grace & nous ar-
» rivâmes. Je vous aſſure, Monſieur,

» que mon ami, qui eſt d'un carac-
» tère fort doux, n'avoit eu d'autre
» deſſein que d'intimider le Cocher.
» Je n'ai pas eu non plus d'autre in-
» tention, en vous invitant à frapper
» les Plagiaires du *Glaive de la Cri-*
» *tique* pour les forcer de recourir à
» des moyens plus honnêtes de faire
» des Livres. Il n'y a au monde que
» l'Anonyme qui puiſſe trouver cette
» expreſſion *furieuſe*. Néanmoins j'au-
» rois mieux fait, je l'avoue, de met-
» tre en vos mains le *Fouet* de la Cri-
» tique; cet inſtrument convient beau-
» coup mieux à l'égard des Plagiaires
» qui, comme vous ſçavez, ne por-
» tent ce nom que parce que, chez les
» Romains, les voleurs d'enfans ou
» d'eſclaves étoient dépouillés &
» frappés du *Fouet*, PLAGIS *damnati*.
» Mais l'impropriété de mon expreſ-
» ſion, ſi elle étoit réelle, ne déce-
» leroit dans moi ni *colère* ni *fureur*. Et
» comment ſerois-je *furieux* dans mes
» expreſſions quand, loin d'avoir le
» plus léger reſſentiment contre les
» Auteurs du *Mercure*, je n'ai jamais
» eu à me plaindre d'eux? Je ne con-

» nois même pas ces Meſſieurs, & je » n'ai vû qu'une ſeule fois M. *La-* » *combe* qui vint chez moi me deman- » der un conſeil que je lui donnai avec » plaiſir. Les ouvrages de M. *de la* » *Harpe* me ſont aſſurément connus, » & très-connus ; mais je n'ai jamais » eu l'honneur de voir cet Ecrivain ; » & le genre de Littérature dont il » s'occupe, eſt tout-à-fait étranger à » l'objet de mes études. A l'égard des » autres Coopérateurs du *Mercure*, je » n'en ſçais pas même le nom. Com- » ment donc pourrois-je avoir de la » *colère* contre ces Meſſieurs, & me » ſervir à leur égard d'expreſſions *fu-* » *rieuſes & groſſièrement injurieuſes ?*

» Je ne ſçais, Monſieur, ſi je me » trompe : il me ſemble que l'Ano- » nyme ne m'accuſe d'avoir traité les » Auteurs du *Mercure* de *Brigands* & » d'*Hommes ſans pudeur* (ce que je » n'ai point fait) & qu'il ne me » prête de la *colère* & de la *fureur* que » pour acquérir le droit de ſe fâcher » lui-même contre moi, ou plutôt » contre vous, de déclamer contre » vos talens, de vous prêter l'intep-

» tion miſérable de déprimer le *Mer-*
» *cure* dont le mérite n'a rien de com-
» mun avec vos Feuilles, &c. Je n'ai
» rien à dire ſur tout ce qui vous con-
» cerne dans ſa *Lettre.* Vous n'avez
» pas beſoin de défenſeur; mais, je
» le répète: que l'on nomme diſtinc-
» tement l'auteur & l'ouvrage An-
» glois que l'on prétend avoir traduit
» en François, & j'avouerai haute-
» ment que je me ſuis trompé. «
J'ai l'honneur d'être, &c.

Réponſe de l'Auteur de ces Feuilles au ſoi-diſant Traducteur de LA DISSIMULATION PUNIE.

Il vous eſt aſſurément très-*permis*, Monſieur, *de traduire ce qui a été traduit par un autre.* Mais il n'eſt pas *permis* au très-ſçavant *Directeur du Mercure* d'adopter de nouvelles traductions d'ouvrages dont il a déja paru une verſion dans ce même *Mercure.* Je m'explique. Si vous traduiſiez en vers, ou même en proſe, quelque morceau d'*Homère*, de *Pin-*

dore, d'*Horace*, de *Virgile*, de *Tacite*, &c, le très-ſçavant *Directeur du Mercure* feroit très-bien de l'employer dans ſa collection. Je dis plus; on lui ſçauroit mauvais gré de n'en pas faire uſage, parce que les Ecrivains que je viens de citer, & quelques autres, ſont des hommes de génie; que le génie ne pouvant être traduit que par le génie, il eſt *permis* à tout le monde de s'eſſayer dans ce genre de traduction, & que le Lecteur (qui eſt Lettré) goûte beaucoup de plaiſir à voir la manière nouvelle dont on a rendu un Poëte, un Orateur, un Hiſtorien, déja traduits pluſieurs fois dans notre Langue. Vous n'êtes pas dans ce cas, Monſieur; quand une Hiſtoriette, de l'eſpèce de *la Diſſimulation Punie*, a été traduite une fois, c'eſt bien aſſez en vérité; c'eſt même peut-être trop.

Je ne reviens pas de l'*importance riſible* que vous mettez dans votre Apologie. *Je ne ſuis point Plagiaire*, dites-vous, *parce que je ne ſuis pas Auteur*; je vous réponds tout ſimplement: *vous êtes Plagiaire, parce que vous n'êtes pas Auteur.* Il me paroît que

vous avez, au moins, quelque teinture de Droit Civil, témoin ce bel axiome que vous citez : *par-tout où il n'y a point de poſſeſſion, il n'y a point de vol.* Vous ajoutez : *Or aſſurément je n'ai point prétendu que* LA DISSIMULATION PUNIE *m'appartînt, puiſque je n'y ai pas mis mon nom, & il n'importe à perſonne que ce Conte ait été traduit par un autre ou par moi.* Je ſuis fâché que vous ne ſoyez pas auſſi bon Logicien que Juriſconſulte. Vous avez dit plus haut que l'auteur de la *Lettre* inſérée dans mon N° 26 *obſerve les différences qui ſe trouvent entre votre verſion & celle qui l'a précédée. Ces différences mêmes*, dites-vous, *prouvent que mon travail m'appartient.* Voilà donc une *poſſeſſion ;* & *par-tout où il y a poſſeſſion* (du bien d'autrui) *il y a vol.* C'eſt ce que prouve l'auteur de la *Lettre* que j'ai miſe dans mes Feuilles. Il vous a fait voir que vous n'avez fait que tranſcrire quelques phraſes pour cacher votre Plagiat : ſtratagême dont uſent fréquemment les *Voleurs* pour déguiſer leurs larcins.

Je ne relève pas la petite contra-

diction de *mon travail m'appartient*, & *je n'ai point prétendu que* LA DISSIMULATION PUNIE *m'appartînt.* Si l'ouvrage eſt réellement traduit de l'Anglois, vous avez bien fait de ne pas prétendre que l'original vous appartînt ; mais il ne s'agit pas ici de l'original ; il s'agit, ſelon vous-même, de la traduction. On vous a démontré que votre ſeconde traduction n'eſt qu'un Plagiat de la première. Il eſt donc évident que ni l'original ni votre copie ne vous appartiennent pas. *Il n'y a point de poſſeſſion* légitime ; *il y a donc vol.*

Il n'importe à perſonne que ce Conte ait été traduit par un autre ou par moi. Vous avez raiſon ; cela eſt très-peu *important ;* mais il *importe* au Public qu'on ne lui donne pas deux ou trois fois la même choſe dans le même ouvrage périodique ; il *importe* au très-ſçavant *Directeur du Mercure* de ne pas décréditer ſa collection par des réchauffés & des redites.

Vous faites entendre encore que vous n'êtes pas Plagiaire parce que *vous n'avez pas mis votre nom* à la misère dont

il s'agit. Eh, Monſieur, ignorez-vous qu'il y a bien des Plagiaires qui ne mettent pas publiquement leurs noms aux ouvrages qu'ils s'attribuent en particulier, & qui jouiſſent dans leurs petites cotteries de la réputation d'auteurs & d'hommes d'eſprit?

Au reſte, je ſuis bien étonné de la chaleur, pour ne pas dire de la *fureur* que vous mettez à défendre un Plagiat qui ne vous regarde pas. Ce n'eſt pas vous qu'on attaque dans la *Lettre* anonyme que j'ai fait imprimer. Sçachez donc lire, & voyez qu'elle a pour titre *Sur un Plagiat des Auteurs du Mercure de France.* Il n'eſt pas vraiſemblable qu'en vous ſeul ſoient réunis *tous les Auteurs du Mercure de France.* Un ſeul homme ne peut ſuffire à compoſer un ouvrage auſſi ſolide, auſſi lumineux, auſſi impartial, auſſi inſtructif, auſſi agréable, auſſi &c, &c, &c. Voulez-vous que je vous diſe naturellement ce que je penſe? C'eſt qu'en vous répondant, je crois répondre à un homme en l'air, c'eſt que vous n'exiſtez pas, c'eſt que les Auteurs ou, pour mieux

dire, un seul des Auteurs du *Mercure*, emprunte votre nom, sous lequel il donne un libre essor à ses invectives. Car enfin, est-il naturel que pour un misérable petit Conte, qu'*à propos d'une bagatelle*, vous entriez *dans une si ridicule fureur* contre moi, que vous preniez avec tant de vivacité les intérêts des Auteurs du *Mercure*, que vous me traitiez de *Menteur*, d'*Infidèle*, de *Faussaire*, &c, *& autres expressions* aussi pesamment, aussi *grossièrement injurieuses ? Ce style décèle bien vîte le prétendu Traducteur de* LA DISSIMULATION PUNIE. *Quel autre que M. de la Harpe se permettroit un ton aussi indécent ?* Quel autre affecteroit cette morgue arrogante, dure & pédantesque ? Quel autre seroit intéressé à exalter le *Mercure* & à déprimer ces Feuilles ?

» Un petit bout d'oreille, échappé par mal-
» heur,
» Découvrit la fourbe & l'erreur.
La Fontaine.

M. *de la Harpe ne parle pas de sang-froid de l'Année Littéraire, & l'on con-*

soit qu'il a bien quelques raisons pour cela. Il se souvient d'y avoir été convaincu plus d'une fois de contradictions bien manifestes, de mensonges bien évidens, d'infidélités bien palpables, d'altérations bien scandaleuses. Voilà ce que l'Année Littéraire a mis quelquefois dans le plus grand jour. Entr'autres exemples des *mensonges bien évidens* de M. *de la Harpe*, je n'en rappellerai qu'un seul. Dans le compte que je rendis en 1771 de sa ridicule & barbare version de *Suétone*, je lui reprochai d'avoir traduit *Conventibus peractis*, par *ayant tenu l'Assemblée du commerce.* Je lui demandai où il avoit vû qu'il fût là question d'une *Assemblée de Commerce.* » Où, me répondit-il dans le » *Mercure* de Février 1771 ? *Dans les* » *Lettres de Cicéron à Atticus*, Liv. VII ; » dans les *Commentaires de César*, L. II ; » dans tous les *Commentateurs* qui ont » interprêté l'endroit dont je parle. « D'après une assertion aussi positive, je crus m'être trompé ; je me mis bonnement à relire le Liv. VII des *Lettres de Cicéron à Atticus* & le Liv. II des *Commentaires de César ;* dans ces deux

ouvrages, cités avec tant d'assurance par M. *de la Harpe*, je ne trouvai pas même le mot *Conventus* une seule fois employé. J'ouvris aussi *tous les Commentateurs* de *Suétone*, & je vis qu'aucun d'eux n'avoit fait la plus petite Note sur le mot *Conventus*. Je m'élevai dans le temps * contre ce *mensonge bien évident*, disons mieux, bien *impudent*, contre cette *infidélité bien palpable, sans que M. de la Harpe, qui pourtant n'est embarrassé de rien & ne demande jamais qu'une querelle pour attirer un moment l'attention, ait osé seulement essayer une Réplique.* La prétendue traduction de *la Dissimulation Punie* ne seroit-elle pas encore un *mensonge* de sa fabrique ? Le soi-disant Traducteur me reproche d'avoir traité les Auteurs du *Mercure* d'*Hommes sans pudeur ;* il met exprès cette qualification en caractère italique pour faire croire qu'elle est de moi, & cependant elle ne se trouve point dans la *Lettre* que j'ai fait imprimer : autre *mensonge bien évident* qui ne peut ve-

* Voy. l'*Année Littéraire* 1774. *Tome 2, page* 252.

nir que du véridique M. *de la Harpe*. Il eſt, comme tout le monde ſçait, l'admirateur & l'élève d'un homme célèbre, bien connu par ſes *menſonges*, ſes *contradictions*, ſes *infidélités*, ſes *altérations*; il faut convenir qu'il a ſupérieurement profité des leçons de ce grand Maître. Je ne connois pas au reſte les volumes du *Mercure* où l'on prétend que l'on m'a *convaincu* de *contradictions bien manifeſtes*, de *menſonges bien évidens*, d'*infidélités bien palpables*, d'*altérations bien ſcandaleuſes*, &c. N'eſt-ce pas encore un *menſonge*? Qu'on me les indique, ces volumes, & j'y répondrai.

Dans la *Réponſe du Traducteur* ſuppoſé *de la Diſſimulation Punie*, on dit que le *Glaive* ne convient point à la *Critique*. *Oh! il n'y a plus moyen de s'y méprendre. Quel autre que M. de la Harpe ignoreroit qu'on peut mettre un Glaive* dans les mains de la *Critique*? J'entends la Critique des ouvrages de Littérature? Ne met-on pas dans les mains de *Thémis* une *Balance* & un *Glaive*? La Critique n'eſt autre choſe que *Thémis* au Parnaſſe. La Critique

pèſe dans ſa balance les beautés & les défauts, & frappe de ſon *Glaive* les ſots Ecrivains, ſur-tout les Plagiaires. *La Critique*, dit *Saint-Réal, eſt une Arme Offenſive dont il faut ſe ſervir avec précaution.* M. *de la Harpe* devroit bien méditer cet axiome. Mais je ne le cite ici que pour faire voir que *Saint-Réal*, qui n'étoit pas un ſot, regardoit figurément la Critique comme une *Arme*, & que conſéquemment on peut, par métaphore, lui mettre en main un *Fouet* ou un *Glaive*. Si les Anciens avoient perſonnifié la *Critique*, telle que nous l'entendons, certainement ils lui auroient donné un *Glaive*, comme ils ont donné à *Mercure* un Caducée & une Baguette ſoporifique qui, en 1672 *, s'eſt changée en une plume douée de la même vertu.

La Satyre, dans les mains d'un méchant mal-adroit, n'eſt qu'un bâton dans la main d'un homme ivre, qui frappe en l'air, &c. *Oh!* pour le coup encore,

* Epoque mémorable de la naiſſance du *Mercure Galant* ou *de France*.

il n'y a pas moyen de s'y méprendre. Quel autre que M. *de la Harpe* connoîtroit ſi bien la Satyre & la définiroit avec tant de juſteſſe, *lorſqu'un méchant mal-adroit* veut l'employer ?

Il ſemble, Monſieur, que les vaillants Champions du *Mercure* ayent voulu raſſembler une bonne fois toutes leurs forces, même les auxiliaires, pour me livrer un aſſaut général; car, dans ce même volume de Novembre, il y a des vers de M. *François de Neuf-Château* contre moi, adreſſés à M. *de la Harpe* : petite artillerie tout-à-fait légère. L'attaque Mercurielle eſt de plus ſoutenue d'une Lettre d'un M. *Groſtey* de Troyes, pièce de campagne des plus lourdes. Je viens de livrer à M. *de la Harpe* un terrible combat; j'en ſuis tout échauffé; j'ai beſoin d'un peu de repos. Un de ces jours je ferai une ſortie, où je me flatte de repouſſer les traits de ſes redoutables Alliés.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 18 Novembre 1774.

LETTRE VIII.

Essai sur les Comètes en général, & particulièrement sur celles qui peuvent approcher de l'orbite de la terre; par M. Dionis du Séjour, de l'Académie Royale des Sciences de Paris, & Conseiller au Parlement; un volume in-8° d'environ 400 pages. A Paris, chez Valade Libraire, rue S. Jacques vis-à-vis celle des Mathurins.

C'EST à *Newton*, Monsieur, à ce génie puissant, né pour dompter la nature & la soumettre à ses calculs, qu'appartient encore la gloire d'avoir été le législateur des Comètes. Jusques à lui les Philosophes avoient hasardé un grand nombre de systêmes & d'hypothèses, pour expliquer l'origine & la nature de ces astres, errans en sens divers dans l'immensité des Cieux, & dont la course irrégu-

lière ne paroiſſoit aſſervie à aucune Loi. Chaque théorie avoit des partiſans qui la prônoient, lorſque la fameuſe Comète de 1680 vint étonner également le peuple & les ſçavans. *Newton*, qui s'occupoit alors de ſes ſublimes recherches ſur le ſyſtême général de l'univers, ne vit dans cette Comète qu'un aſtre de plus, ſoumis aux Loix qu'il venoit de découvrir; il en traça l'orbite, & fit voir qu'elle décrivoit au tour du ſoleil une ellipſe qui ſe confondoit ſenſiblement avec une parabole dans la partie de ſa courbe qu'on pouvoit obſerver. Cette brillante découverte eut le ſort de toutes les nouveautés auxquelles le temps ſeul peut imprimer le ſceau de la démonſtration; elle trouva des contradicteurs parmi les Aſtronomes mêmes. M. *Halley* vint au ſecours du Philoſophe ſon compatriote; il eut le courage de débrouiller le chaos des anciennes Comètes, & fit voir qu'il n'y en avoit aucune, dont les mouvemens ne fuſſent ſoumis à la théorie de *Newton*. Il fit plus: parmi cette multitude de Comètes, dont la terreur,

reur, bien plus encore que l'amour de l'Aſtronomie, nous a tranſmis la connoiſſance, il démontra qu'il en exiſtoit une, dont les retours périodiques paroiſſoient être d'environ 77 ans. Elle avoit paru en 1683; il oſa prédire qu'on la reverroit en 1757, & l'événement a juſtifié ſa prédiction. Dès ce moment, il n'eſt plus permis de douter que les Comètes ne ſoient des corps céleſtes, ſoumis, ainſi que les autres Planètes, aux loix de la peſanteur univerſelle, & décrivant autour du ſoleil des orbites plus ou moins allongées.

Cette découverte une fois conſtatée, la réfléxion a fait naître des craintes. On a penſé que quelques-uns de ces aſtres qui parcourent en tout ſens les différentes régions de notre ſyſtême planétaire, pourroient un jour rencontrer la terre; que d'autres peut-être l'avoient déja rencontrée, & avoient cauſé les grands bouleverſemens dont parle l'Hiſtoire, & dont nous découvrons encore quelques veſtiges. *Wiſton*, célèbre Aſtronome Anglois, a prétendu expliquer le Dé-

luge par l'inondation de la queue d'une Comète, qu'il croit être la même que celle de 1680, qui, de toutes celles que nous connoiſſons, paroît avoir le plus approché de l'orbite terreſtre. Non-ſeulement il a tenté d'expliquer ainſi le déluge, mais il penſe encore qu'une Comète, & peut-être la même, revenant un jour du ſoleil, & rapportant des exhalaiſons brulantes, cauſera la *conflagration univerſelle* qui doit conſumer notre Planète. Si l'on en croit M. de *Maupertuis*, ces dangers ne ſont pas les ſeuls que nous courons de la part des Comètes. Leur queue, en ſe mêlant à notre atmoſphère, peut y cauſer des changemens nuiſibles ; leur attraction peut nous obliger à tourner autour d'elles, ou dumoins déranger notre orbite, &c.

Telles étoient à peu-près, Monſieur, les idées reçues ſur le danger des Comètes, lorſque le Mémoire de M. *de la Lande* vint réveiller l'attention du Public, & la fixer ſur cet objet. La ſenſation que fit cet écrit excita la curioſité des Aſtronomes eux-mêmes, & leur fit naître l'idée de

traiter cette question avec plus d'étendue, & d'une manière plus rigoureuse & plus géométrique que ne l'avoit fait M. *de la Lande*. C'est ce que s'est proposé M. *Dionis du Séjour* dans l'ouvrage qu'il rend public, & dont je vais sommairement indiquer les résultats.

Cet *Essai sur les Comètes* est précédé d'un *Discours*, dans lequel l'auteur rend compte de son travail. Il me guidera dans l'analyse que je vais en tracer. L'ouvrage est divisé en onze sections : dans la première, M. *Dionis du Séjour* détermine les conditions qui doivent avoir lieu, pour qu'une Comète coupe l'orbite de la terre. Ce problême fondamental est résolu d'une manière fort simple, pour le cas général d'une parabolique, hyperbolique ou elliptique. Parmi toutes les Comètes connues, il n'en est aucune qui coupe exactement l'orbite terrestre ; mais il en existe plusieurs, telles que celles de 837, 1618, 1680, 1763, & d'autres encore, qui rempliroient cette condition, si l'on altéroit un peu les élémens de leurs orbites. Or, on

ſçait que ces orbites ne ſont point invariables, & que l'action des corps qui circulent autour du Soleil peut les altérer ſenſiblement.

M. *Dionis du Séjour*, en conſéquence, après avoir ſuppoſé que l'orbite d'une Comète n'ait pas coupé celle de la terre, lors d'une première apparition, examine, dans ſa ſeconde Section, quels changemens elle devroit éprouver dans ſes élémens pour qu'elle coupât l'orbite terreſtre, lors d'une ſeconde apparition. Il réſulte de ces Recherches, qu'il n'exiſte aucune Comète connue qui, d'après les élémens établis dans les dernières apparitions, puiſſe ſuffiſamment approcher de la terre pour y produire un effet nuiſible; que ce ne pourroit être qu'en vertu des altérations que ſubiroient les élémens de l'orbite de la Comète, que cet événement ſeroit à redouter; mais que ce dérangement, quoique phyſiquement poſſible, eſt éloigné de toute probabilité.

Dans la troiſième Section, l'auteur détermine la diſtance d'une Co-

mète à l'orbite de la terre pour un inſtant quelconque, le *minimum* de cette diſtance, & l'arc que décrit la Comète dans ſa trajectoire, pendant le temps qu'elle eſt à une diſtance de l'orbite terreſtre, moindre qu'une quantité donnée. Les formules auxquelles il parvient ſont fort ſimples, & il les applique aux différentes Comètes connues. Le calcul lui fait voir que, ſi l'on ſuppoſe cette diſtance d'un million de lieues, il n'y a que ſept Comètes qui aient approché plus près de l'orbite de la terre, ſçavoir celles de 837, 1618, 1680, 1702, 1743, 1763 & 1770.

Dans ces trois premières Sections, le ſçavant Géomètre a conſidéré les rapport d'une Comète quelconque à l'orbite de la terre; dans les ſuivantes, il conſidere ſes rapports à la terre elle-même. Il détermine en conſéquence, dans la quatrieme Section, la durée du temps que la Comète & la terre ſont à des diſtances reſpectives, plus petites qu'une diſtance aſſignée, & les conditions qui rendent cette durée nulle, ou la plus grande poſ-

ſible. Il applique enſuite ſes formules à ſept Comètes, dont trois ſont directes, trois rétrogrades, & une perpendiculaire à l'orbite de la terre. Il termine cette Section par la remarque ſuivante. » Il eſt certain » qu'une Comète, d'une maſſe un peu » conſidérable, qui paſſeroit à une pe» tite diſtance de la terre, à 13000 » lieues par exemple & au-deſſous, » agiroit avec force ſur les eaux de la » mer; &, ſi elle reſtoit long-temps » dans cette poſition, elle pourroit » inonder les plus hautes montagnes. » Mais j'obſerve que, dans les cir» conſtances les plus favorables, une » Comète ne peut jamais être plus de » deux heures 32 minutes 2 ſecondes, » à une diſtance de la terre, moindre » que 13000 lieues. Or, en faiſant » uſage des formules que M. d'*Alem*» *bert* a données dans ſes *Recherches ſur* » *la cauſe des Vents*, je trouve qu'une » Comète à la diſtance de 13000 lieues » de notre globe, & qui répondroit » toujours perpendiculairement au » même point de la terre, ſuppoſée » entierement recouverte d'une cou-

» che d'eau d'une lieue de profon-
» deur, employeroit 10 heures 52
» minutes à produire ſon effet; d'où
» il ſuit que, dans l'intervalle de 2
» heures 32 minutes 2 ſecondes, cet
» effet ne ſera jamais conſidérable,
» ſur-tout ſi l'on fait réflexion 1° que
» la Comète, loin d'être ſtationnaire,
» répond alors très-rapidement aux
» différentes parties du globe; ce qui
» doit diminuer ſon effet ſur les eaux
» de la mer; 2°. que les eaux de la
» mer n'environnent point toute la
» terre; & l'on ſçait, par l'exemple des
» mers méditerranées qui ne ſont preſ-
» que pas ſujettes au flux & au reflux,
» combien cette circonſtance dimi-
» nue l'effet des marées. Toutes ces
» raiſons réunies me paroiſſent élever
» un préjugé légitime contre les grands
» déſordres des marées produites par
» l'action des Comètes «.

Dans la cinquieme Section, M. *Dionis du Séjour* donne les principes d'après leſquels on peut calculer la probabilité qu'à un inſtant quelconque, une Comète ſera plus près de la terre, qu'à une diſtance donnée. Il ſe propoſe

& réſout le problême ſuivant : *Si l'on ſçait que, dans le cours d'une année, une Comète, dont les élémens ſont inconnus, doit couper l'orbite terreſtre, déterminer la probabilité, qu'à un inſtant quelconque pris dans l'année, cette Comète ſera plus près de la terre, qu'une quantité donnée.* Il applique enſuite ſa ſolution au cas où la Comète ſe trouveroit à une diſtance de la terre, moindre que 13000, & il trouve alors une probabilité égale à $\frac{1}{12750}$. Mais, quelque petite que ſoit la probabilité qu'à un inſtant donné, notre globe & une Comète puiſſent ſe trouver à une diſtance nuiſible, le danger ne ſeroit pas nul, ſi l'hypothèſe, dont l'auteur eſt parti, étoit véritable. Or, elle n'eſt pas telle ; car on ne doit point oublier que cette hypothèſe eſt fondée ſur la condition qu'il exiſte une ou pluſieurs Comètes dont l'orbite coupe celle de la terre : condition contre l'exiſtence de laquelle on peut parier l'infini contre l'unité. Le danger que nous courons de la part des Comètes, n'eſt donc, ſi l'on peut s'ex-

primer ainſi, qu'un infiniment petit du ſecond ordre.

Les Sections précédentes embraſſent à peu-près toutes les queſtions qu'on peut ſe propoſer ſur le mouvement d'une Comète qui paſſe fort près de la terre, abſtraction faite des perturbations qu'elle éprouve dans ce paſſage, en vertu de l'attraction de notre globe. Le calcul de ces perturbations eſt l'objet des Sections ſuivantes. Dans la ſixième, l'auteur donne les recherches préliminaires à ce calcul, qu'il développe dans la ſeptième Section. Il réſout d'abord ces deux queſtions intéreſſantes : quelle eſt de toutes les Comètes connues, celle qui peut approcher le plus près de la terre ? Quelle eſt celle qui a véritablement approché le plus près de notre globe, & dans quel temps le phénomène eſt-il arrivé ? Relativement à la première queſtion, il y a grande apparence que la Comète de 1680 eſt, de toutes les Comètes connues, celle qui peut approcher le plus près de la terre. M. *Dionis du*

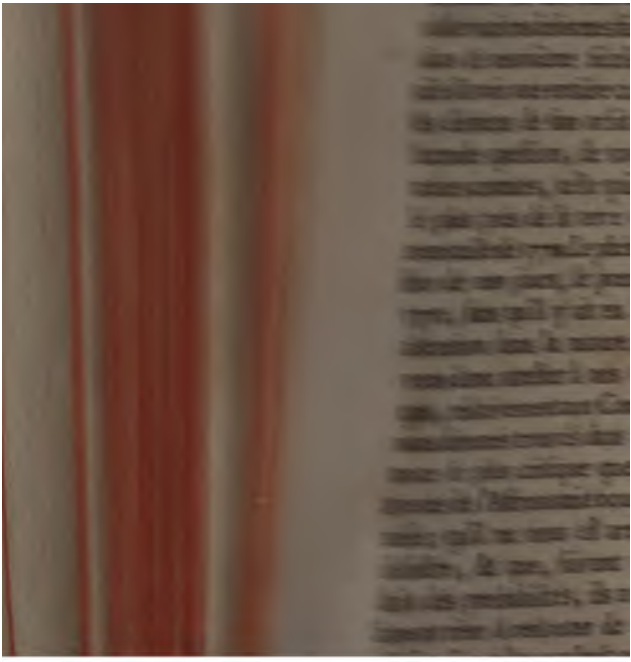

ſont point celles qui ont approché le plus près de la terre, mais celles qui ont déployé de plus longues queues, quoique pluſieurs de ces Comètes, telles que celle de 1680, fuſſent à de très-grandes diſtances de notre globe.

M. *Dionis du Séjour* examine encore une aſſertion avancée par M. de *Maupertuis*. Celui-ci prétend » qu'une » Comète, paſſant près de la terre, » pourroit tellement altérer ſon mou- » vement, qu'elle la rendroit Comète » elle-même. Alors, au lieu de conti- » nuer ſon cours dans une région » uniforme & d'une température » proportionnée aux différens ani- » maux qui l'habitent, la terre, expoſée » aux plus grandes viciſſitudes, tantôt » brûlée dans ſon périhélie, tantôt » glacée par le froid des dernières » régions du Ciel, iroit à jamais de » maux en maux différens; à moins » que quelqu'autre Comète ne chan- » geât encore ſon cours, & ne la ré- » tablît dans ſa première uniformité «. M. *Dionis* fait voir que ces dangers ſont heureuſement ſubordonnés à l'exiſtence d'une Comète qui puiſſe

approcher de la terre à une distance nuisible : événement contre lequel il a déja montré qu'il existoit une probabilité infinie. Mais, quand même on supposeroit cette possibilité moins éloignée, le danger ne seroit pas encore aussi grand qu'on se l'imagine. Car une Comète, *égale en masse à la terre*, & qui en approcheroit de 13000 lieues, dans les circonstances les plus favorables à son action, n'augmenteroit le grand axe de l'orbite terrestre que de 0,00441, & par conséquent n'allongeroit l'année que de deux jours 10 heures 16 minutes : variations trop peu considérables pour que leur effet soit nuisible. On peut, il est vrai, augmenter à l'infini, par la pensée, la masse de la Comète ; mais plus cette masse sera grande, moins son existence physique paroît probable.

Dans les Sections huitième & neuvième, on examine si les Satellites ont pu être primitivement des Comètes qui aient circulé autour du Soleil, & quelle seroit la courbe qu'ils décriroient, si leur Planète principale étoit subitement anéantie. Ces Recherches,

très-curieuſes en elles mêmes, deviennent plus intéreſſantes encore par l'examen que fait l'auteur d'une opinion généralement reçue parmi les Arcadiens, & adoptée par quelques Philoſophes. Ces peuples, ſuivant *Ovide* & *Lucien*, étoient perſuadés que la terre avoit été long-temps habitée par leurs ancêtres, avant qu'elle eût un Satellite. Frappés de cette croyance & de l'aſpect de la Lune, qui, vue au téleſcope, ſemble n'offrir que les veſtiges d'un corps brûlé par le Soleil, quelques Philoſophes ont regardé cet aſtre comme une Comète forcée par la terre à devenir ſon Satellite. M. de *Maupertuis*, après avoir détaillé tous les dangers prétendus que nous courons de la part des Comètes, donne lui-même, pour dédommagement de ces dangers, l'acquiſition de notre Lune & l'eſpérance de pouvoir encore acquérir dans la ſuite de nouveaux Satellites. Il eſt vrai que cette eſpérance eſt auſſi compenſée par la crainte que nous devons avoir de devenir nous-mêmes Satellites de quelque Comète, ſi la

masse étoit supérieure à
terre. Mais toutes ces s
d'après les calculs de M.
impossibles. Il fait voir que
pothèse qu'on imagine,
Comète perde une partie
vement dans l'atmosphère
soit qu'elle vienne la choc
elle ne pourra circuler au
tre globe, sur-tout à la m
& suivant les mêmes loix
Il regarde donc comme d
la Lune n'est point une C
circulé autour du Soleil :
roît, au contraire, porter
d'un arrangement primiti
cien que l'univers. En
pense que, même dans la
métrique, la terre ne pe
nouveau Satellite, & qu'
pas craindre de devenir el
tellite d'une Comète.

Dans la dixième Sectio
du Séjour indique l'usage
équations, qu'il a démo
demment, pour calculer
parens d'une Comète d'a
mens supposés connus, &

d'après trois lieux observés. Il donne les véritables équations de ce fameux problême, au moyen desquelles on peut déterminer avec précision l'orbite d'une Comète, lorsqu'on connoît à peu-près ses élémens.

Enfin, dans la onzième Section, l'auteur donne une notice de toutes les Comètes qui ont été observées avec assez d'exactitude, pour qu'on ait pu calculer leurs orbites. Cette notice renferme non-seulement leurs élémens, les noms des Astronomes qui les ont découvertes, observées & calculées, & les constellations qu'elles ont parcourues; mais elle présente encore en peu de mots l'histoire des préjuges des différens siècles sur les Comètes & des grandes terreurs qu'elles ont inspirées, avant que leur théorie fût connue. Elle fournit une preuve sensible de l'avantage & de l'utilité des Sciences.

Si l'on ne compte que pour une seule & même Comète celles des années 1456, 1531, 1607, 1682 & 1759, comme on l'a démontré; si l'on ne compte pareillement que pour une seule & même Comète celles de

1264 & 1556, & celles de 1532 & 1661, comme il eſt très-probable, on connoît en tout ſoixante-trois Comètes, dont on a déterminé les orbites, en y comprenant la Comète de la préſente année 1774. On demande quelquefois quel eſt le nombre des Comètes, priſes en général. On doit ſentir qu'il eſt impoſſible de répondre à cette queſtion. Quelques Philoſophes penſent que ce nombre eſt infini; ils ſe fondent ſur ce que preſque toutes les Comètes qu'on découvre ſont de nouvelles Comètes. D'autres Philoſophes, au contraire, croyent que ce nombre eſt très-limité; quelques-uns même ont avancé que probablement il ne ſurpaſſe pas trois cens, plus ou moins. Ils établiſſent cette aſſertion ſur ce raiſonnement ſingulier: ſi, depuis quinze ans qu'on obſerve les Comètes avec plus d'attention, on en a découvert juſqu'à quinze, il eſt probable qu'on en doit découvrir une *chaque année; & comme la révolution moyenne des Comètes, dont on a déterminé les périodes, eſt d'environ trois ſiècles, il y a grande apparence que*

le nombre des Comètes eſt d'environ trois cens. On ſent aſſez combien il ſeroit aiſé de répondre à ce raiſonnement. Le plus sûr, dit M. *Dionis*, eſt de nous en tenir à ce que nous ſçavons de certain, ſans chercher à pénétrer des ſecrets que le temps ſeul peut dévoiler. Il ajoute qu'on peut conſulter à ce ſujet le *Theatrum Cometicum* de *Lubienitz*; ouvrage ſingulier, dans lequel l'auteur a voulu prouver qu'il n'y avoit point eu de grands déſaſtres ſans Comètes, ni de Comètes ſans grands déſaſtres. Des quatre cens quinze Comètes que *Lubienitz* compte à l'époque de 1665, cinquante avoient paru, ſelon lui, avant l'Ere Chrétienne, & trois cens ſoixante-cinq depuis la venue de J. C. On doit rabattre un peu de ce calcul; car l'auteur ſupplée quelquefois au ſilence des Hiſtoriens, &, quand il voit dans l'Hiſtoire un grand malheur ſans Comète, il en conclut que la Comète a été oubliée, & il la reſtitue.

Comme la fameuſe Comète de 1680 forme une des époques les plus brillantes de l'Aſtronomie, vous ne ſe-

rez peut-être pas fâché, Monsieur, que je vous rapporte quelques anecdotes qui la concernent. Elle fut découverte à *Cobourg*, en Saxe, par M. *Kirch*, le 14 Novembre 1680. A cette époque, l'opinion que ces Astres annoncent des malheurs, étoit encore généralement répandue dans l'Europe. Rien n'étoit plus capable d'effrayer que la queue étincelante qu'elle traînoit après elle, & qui s'étendoit à près de 120 dégrés. Aussi la terreur fut-elle générale. Pour rassurer le Public, *Bayle* publia ses *Pensées sur les Comètes*. Il n'osa point fronder trop ouvertement l'opinion reçue; il prétendit seulement que, si la chevelure des Comètes annonçoit des malheurs, il n'en étoit pas de même de leurs queues.

M. *Wisthon* a fait, au sujet de la Comète de 1680, une remarque singulière. Dans sa *Théorie de la terre*, il montre que, si l'on suppose à cette Comète une période d'environ 575 ans, on retrouve dans l'Histoire du monde des apparitions formidables de Comètes à ces différentes époques. D'abord, sous l'année 1106, on lit le

paſſage ſuivant dans la Chronique Saxonne : *anno Chriſti 1106, à primâ ſeptimanâ Quadrageſimæ, uſque ad vigilias Palmarum, conſpectus eſt horribilis Cometa.... parva viſa eſt & obſcura, ſed ſplendor qui de ea exivit, valde erat clarus ; & quaſi ingens trabs, de Orientali & Aquilonari parte claritas ingeſſit ſe in eam ſtellam.* On retrouve une Comète ſemblable en 531, ſous le regne de l'Empereur *Juſtinien : anno Chriſti 531, Imperii Juſtiniani quinto, conſpectus eſt Cometa, qui ob radios ſurſùm inſtar facis porrectos λαμπάδιας dicebatur.* Si l'on retranche enſuite 575 ans de cette dernière époque, on retrouve la fameuſe Comète qui parut à la mort de *Jules-Céſar.* Enfin la ſeptième période, depuis 1680, tombe dans l'année qu'on dit être celle du déluge. Il eſt donc très probable que la Comète de 1680 a réellement une période de 575 ans, & qu'elle doit reparoître vers 2255. Quant aux effets qu'on lui attribue, relativement au déluge & aux autres déſaſtres qui ont accompagné ſes apparitions, on ſçait à quoi s'en tenir d'après les connoiſſances plus particulières que nous

avons aujourd'hui ſur ces corps céleſtes.

L'Ouvrage que je viens de vous faire connoître, Monſieur, eſt la théorie la plus complette qu'on nous ait donnée juſqu'ici ſur les Comètes. Indépendamment du mérite de l'analyſe, de la clarté, de l'élégance & de la ſimplicité des méthodes & des formules, cet écrit eſt très-propre à raſſurer le Public contre les craintes ridicules que lui avoient inſpirées les Comètes. Jamais aucun Géomètre n'avoit diſcuté leurs effets avec autant d'étendue & de préciſion, ni ſoumis à un calcul auſſi rigoureux la probabilité du danger que nous courons de leur part. Or, puiſque cette probabilité eſt infiniment petite ou nulle, comme le démontre M. *Dionis*, nous devons dorénavant regarder d'un œil calme & tranquille ces aſtres, jadis ſi terribles, s'élever ſur notre horiſon : le ſpectacle de leurs queues & de leurs chevelures lumineuſes ne ſera déſormais qu'un phénomène de plus qui embellira notre Ciel, & amuſera notre oiſiveté. Je ſuis, &c.

A Paris ce 20 *Novembre* 1774.

LETTRE IX.

*Conſidérations ſur l'Eſprit Militaire des Gaulois, pour ſervir d'éclairciſſemens Préliminaires aux mêmes Recherches ſur les François, & d'introduction à l'Hiſtoire de France; par M***, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres; un volume in-12 de 630 pages. A Paris, chez la veuve Deſaint Libraire, rue du Foin Saint Jacques.*

CES *Conſidérations*, Monſieur, ſont diſtribuées en onze *Mémoires*, qui ont été lûs par l'auteur dans différentes ſéances de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres. Ces *Mémoires* contiennent des recherches préliminaires, deſtinées à ſervir d'introduction à un autre ou-

vrage plus considérable, dans lequel l'auteur se propose de traiter de l'esprit Militaire des Francs & des François, depuis leur origine jusqu'au regne de *Henri IV* inclusivement; c'est-à-dire, de rechercher quelles ont été, relativement à la guerre, leurs qualités naturelles ou acquises, leurs goûts & leurs passions, leurs principes ou leurs préjugés, leurs loix & leurs usages, leurs vices ou leurs vertus; de saisir, en un mot, les grands traits qui distinguent leur génie & le caractère particulier qu'ils ont déployé dans leurs expéditions militaires, sans toucher à leurs mœurs civiles & religieuses, à leurs usages domestiques, aux détails de leur gouvernement, si ce n'est dans les cas où ces objets auroient des rapports directs & nécessaires avec la guerre.

Pour procéder avec plus de clarté dans l'exécution de cet ouvrage, l'auteur a cru qu'il étoit nécessaire de jetter un coup-d'œil sur les temps qui ont précédé l'époque connue de l'établissement des Francs dans les Gaules.

Quelque ſyſtême qu'on adopte ſur leur origine, ſoit qu'on les faſſe deſcendre des Troyens, ſoit qu'on les faſſe venir de l'Illyrie, de la Pannonie, des bords de la Mer Baltique ou de ceux de la Mer Caſpienne; ſoit qu'on les regarde comme d'anciens Gaulois Tectoſages, qui, après avoir couru une partie de l'Europe, revenoient à leurs premiers foyers: il ſuffit de ſçavoir que, certainement, avant leurs conquêtes dans les Gaules, ils habitoient depuis long-temps en Germanie, & qu'ils étoient véritablement Germains de langage, de mœurs & de caractère; qu'ils ſe mêlèrent dans la ſuite avec les Peuples qu'ils avoient ſoumis, par les alliances du ſang & par toutes les affinités ſociales qu'établiſſent la co-habitation, la Religion, la défenſe d'une Patrie devenue commune, & qu'ils formèrent avec eux une Nation mixte, laquelle, réuniſſant les traits de ſa double origine, laiſſoit à ſes deſcendans le choix de ſe dire également Gaulois ou Germains. C'eſt d'après cette raiſon que l'auteur a cru qu'il étoit in-

diſpenſable de commencer par donner une idée du caractère militaire de chacune de ces deux Nations avant leur mêlange, afin de n'être plus obligé, en ſuivant les Francs, de remonter ſans ceſſe aux mœurs antiques de leurs pères.

L'eſprit militaire des Gaulois, enſuite des Germains, ſera donc l'objet d'un certain nombre de *Mémoires* préliminaires; ceux qui forment ce premier volume ne concernent que les Gaulois. L'auteur conſidère d'abord le caractère militaire de ceux qui, ſous la conduite de *Bellovèze*, franchirent les Alpes, l'an de Rome 162, s'établirent en Italie, & s'y maintinrent pendant quatre cens ans. Telle étoit alors l'humeur changeante & volage, &, pour ainſi dire, la mobilité des Nations, que les Gaulois de *Bellozève*, en s'éloignant de leur pays, rencontrèrent dans le voiſinage des Alpes une autre émigration d'aventuriers, de Grecs Ioniens, qui venoient de la Ville de *Phocée* s'établir dans les Gaules. *Bellovèze* prit cette rencontre pour un heureux préſage, &

& crut même devoir protéger en paſſant, ces Etrangers ; il franchit enſuite avec plus de confiance les montagnes qui l'avoient d'abord étonné. Supérieurs en forces aux anciens habitans du pays, les Gaulois s'emparèrent peu-à-peu du pied des Alpes & de l'Apennin, des riches plaines du *Pô*, d'une partie des côtes de l'Adriatique, & fondèrent au ſein de l'Italie une Puiſſance redoutable. Mais, malgré des commencemens ſi heureux, cette Puiſſance manquoit de fondemens ſolides ; elle étoit d'autant plus foible, qu'elle ſe trouva auſſitôt partagée, ſur le modèle de la Métropole, en un très-grand nombre de Colonies iſolées & de petits Etats libres, jaloux de conſerver leur indépendance particulière, avec les noms des *Eduens*, des *Cénomanois*, des *Sénonois*, & des autres Cités Gauloiſes qui avoient contribué à l'expédition. Depuis l'époque de cet établiſſement, il n'eſt plus fait mention des Gaulois dans l'Hiſtoire, pendant l'eſpace de deux cens ans. On ſçait ſeulement, en général, qu'ils continuèrent, pendant tout ce temps, ou à s'étendre, ou à conſolider leurs uſurpations, &

qu'ils eurent toujours les armes à la main, le plus ſouvent contre les Nations qui les environnoient, quelquefois contre les Gaulois des Alpes & les Peuples Tranſalpins qui leur enviſionoient le vin & le beau climat de l'Italie. L'auteur n'entre point dans le détail de toutes les guerres qui ſuivirent de près la priſe & le ſac de Rome; il obſerve ſeulement qu'on ne peut voir qu'avec étonnement la diſcipline, la tactique, la valeur éclairée, l'amour de la patrie, & toutes les vertus Romaines, lutter pendant plus de deux ſiècles contre le ſeul courage Gaulois, & n'en triompher qu'avec peine. Il trace, d'après *Polybe*, *Tite-Live* & quelques-autres Ecrivains, l'idée qu'on doit ſe former de l'eſprit militaire de ces Gaulois d'Italie. » Plus » belliqueux que les Romains, par » cela ſeul qu'ils ne connoiſſoient d'au» tre Art, d'autre Science, d'autre » occupation que la guerre, ils avoient » en propre un genre de courage plus » impétueux, plus ardent, plus im» poſant, mais qui tenoit moins au » principe, appellé *Vertu* (*Virtus*) » par les Romains, qu'à la brutalité, » à l'effervescence du ſang, à la fé-

» rocité, à la colère. Ils chargeoient
» l'ennemi avec une furie presqu'im-
» possible à soutenir, tant qu'ils con-
» servoient leur Ordonnance; mais
» la résistance les rebutoit, les refroi-
» dissoit; ils passoient aisément de l'ex-
» cès de l'audace à celui de l'effroi &
» de la consternation; leurs corps
» même, à la force & à la masse des-
» quels ils devoient la violence de
» leur choc, avoient une certaine mo-
» lesse qui leur faisoit endurer diffi-
» cilement les fatigues de la guerre,
» la chaleur & la soif; ils se lassoient
» même au combat si l'ennemi sçavoit
» le prolonger. Prompts à courir
» aux armes, mais sans tenue dans
» leurs résolutions, présomptueux
» & insolens dans la bonne for-
» tune, ils se laissoient absolument
» abattre par les revers. Si la colère,
» leur passion dominante, doubloit
» leurs forces devant l'ennemi, elle
» leur ôtoit le jugement & la pru-
» dence: elle en faisoit aussi des ci-
» toyens turbulens, querelleurs, tou-
» jours prêts à se battre. La plupart
» de leurs contestations se vuidoient
» par le duel; les Rois mêmes se sou-
» mettoient aux loix meurtrières du

» point d'honneur, & les Particuliers » étoient ſi accoutumés aux combats » ſinguliers, que les Soldats, faits » priſonniers par *Annibal*, à ſon paſ» ſage des Alpes, acceptèrent avec un » tranſport de joie la propoſition de » ſe battre les uns contre les autres. » Enfin, ce qui doit être rare parmi » les peuples les plus barbares, il ſe » battoient pour le partage du butin. » *Polybe* parle d'une de leurs armées » qui ſe détruiſit ainſi, & il obſerve » que cela leur étoit ordinaire, ſur» tout lorſqu'ils avoient bû & mangé » ſans meſure. Avec cette humeur vio» lente, les Gaulois aimoient les guer» res civiles; ils s'y livroient ſans en » ſentir l'horreur, & l'Hiſtoire laiſſe » aſſez entrevoir qu'elles furent une » des principales cauſes de leur ruine. » A plus forte raiſon devoient-ils » combattre ſans répugnance les uns » contre les autres, en qualité d'Au» xiliaires, comme ils le firent dans » les deux premières guerres Puni» ques, & dans pluſieurs autres oc» caſions, tant au-dedans qu'au-dehors » de l'Italie, montrant toujours leur » bravoure ordinaire, ſouvent plus » d'indocilité, plus d'avidité pour les

» ſubſides & d'ardeur pour le pillage » que de fidélité. «

Les Hiſtoriens, en peignant la férocité du courage des Gaulois, lui donnent encore pour compagnes preſqu'inſéparables, l'imprudence, l'inconſidération, la témérité. Mais ils obſervent auſſi qu'ils ſe précipitoient ſouvent dans les périls les plus effrayans, après en avoir ſondé la profondeur ; qu'ils ſembloient mépriſer la vie par réflexion ; qu'ils bravoient la mort, qu'ils la cherchoient & la préféroient à la captivité. On voit un *Aneroeſte*, l'un de leurs Généraux, ſe tuer lui-même après une défaite, & ſes amis l'imiter ; les Priſonniers d'*Annibal* s'eſtimer heureux de mourir les armes à la main, & s'attirer les applaudiſſemens & l'envie des autres Gaulois, ſpectateurs de leur mort.

Un autre caractère du courage des Gaulois Italiques, étoit la vanité, l'orgueil, l'oſtentation : de-là tant de hardieſſe à défier en combats ſinguliers les plus braves de l'armée ennemie ; de-là ces bracelets, ces colliers d'or & autres ornemens militaires dont ils ſe paroient dans les ba-

tailles, pour ajouter la magnificence à la hauteur naturelle de leur ſtature; de-là cet uſage, plus vain encore que cruel, d'attacher au poitrail de leurs chevaux des têtes d'ennemis, ou de les porter en triomphe au bout d'une lance, & d'en deſtiner les crânes à former ces coupes affreuſes dans leſquelles on ne peut penſer que les Vainqueurs ne craignoient pas de boire, puiſque leurs Prêtres les employoient aux libations dans les cérémonies publiques & ſur leurs propres tables; de-là encore cette préſomption incroyable, dont il faudroit chercher des exemples chez les Anciens Pictes & chez les Canadiens; cette démence de combattre nuds, c'eſt-à-dire, dépouillés de tous vêtemens, avec leurs ſeules armes offenſives, & le bouclier pour toute défenſe. Dans la fameuſe bataille qu'ils perdirent en Étrurie, l'an de Rome 528, contre les Conſuls *Lucius-Emilius* & *Caïus-Atilius*, leurs troupes d'élite combattirent au front de l'armée, nues de tout le corps. Neuf ans après, l'an de Rome 537, ils montrèrent la même vanité à *Cannes*, ſous les drapeaux d'*Annibal*, à cela près qu'ils n'é-

toient nuds que depuis le haut juſqu'à la ceinture. L'an de Rome 564, les Gaulois établis depuis long-temps en Aſie, donnèrent auſſi le ſpectacle de cette ridicule gymnaſtique, dans le combat que les Romains leur livrèrent ſur le Mont *Olympe* en Phrygie. C'étoit donc une manie commune à toute la Nation Gauloiſe. Peut-être même pourroit-on conclure, de la manière dont s'exprime *Tite-Live*, qu'elle étoit plus familière aux *Galates* ou *Gallo-Grecs*, établis dans l'Aſie Mineure : *les teintes ſombres du ſang qui couloit de leurs plaies, faiſoient*, dit-il, *un contraſte affreux avec la blancheur éclatante de leur peau. On pouvoit compter leurs bleſſures, parce qu'ils combattent nuds, & c'eſt parce qu'ils ne ſe mettent jamais nuds que pour combattre, que leurs corps ſont ſi blancs.*

Par une ſuite de cette oſtentation de valeur, les Gaulois dédaignoient l'uſage des armes défenſives, quoiqu'ils éprouvaſſent tous les jours l'avantage qu'elles procuroient ſur eux aux Romains; ils paroiſſent au moins n'en avoir connu d'autres que le bouclier auquel ils ne ſçavoient pas même donner ni la forme, ni les proportions

convenables. Ils n'étoient pas mieux pourvus du côté des armes offensives. La principale, & celle dont ils cherchoient toujours à faire usage, étoit une épée longue, pesante, large, tranchante, probablement recourbée, sans pointe, & uniquement faite pour frapper de taille ; au lieu que celle des Romains, plus courte, propre à joindre l'ennemi de plus près, plus forte que lourde par la proportion de ses parties, n'étoit destinée qu'à pointer. C'est à l'occasion d'une grande bataille, livrée l'an de Rome 530, que *Polybe* démontre toute la supériorité que donnoit aux Romains la seule différence des deux épées.

Les Gaulois paroissent n'avoir eu que des idées fort imparfaites sur l'art, si nécessaire à la guerre, de la Castramétation. S'ils avoient la prudence de choisir quelquefois des positions avantageuses, la confiance ou la négligence les faisoit souvent camper au hasard & sans précaution. Ils ne sçavoient pas attaquer les camps Romains ; ils en connoissoient la force & ne vouloient pas les imiter, soit qu'ils les regardassent comme la ressource de la foiblesse & de la timi-

dité, soit qu'ils les crussent peu nécessaires à des gens qui vouloient toujours combattre, soit peut-être encore qu'ils craignissent les travaux qu'auroit coûtés le soin de les fortifier ; aussi leur arriva-t-il souvent d'être surpris ou forcés dans de mauvais campemens. Les Romains battus se retiroient dans leur camp qui étoit bien retranché ; les Gaulois, après une bataille perdue, n'avoient ordinairement point de retraite, & l'on observe qu'ils perdoient toujours plus de monde dans les déroutes que dans les actions. Leurs Villes n'étoient guères mieux fortifiées que leurs Camps ; ou il faut qu'ils ayent ignoré l'art de les défendre, si l'on en juge par la facilité avec laquelle les Romains les prirent toutes les unes après les autres.

Les Gaulois de l'Asie Mineure furent encore plus célèbres que ceux d'Italie ; ils occupèrent ou parcoururent plus de pays ; ils troublèrent plus violemment le repos des Nations, & firent retentir plus loin le bruit de leurs armes. Mais leur fortune eut à-peu-près la même durée, & leur destinée fut également de succomber sous

les Romains. Ils ſont connus dans l'Hiſtoire ſous le nom de *Galates* ou *Gallo-Grecs*. L'auteur, dans ſon ſecond *Mémoire*, jette un coup-d'œil ſur leur origine, ſur la ſuite de leurs expéditions & de leurs conquêtes, & ſur leur caractère militaire. *Panſanias* donne de ces Gaulois l'idée la plus haute & la plus terrible, en racontant les combats qu'ils livrèrent pour forcer les *Thermopiles* : » Ils étoient, dit-» il, mal-armés en comparaiſon des » Grecs ; car ils n'avoient d'autres ar-» mes défenſives que leurs boucliers, » & , ce qui eſt important, ils étoient » encore très-inférieurs aux Grecs du » côté de la ſcience militaire. Mais ils » s'élançoient ſur l'ennemi avec une » rage, avec une témérité impétueuſe, » comme des bêtes féroces ; & telle » étoit leur colère, une fois allumée, » qu'on les perçoit de dards & de flè-» ches, qu'on les hachoit en pièces, » ſans les refroidir ; ils arrachoient » les traits de leurs playes, pour les » renvoyer à l'ennemi ; & ils ne ceſ-» ſoient d'être furieux qu'en ceſſant » de vivre. « On voit que l'emportement, la fureur & l'ignorance de l'art de la guerre étoient les mêmes

chez les Gaulois de l'Asie que chez ceux d'Italie ; mais ils surpassoient ceux-ci en férocité, s'il faut croire ce qu'ajoute *Pausanias*. Cet auteur rapporte qu'un corps de troupes, envoyé par *Brennus* en Étolie, y commit des atrocités inouies; qu'ils tuèrent, dans la Ville de *Callium*, tous les hommes sans distinction d'âge, & sans épargner les enfans à la mammelle; que s'ils en trouvoient de plus frais & de mieux nourris que les autres, ils en buvoient le sang, qu'ils en mangeoient même la chair, & que les femmes furent indignement outragées par ces Barbares, également éloignés, dit l'Historien, de connoître l'amour & de sentir la pitié. L'ostentation de courage étoit la même. Ils combattirent nuds au combat du Mont *Olympe*, & ils y furent détruits, au rapport de *Tite-Live*, moins par l'épée des Romains que par les flèches & les traits lancés de loin. Les blessures larges & ostensibles des armes tranchantes leur sembloient honorables, & la vue de leur sang ne faisoit que les animer davantage ; mais les blessures moins apparentes des flèches & des dards, les mettoient

au déſeſpoir : ils étoient également honteux & furieux de périr par des coups qui ne pouvoient ſe parer, & qui ne marquoient point aſſez. Ils ſe rouloient par terre de rage, & ſe précipitoient ſur les épées & ſur les piques. Après la bataille, on vit des priſonniers enchaînés mordre leurs fers, & s'efforcer mutuellement de s'étrangler. Les *Gallo-Grecs* avoient conſervé la ſtature élevée des autres Gaulois, le même air menaçant, les cheveux blonds qu'*ils laiſſoient flotter*, & qu'*ils teignoient* encore en rouge, pour ſe donner un aſpect plus terrible : uſage qu'ils avoient ſans doute apporté de la Gaule. Ils couroient au combat en ſautant, en frappant à grand bruit leurs boucliers & leurs armes, & en pouſſant des cris & des hurlemens épouvantables, tant pour s'exciter eux-mêmes à la fureur que pour intimider l'ennemi.

Dans ſon troiſième *Mémoire*, l'auteur conſidère les Gaulois depuis la réduction de la Gaule Italique juſqu'à la conquête inclusivement de la Gaule proprement dite, dans un eſpace d'environ 140 ans. Il le diviſe en trois Parties ; la première com-

prend le temps que la République Romaine mit à réduire les Alpes & la Province Narbonnoise ; la seconde, les Campagnes de *César* ; la troisième, la conquête du reste des Gaules. Il en résulte qu'au temps de la conquête de leur pays, les Gaulois, dépouillés en partie de la rudesse & de la barbarie qu'ils avoient autrefois portées en Italie & dans l'Asie, conservoient d'ailleurs leur ancien caractère militaire, quoique modifié par quelques changemens. C'étoit toujours la même passion pour la guerre, le même esprit d'inquiétude qui cherchoit la gloire & la fortune dans le tumulte des armes ; c'étoit le même fonds de mœurs, le même partage de la Nation en Peuples, en Cités, en Cantons, la même police aristocratique & violente, source de troubles & de guerres civiles. Ils avoient conservé la fureur des duels ; délicats sur le point d'honneur, autant qu'ils étoient emportés, il leur arrivoit souvent, même entre amis, de prendre querelle pour les sujets les plus légers, & de se lever de table pour mettre l'épée à la main. *Strabon* & *Diodore* rapportent qu'ils coupoient les têtes

ces ennemis de marque qu'ils avoient tués, qu'ils les clouoient aux portes de leurs villes & de leurs maisons, ou qu'ils les embaumoient précieusement pour les faire passer à leur postérité. C'est-là, peut-être, que nous est venu l'usage de suspendre & de clouer aux portes des Châteaux, des têtes de loups & d'autres bêtes carnacières. Les Gaulois, du temps de *César*, avoient encore hérité de leurs ancêtres un air martial & terrible, une fierté arrogante, une voix forte, un ton menaçant, & la même stature élevée qui leur faisoit mépriser la petitesse des Romains. Ils relevoient encore la hauteur naturelle de leur taille, en se formant, sur le sommet de la tête, une espèce d'aigrette avec leurs cheveux blonds, qu'ils se plaisoient à colorer de rouge; mode imitée, au temps de *Martial*, par les Dames Romaines, & qu'on voit même encore ici, à quelques nuances près, dans la moderne Métropole des Gaules. Avec leur chevelure exhaussée & rougie, les Gaulois représentoient à l'imagination de *Diodore* des Satyres & des Egipans. Ils avoient d'ailleurs, selon le même Historien, les uns le

viſage entièrement raſé, les autres, chargé d'une barbe médiocrement longue. Les gens de diſtinction portoient de larges mouſtaches, &, pour habillemens, des ſayes & des tuniques très-riches, à fleurs & rayées de différentes couleurs, des bracelets, de gros anneaux, des colliers d'or maſſif, des cuiraſſes dorées. Mais, en conſervant les anciennes vertus guerrières, ils avoient conſervé les défauts nationaux ; la légèreté à entreprendre la guerre, le goût des révolutions, la préſomption dans le ſuccès, la conſternation dans le malheur.

Le quatrième *Mémoire* comprend un eſpace de 60 ans, depuis la réduction des Gaules par *Jules-Céſar* juſqu'à la mort d'*Auguſte*. On voit dans cet intervalle que les Gaulois, domptés d'abord par la valeur de *Céſar*, furent enſuite amolis & corrompus par la politique d'*Auguſte*. La prévoyance timide de ce Prince ne ſe contenta pas de donner des chaînes à leur inquiétude naturelle, & de les mettre hors d'état de ſe révolter ; il entreprit encore de les énerver & de détruire, s'il étoit poſſible, juſqu'à leur eſprit militaire, en établiſſant dans

leur pays un grand nombre de Colonies Romaines, pour changer les mœurs des habitans; en ruinant, autant qu'il put, l'ancienne Religion qui faiſoit la baſe de leur courage; en ſubſtituant à leur inquiète oiſiveté, l'amuſement des Lettres, la curioſité des Arts & la molleſſe du Luxe. Il les diſpenſa même de s'armer pour la défenſe de leurs propres frontières, en ſe chargeant de les protéger du côté du Rhin, avec un nombre de Légions capables de les contenir, s'ils oſoient remuer, & ſuffiſantes pour les raſſurer contre les entrepriſes des Germains. Il y eut cependant quelques Peuples ou quelques Cités de la Gaule auxquels, pour des raiſons particulières, il fut permis de continuer à s'exercer dans la profeſſion des armes. Mais il n'en eſt pas moins vrai qu'à la mort d'*Octave*, la Nation Gauloiſe, devenue méconnoiſſable à elle-même, ſe trouva tombée (ſi l'on peut haſarder cette comparaiſon) dans cet état de léthargie & d'enchantement où les Poëtes nous ont peint les Priſonniers d'*Armide* & de *Circé*.

Dans le cinquième *Mémoire*, qui s'étend juſqu'à la première année de

Vespasien, l'auteur fait observer quelques émeutes passagères dans les Gaules ; mais ces révoltes elles-mêmes, par la molesse avec laquelle les Gaulois les soutinrent, montrent combien les moyens d'*Auguste*, continués par son successeur, avoient déja changé l'esprit militaire de la Nation. On ne reconnoît plus le courage Gaulois dans les combats qu'ils livrèrent ; & le Général Romain qui les battit partout, représentoit à ses Légions qu'elles triompheroient sans gloire de pareils ennemis. » Vainqueurs des » Germains, leur disoit-il, j'ai honte » de vous mener contre des Gaulois, » comme si c'étoient des gens de » guerre. Vous venez de battre les » *Angevins* rebelles avec une cohorte, » les *Trévérois* avec une aîle de cavalerie, les *Séquanois* avec quelques » troupes détachées de cette même » armée. Plus riches & plus voluptueux, les *Éduens* sont plus mous » encore ; vous n'aurez que la peine » de les enchaîner dans leurs rangs, » ou de les atteindre dans leur fuite. «

L'auteur passe, dans le *Mémoire* suivant, à une époque un peu plus honorable pour les Gaulois qui, profi-

tant des troubles qu'excitoient, dans l'Italie, les guerres civiles de *Vitellius* & de *Veſpaſien*, conçurent le noble projet de former un Empire des Gaules, indépendant de celui de Rome. On y voit le réveil de la Nation, & ſes Peuples s'armer & s'agiter pour ſe rétablir dans leur ancienne liberté. Mais la ligue ne fut ni ſoutenue, ni générale, & la révolution ne fut point conſommée; cependant la Gaule gagna, dans cette grande révolte, tout ce qu'elle pouvoit raiſonnablement s'en promettre; elle montra qu'elle avoit recouvré ſon ancien eſprit belliqueux, & qu'elle méritoit d'être plus ménagée par ſes Maîtres, comme elle le fut, en effet, pendant quelque temps.

Vous ſentez, Monſieur, que le détail des autres *Mémoires* me méneroit trop loin, ſi j'entreprenois d'en extraire toutes les obſervations curieuſes de l'auteur ſur le génie guerrier des Gaulois, qu'il ſuit d'âge en âge, & dont il indique toutes les nuances & toutes les altérations ſucceſſives. Il termine ſon onzième & dernier *Mémoire* à l'invaſion & à l'entier établiſſement des Barbares dans les Gaules,

ſous *Auguſtule* en 476, c'eſt-à-dire, que ſes recherches ſur les Gaulois embraſſent un eſpace de près de onze cens ans. Ce grand tableau ſe placera naturellement à la tête de notre Hiſtoire, à laquelle il ſervira d'introduction néceſſaire. Car, avec quel intérêt peut-on lire nos Faſtes, en les commençant par les grandes conquêtes de *Clovis* ou par les tentatives de deux ou trois de ſes prédéceſſeurs, ſi l'on n'eſt point inſtruit préliminairement du caractère & des mœurs militaires des Peuples conquérans & des Peuples conquis? Comment juger de la Nation qui va réſulter du mélange des deux Nations? Comment diſtinguer, après l'incorporation, les vices ou les vertus, le génie & les habitudes propres de l'une & de l'autre? Il eſt certain qu'une ſimple Préface, placée à la tête d'une Hiſtoire de France, ne ſeroit pas capable de donner des notions ſuffiſantes des ſiècles antérieurs. Un Lecteur curieux voudra toujours remonter aux origines, pour completter la ſérie hiſtorique de ſes connoiſſances. On ne doit, en effet, ſe flatter de bien connoître les François, ſur-tout des premiers âges de

la Monarchie, qu'à proportion qu'on a étudié les Gaulois, les Germains & les autres Peuples qui furent les premiers habitans de la Gaule. Je ne connois point, ſur cette partie, d'ouvrage plus ſçavant, plus ſolide, plus lumineux, plus agréablement inſtructif, que celui dont je viens de vous rendre compte.

Abonnement des Édits & Arrêts pour la Ville de Paris & toutes les Provinces & Villes du Royauue, franc de port. A Paris, chez P. G. SIMON, *Imprimeur du Parlement, rue Mignon Quartier S. André-des-Arcs, année* 1775.

C'EST dans la Capitale que ſe fait la première promulgation des Edits, Lettres-Patentes, Déclarations du Roi, Arrêts de ſon Conſeil, Arrêts du Parlement de Paris concernant le *Clergé*, les *Finances*, le *Commerce*, les *Réglemens Généraux*, les *Établiſſemens publics*, les *Emprunts Royaux*, les *Rentes*, les *Rembourſemens*, les *Impoſitions* quelconques, les *Modifications* ou *Suppreſſions* d'icelles. Un grand nombre de Particuliers qui ne peu-

vent être assez promptement instruits des nouvelles Loix qui ont rapport à la Profession qu'ils exercent, tombent, sans le sçavoir, dans des contraventions qui ont pour eux les suites les plus funestes. D'autres, faute d'avoir à temps la même connoissance, manquent l'occasion d'agir ou de faire des entreprises qui leur seroient avantageuses. Les habitans de nos Colonies, & les Etrangers, ont également intérêt à connoître les divers mouvemens qui arrivent dans les affaires de l'Etat. La connoissance rapide & superficielle que donne la publication ne suffit point aux Officiers de Justice, aux Avocats, aux Procureurs, aux Notaires: l'obligation où ils sont d'approfondir les Ordonnances, leur impose une espèce de nécessité d'en avoir dans leurs cabinets des *Recueils complets*. Les Seigneurs qui résident dans leurs Terres, ceux à qui ils confient l'exercice de leurs Justices, leurs Régisseurs, leurs Intendans, leurs Fermiers, ne commettent que trop souvent des fautes qui leur sont plus ou moins préjudiciables, pour n'avoir pas connu les dernières intentions du souverain Légis-

micile, de *Charge* ou d'*Emploi*. Les perſonnes de Province ſont priées d'indiquer avec ſoin les *noms des lieux de leurs réſidences*, & des plus prochains *Bureaux de Poſte* d'où elles reçoivent leurs Lettres, & d'*écrire liſiblement toutes ces indications*.

On prévient Mrs. les Souſcripteurs qu'il arrive quelquefois que les publications & affiches d'Arrêts du Parlement, ou autres Pièces, ſont ordonnées ſans délai lorſqu'ils ſont remis à l'impreſſion; ce qui retarde alors l'envoi aux Abonnés. Dans ces occaſions, on fera ſuivre auſſitôt le départ des paquets de l'Abonnement. Il arrive auſſi très-ſouvent que des Pièces émanées du Conſeil ſont imprimées & adreſſées aux Intendances avant qu'on en permette la publicité; l'envoi de ces Pièces eſt également ſuſceptible de retard.

Nota. Les Tables par ordre de dates & des matières ne ſeront données qu'aux Souſcripteurs, pour leur faciliter les recherches de tous les Réglemens, Edits, Arrêts; & ces Tables ne ſeront délivrées qu'à la fin du mois de Juin de chaque année, attendu qu'il y a beaucoup d'Edits, d'Arrêts & Réglemens qui ne paroiſſant pas ſur le champ, ne ſe trouveroient point dans l'ordre de leur date, ſi on délivroit plutôt leſdites Tables. Ainſi Mrs les Abonnés qui ont intention de former des Recueils, ne peuvent ſe diſpenſer d'attendre juſqu'au temps que leſdites Tables leur ſeront fournies. Je ſuis, &c.

A Paris ce 22 Novembre 1774.

L'ANNÉE
LITTÉRAIRE.

LETTRE X.

Hiſtoire Littéraire des Troubadours, contenant leurs vies, les extraits de leurs Pièces & pluſieurs particularités ſur les mœurs, les uſages & l'hiſtoire du douzième & du treizième ſiècles. A Paris, chez Durand Neveu Libraire rue Galande, 3 volumes in-12 de plus de 400 pages chacun.

VOUS ſavez, Monſieur, que les *Troubadours* étoient des Poëtes Provençaux, qui commencèrent à ſe faire un nom vers le douzième ſiècle de l'ère moderne, & qui finirent au quatorzième. Leur vie étoit preſque

toujours errante ; ils alloient dans les différentes Cours chanter ou débiter leurs productions ; ils y étoient favorablement accueillis, ſur-tout par les Dames auxquelles ils conſacroient leurs hommages. On compte parmi eux des perſonnages de tous les états, des Souverains, de grands Seigneurs, des Chevaliers, des Dames illuſtres, des Eccléſiaſtiques & même des Moines. Le titre ſeul de *Troubadour* eſt une dénomination très-honorable, puiſqu'il tire ſon étymologie du mot *trouver* ou *inventer*, & que cette faculté a toujours été regardée comme le premier apanage du génie.

L'ouvrage que je vous annonce, Monſieur, eſt le fruit des travaux immenſes de M. *de Sainte-Palaie* dans cette partie de la littérature aſſez peu connue juſqu'à lui. Il n'eſt point d'homme de lettres qui n'ait lu ſes excellens *Mémoires ſur l'ancienne Chevalerie*. Les recherches qu'il a faites au ſujet des *Troubadours* ne ſont ni moins profondes ni moins précieuſes. Elles étoient capables d'effrayer la paſſion même du ſçavoir. La Bibliothèque du Roi ne

poſſède que quatre manuſcrits des ouvrages de ces anciens Poëtes ; l'Italie en a un grand nombre. M. *de Sainte-Palaie* y a fait deux voyages, pour recueillir ces monumens ignorés ou négligés ; les Sçavans de ce pays ont célébré à l'envi ſon projet & ſes travaux. Il lui fallut obtenir un Bref du Pape pour qu'on lui communiquât certains manuſcrits que l'on avoit refuſés aux PP. *Mabillon* & *Montfaucon*. Il eſt venu à bout de recueillir juſqu'à quatre mille pièces & les vies originales de pluſieurs Poëtes. Mais la plus grande difficulté étoit d'entendre les *Troubadours*. Ceux qui connoiſſent le Provençal moderne les trouvoient inintelligibles, & de célèbres Italiens n'avoient pu en traduire quelques morceaux ſans tomber dans de lourdes mépriſes. M. *de Sainte-Palaie* a été obligé de ſe faire lui-même un Dictionnaire, d'examiner & de comparer tous les mots pour parvenir à ſaiſir le ſens de tout ce qui peut être interprété. Enfin, on jugera du travail de ce Sçavant quand on ſçaura que les pièces Provençales

avec les variantes des différens manuscrits, ont quinze volumes *in-folio*, & qu'il en a fait huit volumes d'extraits où ces pièces sont en partie traduites, & où chacune est désignée dans l'ordre alphabétique des auteurs, sans parler du Glossaire, des Tables & d'une infinité de Notes. Cependant il n'a pu rendre public lui-même le résultat de ses recherches. Occupé d'un ouvrage d'érudition encore bien plus important, il a chargé de la rédaction de celui-ci un homme de lettres (*) connu par l'impartialité, la précision & le profond jugement qui regnent dans plusieurs histoires abrégées qu'il a déja données au Public, & qui en ont été très favorablement accueillies. Ce Littérateur estimable, en suivant les traductions de M. *de Sainte-Palaie*, a pris sur lui le soin de donner au style une tournure plus libre & plus variée, de choisir, d'arranger, de fondre les matières, d'y mêler des réfléxions, de supprimer les choses indifférentes,

(*) L'Auteur des *Abrégés de l'Histoire de France*, de celle d'Angleterre, de l'Histoire Universelle, &c.

& de remédier, autant qu'il a été poſſible, à cette ennuyeuſe uniformité qui devoit être un des plus grands écueils de ce travail.

Il ne faut pas croire que l'hiſtoire des *Troubadours* n'ait pour objet que de ſatisfaire une vaine curioſité; elle eſt auſſi très-utile à la connoiſſance des mœurs & des uſages des ſiècles où ils ont vêcu; leurs pièces ſont la plupart des peintures naïves de leurs ſentimens, de leurs paſſions, de leur façon de voir & de s'exprimer. Le Rédacteur de ces trois volumes y a recueilli celles qui lui ont paru les plus intéreſſantes, & y a joint, lorſqu'il a pu le faire, un abrégé de la vie de chaque *Troubadour*. Ces pièces ſont de différens genres; ce ſont des *Chanſons*, des *Sirventes* ou *Poëmes Hiſtoriques & Satyriques*, des *Tenſons* ou Queſtions ſur des ſujets de galanteries; des *Paſtourelles* ou eſpèces d'Idylles, des *Nouvelles* ou *Contes*, &c. Les *Chanſons* n'ont rien de fort piquant: ce ſont pour la plûpart des fadeurs amoureuſes, des lieux communs. En voici cependant une qui me paroît

délicate. C'eſt l'éloge d'une Dame que l'auteur invite à l'amour. Il ſe propoſe de choiſir un amant digne d'elle & , pour cela , il veut prendre, parmi les meilleurs Chevaliers , les perfections qui les diſtinguent , & les réunir dans la même perſonne. » Je prendrai à *Aimar* ſa politeſſe , à *Trincaleo* ſa gentilleſſe , à *Randos* ſa » généroſité , au *Dauphin* ſes réponſes obligeantes , à *Pierre* de *Mauléon* ſa plaiſanterie , au Seigneur *Béraud* ſa bravoure , à *Bertrand* ſon eſprit , au beau *Caſtillon* ſa courtoiſie, à *Nèbles* ſa magnificence dans les repas , (car je ne lui trouve rien autre à prendre ;) à *Miravals* ſes chanſons , à *Pons de Capdeuil* ſa gaîté , à *Bertrand de la Tour* ſa droiture. Un tel amant ſera parfait : tous deux vous ne ſçauriez manquer de vous aimer à cauſe de la reſſemblance. » Cette jolie Chanſon, dont l'idée eſt ſi agréable & la fin ſi ſpirituelle , a quelqu'analogie avec le fameux Madrigale de *Lainez* à feue Madame *de Fontaine Martel*. L'auteur eſt un certain *Elias de Barjols*

né à Payols en Agénois & fils d'un Marchand. Il avoit de l'esprit & une belle voix. Le métier de *Jongleur* lui parut préférable au négoce ; il s'associa pour l'exercer à un nommé *Olivier*. On les vit bientôt dans les Cours. *Alphonse II* Comte de Provence, dont le regne commence en 1196 & finit en 1209, se les attacha par des établissemens solides. Il les maria & leur donna des terres à Barjols dans le Diocèse de Riez, d'où *Élias* a tiré son nom de *Barjols*. Après la mort du Comte, il devint amoureux de sa veuve *Garsende de Sabran*, qui fut l'objet de ses Chansons, tant qu'il vécut. Il reste de lui quatorze pièces où il y a beaucoup de sentiment.

La plupart des Chansons des autres Poëtes sont bien différentes de celle que je viens de rapporter; elles se ressentent, en général, du temps où elles ont été faites. Dans l'une d'elles, où l'on vante le charme des pleurs que le sentiment fait répandre, l'auteur assure qu'*une larme d'amour vaut mieux que qua-*

torze ris. Dans d'autres, la ſuperſtition eſt pouſſée juſqu'à un excès ridicule. » Il chantoit ſi bien, dit un » autre *Troubadour* d'un de ſes con» frères, que les Roſſignols ſe tai» ſoient d'admiration pour l'entendre. » *Auſſi Dieu l'a-t-il pris pour ſon uſage.* » *Je prie Dieu de le placer à ſa droite.* » *Si la Vierge aime les gens courtois,* » *qu'elle prenne celui-là... ſi Dieu vou*» *loit aimer une Dame de ce bas monde,* » dit un autre en parlant d'une femme » d'un rang illuſtre, *il auroit de quoi* » *ſe ſatisfaire dans celle-là.* Un Franciſcain, nommé *le Moine de Foſſan*, avoit pour la Vierge une eſpèce de dévotion ſemblable à celle des *Troubadours* ſes Confrères pour leurs maîtreſſes. » Deux de ſes chanſons déplorent » les rigueurs d'une Dame qu'il ne » nomme point. Mais, dans une troi» ſième, il exhorte ſes lecteurs à ſuſ» pendre leur jugement; il les aver» tit qu'on riſque beaucoup en jugeant » ſur de ſimples apparences, ſou» vent trompeuſes; il ajoute: Les ap» parences ſont contre moi, lorſqu'on me reproche de faire le rôle d'amou-

reux, & qu'on dit qu'il ne me con-
» vient ni de chanter ni de verſifier,
» à moi qui ſuis *de l'Étroite Obſervance.*
» Maiſon s'y trompe. « Puis, continuant de chanter celle à qui il a donné ſon cœur: » Je ſuis devant
» elle à genoux, les mains jointes,
» comme ſon très-humble eſclave,
» plein d'ardeur dans l'attente de ſes
» regards amoureux & d'admiration
» dans la contemplation de ſon beau
» corps & de ſes agréables manières. «

Après les Poëſies galantes des *Troubadours*, les plus nombreuſes ſont les *Sirventes* ou Poëmes tantôt Satyriques, tantôt purement Hiſtoriques. Il y en a pluſieurs qui ont été compoſés par des perſonnages illuſtres, tels que *Richard*, Roi d'Angleterre, Ce Prince, en revenant de la troiſième Croiſade, avoit fait naufrage ſur les côtes de l'Iſtrie. Il continuoit ſa route, déguiſé en Pélerin, par les Etats de *Léopold* Duc d'Autriche, lorſque ce Prince le fit arrêter, & le mit entre les mains de l'Empereur *Henri VI* qui ne lui rendit la liberté qu'au bout de près de deux ans, &

moyennant une forte rançon » Rien » n'eſt plus ſingulier que la manière » dont on découvrit, avant cet ac- » cord, le lieu où *Richard* étoit em- » priſonné, s'il faut en croire ce que » *Fauchet* raconte d'après une an- » cienne Chronique. Un Ménétrier, » attaché par intérêt à ce Prince, le » cherchoit par-tout en Allemagne, » s'informant de tout ce qui pouvoit » le mettre ſur les voies. On lui in- » dique un Château en Autriche, où » étoit un priſonnier de marque. Il y » vole. Arrivé au pied de la Tour, » *Blondel* (c'étoit le nom du *jongleur*) » ſe met à chanter une chanſon Fran- » çoiſe, qu'il avoit compoſée autre- » fois avec *Richard*. A peine a-t-il fini » le premier couplet, qu'on lui ré- » pond de la Tour en chantant le ſe- » cond. Il reconnoît le Roi à ce ſigne, » & ſe hâte de donner avis d'une ſi » importante découverte aux grands » du Royaume «.

Philippe-Auguſte profite de la captivité de *Richard* pour s'emparer de pluſieurs de ſes Places en Normandie, & ſoulever contre lui ſon frère

Jean Sans Terre. Les vaſſaux du Roi priſonnier ſe montroient fort peu zélés pour ſa délivrance. Tant de ſujets d'indignation lui dictèrent ce *Sirvente* où l'on trouve de la naïveté & du courage. » Nul priſonnier ne parlera jamais » bien de ſon ſort qu'avec la dou» leur dans l'ame ; mais, pour char» mer ſes peines, il peut faire une » chanſon. Quoiqu'il ait aſſez d'amis, » les pauvres dons qu'il en reçoit ! » Ne doivent-ils pas rougir de me » laiſſer, faute de rançon, près de deux » ans dans les fers ? Or, qu'ils ſachent, » mes Barons, Anglois, Normands, » Gaſcons & Poitevins, que je n'eus » ſi miſérable compagnon dont je ne » vouluſſe payer la délivrance. Je ne » prétends pas leur faire un repro» che ; mais je ſuis encore priſonnier. » Il eſt trop vrai, *homme mort n'a* » *ni ami ni parens* ; puiſque, pour de » l'or & de l'argent, on me délaiſſe. » Je ſouffre de mes malheurs ; je ſouf» fre encore plus de la dureté de mes » ſujets. Quels reproches à leur faire, » ſi je meurs dans cette longue cap» tivité ! Mon chagrin ne m'étonne

» point. Le Roi mon Seigneur, je le » ſçais, porte le ravage dans mes » terres, malgré le ſerment que nous » fîmes pour la ſûreté commune. Mais » une choſe me raſſure : non, je ne » tarderai pas à briſer mes chaînes. » Chanſonniers mes amis, *Chail* & » *Penſavin* *, vous que j'ai aimés & » que j'aime encore, chantez que mes » ennemis auront peu de gloire en » m'attaquant; que je ne leur ai point » montré juſqu'ici un cœur faux & » perfide; qu'ils ſe couvriront d'infâ- » mie, (*qu'ils agiront en vrais vilains*) » s'ils me font la guerre tandis que » je ſuis en priſon. Comteſſe *Soir*, » Dieu garde votre ſouverain mé- » rite, & celle que je réclame & » pour qui je ſuis priſonnier !

Une choſe remarquable dans les *Sirventes* des *Troubadours* eſt l'extrême liberté avec laquelle ils s'élèvoient contre les perſonnes du plus haut rang. Pluſieurs de ces ſatyres ſont perſonnelles, très-injurieuſes, très-groſſières; mais un grand nombre ne con-

* Deux Poëtes inconnus.

tient que la ſatyre générale des mœurs. Celui qui paroît s'être le plus diſtingué dans ce dernier genre fut *Pierre Cardinal* né au Puy en Vélay de parens illuſtres. On lui fit embraſſer dans ſa jeuneſſe l'état Eccléſiaſtique ; il devint Chanoine de la Cathédrale du Puy ; ſon goût lui fit bientôt abandonner le Canonicat & exercer la profeſſion de *Troubadour*. Il excella dans la cenſure des mœurs & des abus de ſon ſiècle. Il n'épargnoit ni les mauvais Eccléſiaſtiques, ni les mauvais Seigneurs. Il viſitoit les Cours accompagné d'un *Jongleur* qui chantoit ſes *Sirventes*. Les grands Barons l'eſtimoient & le reſpectoient malgré ſes invectives contre les abus de la grandeur. Il fut particulièrement honoré & reçut beaucoup de graces du roi *Jacques* d'Arragon. Ce Poëte a vêcu au moins juſqu'à la fin du treizième ſiècle. Il avoit environ cent ans lorſqu'il mourut. *Pierre Cardinal* fut le *Juvénal* de ſon temps ; il en a ſouvent toute l'énergie. Voici un des portraits qu'il fait des Prêtres avides & corrompus qu'on voyoit alors pro-

faner le S. Miniſtère. » Il n'eſt point » de vautour qui évente d'auſſi loin » une charogne, que les gens d'Egliſe » & leurs Prédicateurs ſentent un » homme riche. Auſſi-tôt ils en ſont » leur ami ; &, quand il lui ſurvient » une maladie, ils lui font faire une » donation qui dépouille ſes parens. » Les mauvais Eccléſiaſtiques ont » réuni tout l'orgueil, toute la cupi- » dité & toute la trahiſon du monde. » Ils font prêcher que le vol eſt dé- » fendu, après avoir tout envahi eux- » mêmes. Vous les voyez ſortir tête » levée des mauvais lieux, pour aller » à l'autel. Rois, Empereurs, Ducs, » Comtes & Chevaliers, avoient cou- » tume de gouverner les Etats. Mais » les Clercs ont uſurpé ſur eux cette » autorité, ſoit à force ouverte, ſoit » par leur hypocriſie & leurs prédi- » cations. Grand Dieu, qui nous as » rachetés, vois à quel point ton Egliſe » s'eſt corrompue ! On n'y obtient ni » Dignité ni Prébende, ſi on ne l'a- » chète des diſtributeurs à force de » ſervices, ou ſi on n'eſt leur fils ou » le complice de leurs iniquités. On a

» beau ſçavoir l'écriture ; on n'a de » conſidération auprès d'eux qu'autant qu'on ſe prête à leur commerce, » en perdant tout ſentiment d'honneur » & de juſtice «.

On ne ſoupçonnera point ce Poëte, dit le Rédacteur, d'avoir voulu faire ſa cour aux Seigneurs en ſatyriſant les gens d'Egliſe avec tant d'amertume : il ne les épargne pas davantage, & peint des couleurs les plus fortes l'état de la ſociété, qui, alors, par l'effet de l'anarchie féodale, étoit un état de guerre & de brigandage continuels où les Petits étoient la proie & le jouet des Grands. Il les accuſe d'injuſtice, de fauſſeté, d'ivrognerie, d'irréligion, d'une inſatiable cupidité. » Dieu, dit-il, donneroit à un des » méchans Barons tout ce qui ſe » trouve d'ici en Turquie, ſans pouvoir le ſatisfaire. Chez eux la méchanceté eſt en honneur ; le courage & la courtoiſie ſont dans le » mépris. Ils ne font aucun cas de la » probité, qu'ils regardent comme un » vain nom. Ils ſont plus avides de » proie que des loups, & mentent

» plus impudemment que des femmes
» perdues. Vous les perceriez en
» deux ou trois endroits pour en faire
» ſortir la vérité, qu'il n'en ſortiroit
» que des menſonges, qui ſe débor-
» deroient comme un torrent. Au-
» trefois on chaſſoit & on pendoit
» les traîtres comme les voleurs. On
» les chérit aujourd'hui : on en fait
» des Baillis & des Sénéchaux. Si
» quelque Seigneur commet une tra-
» hiſon, c'eſt à qui lui donnera plus
» de Domaines, plus de Seigneuries,
» de Gouvernemens & de Places diſ-
» tinguées, les traîtres cherchant
» l'appui d'autres traîtres, pour exer-
» cer à l'envi leurs fourberies. L'hor-
» rible ſpectacle que ce ſeroit, ſi l'on
» voyoit le fond du cœur des mauvais
» Barons ! On en friſſonneroit d'é-
» pouvante. Plût à Dieu du moins
» que leur méchanceté fût écrite ſur
» leur front ! La force & la volonté
» ſont la règle abſolue de leur con-
» duite; la fauſſeté & l'injuſtice ſont
» les arbitres ſuprêmes de leur gou-
» vernement. Si piller, mentir, étaler
» du faſte & de l'orgueil, ſont des ver-

» tus, une infinité de Seigneurs ſe-
» ront bien auprès de Dieu. Lorſ-
» qu'un Grand ſe met en route, la mé-
» chanceté le précède, l'accompagne
» & le ſuit ; la convoitiſe l'eſcorte ;
» l'injuſtice porte la bannière, & l'or-
» gueil eſt ſon guide. Par-tout où il
» va, que penſez-vous qu'il faſſe ? Il
» fait une querelle à l'un, il chaſſe
» l'autre ; il dit du mal de celui-ci, il
» menace ou frappe celui-là ; per-
» ſonne ne reçoit de lui ni careſſe ni
» amitié. S'il donne une fête, c'eſt
» avec le produit de ſes extorſions,
» de ſes vols & de ſes rapines : ſes
» rentes ſont deſtinées à faire des
» guerres & des procès. S'agit-il de
» lever les Aides qu'on lui doit ? Il
» bat & aſſomme ſes gens, juſqu'à
» ce qu'il ne leur ait rien laiſſé : grêle,
» famine, mortalité, rien n'eſt plus
» à craindre pour eux, &c ».

Il y a une Pièce bien ſingulière dans le recueil de *Pierre Cardinal* : c'eſt un *Sirvente* fait pour être préſenté à Dieu au jour du jugement au cas qu'il veuille le damner, une eſpèce de plaidoyer qu'il ſe propoſe de dé-

biter, au grand étonnement du Paradis, pour obtenir miſéricorde, eu égard aux invectives qu'il a dites toute ſa vie contre les méchans. Il dira donc à Dieu que *Dieu a grand tort* de perdre ce qu'il peut gagner, & de ne pas remplir ſon Paradis autant qu'il le pourroit; à *S. Pierre*, qui en eſt le portier, que la porte d'une Cour doit être ouverte à tout le monde; que lui-même a tort de ne pas dépouiller autant qu'il le peut le Diable ſon ennemi: d'autant plus qu'il eſt maître de ſe donner l'abſolution d'un tel vol, dont tout le monde ſeroit content. Enfin » *je ſe-* » *rois à Dieu*, ajoute-t-il, *une propo-* » *ſition fort honnête: renvoyez-moi d'où* » *vous m'avez tiré. Vous me damnez pour* » *des péchés que je n'euſſe pas commis,* » *ſi je n'avois pas été au monde; &* » *pour un plaiſir que je me ſuis donné,* » *vous me faites ſouffrir mille maux «.* En finiſſant, il prie la Sainte Vierge d'obtenir qu'il ne ſoit pas obligé d'en venir là avec ſon fils.

Parmi les Pièces dont on trouve des extraits dans cette *Hiſtoire des*

Troubadours, le genre ſans contredit le plus agréable eſt celui des Contes ; c'eſt auſſi celui qui donne l'idée la plus juſte de la manière d'aimer dans ces temps de Chevalerie. Un de ces *Troubadours*, *Geoffroy Rudel*, devient amoureux d'une femme qu'il ne connoît pas, d'une *Comteſſe de Tripoli*, ſur le portrait que des Pélerins lui avoient fait de ſa beauté & de ſes vertus. D'après leur récit, il ſe ſent tranſporté d'un deſir violent de la voir ; il prend la croix & s'embarque. Il tombe malade dans le vaiſſeau, comme on alloit débarquer à Tripoli. » Ses Com» pagnons le crurent mort & le dé» posèrent comme tel dans la pre» mière maiſon. On courut informer la » Comteſſe d'un évènement capa» ble de l'intéreſſer. La paſſion du » Chevalier, les motifs & les circonſ» tances de ſon voyage, ſa cruelle » deſtinée en touchant au port, pé» nètrent cette ame ſenſible qui, » ſans le ſçavoir, avoit allumé de » loin une flamme ſi étrange. Elle » ſortit auſſitôt pour aller voir la » victime de l'amour. *Geoffroy* reſpi-

» roit encore. Elle l'embraſſe. Il la » voit, & meurt entre ſes bras *en » louant Dieu, & le remerciant de lui » avoir accordé le ſeul bien qu'il deſiroit.* » La Comteſſe le fit enterrer pompeu- » ſement chez les Templiers de Tri- » poli. Dès le même jour, ſoit dévo- » tion ou chagrin, elle ſe dévoua au » Cloître «. Le Rédacteur croit ce ré- cit fondé ſur des faits, quoiqu'il ait l'apparence d'une Fable.

En voici un autre qui peint encore aſſez bien les bizarreries des amans de ce ſiècle. Un Gentilhomme, nommé *Balaun*, veut éprouver ſi le plaiſir de regagner une maîtreſſe l'emporte ſur celui de la première conquête. Sans autre motif, il affecte de rompre avec ſa Dame. Celle-ci veut ſçavoir la cauſe de ce changement, & n'oublie rien de ce qui peut l'aſſurer de ſa tendreſſe ; pour toute réponſe, il l'accable de reproches ; alors elle ſe retire furieuſe & réſolue de ne jamais le revoir. » Au bout de quel- » ques jours, il eſt au déſeſpoir du tort » qu'il s'eſt fait à lui-même. Il court » un matin au Château pour demander

» grace. Loin de lui donner audience, » la Dame *de Joviac* le fait chaſſer par » les domeſtiques. Elle perſévère dans » ſa rigueur une année entière. *Ba-* » *laun* ne peut ni la voir ni obtenir » la moindre eſpérance. Il compoſe » des vers inſpirés par l'amour & le » repentir; ſes vers mêmes ne peu- » vent parvenir juſqu'à la Dame. En- » fin, *Bernard d'Anduſe*, Chevalier ga- » lant & loyal, informé d'une rup- » ture ſi éclatante, va trouver *Ba-* » *laun* pour en ſçavoir la raiſon. » L'ayant appriſe, il rit de ſon ex- » travagance, & lui promet de ména- » ger l'accommodement. Il porte les » vers du *Troubadour* à *Joviac*; il » rend témoignage de ſa fidélité & de » ſes regrets : la raiſon eſt tout entière » de votre côté, dit-il à la Dame, & » c'eſt un motif de plus pour lui par- » donner «. Il la conjure pour Dieu d'avoir pitié d'un malheureux amant, qui ſe ſoumet à toutes les peines qu'elle voudra. » Je lui pardonne, » puiſque vous le deſirez tant, ré- » pondit-elle, mais à une condition : » c'eſt qu'il s'arrache l'ongle du petit » doigt, & qu'il me l'apporte avec

» une chanſon où il exprimera ſon » repentir «. Quoi que pût dire le médiateur, elle ne voulut point adoucir cette ſentence. » *Balaun* s'eſtima » trop heureux d'en être quitte à ce » prix. Sur le champ, il ſe fit lier le » doigt & arracher l'ongle par un » Chirurgien. Il ſoutint la douleur de » l'opération, ſans paroître la ſentir. » Il compoſa la chanſon preſcrite. Il » courut, avec *Bernard d'Anduſe*, ſe » jetter aux pieds de ſa maîtreſſe, & » lui offrir ſon ſacrifice d'expiation. Au » ſpectacle de l'ongle arraché, elle » fond en larmes, le prend par la » main, l'embraſſe. La chanſon eſt » écoutée avec tranſport. Depuis ce » moment, ils s'aimèrent plus que » jamais ». Cette aventure eſt racontée par *Guillaume de Balaun* lui-même. Il ne reſte de lui que cette ſeule Pièce. Dom *Vaiſſette* compte ce *Troubadour* parmi les Poëtes Provençaux du douzième ſiècle qui floriſſoient ſous *Raimond V* Comte de Toulouſe.

Vous ne lirez pas avec moins de plaiſir, Monſieur, une *Nouvelle* de *Lanfranc Cigala*, noble Génois, qui joignoit au talent de *Troubadour* les qua-

lités de Juge & de Chevalier ; il vivoit dans le treizième siècle. Cette *Nouvelle* offre encore une peinture très-naïve des mœurs du temps, & montre jusqu'à quel point l'hospitalité étoit alors en honneur. » Or, » écoutez : je vais vous conter une » belle aventure, arrivée à deux » Chevaliers Castillans, Seigneurs » d'un riche Château. Ils étoient dis- » tingués par leur courage & leur » esprit, beaux & jeunes de leurs » personnes, & n'étoient pas moins » riches en amour, en galanterie, » & en tous autres faits plaisans. Ils » aimoient deux Dames jolies, nobles, » bien apprises, pour lesquelles ils » firent maintes belles choses, comme » on fait pour l'amour des belles Da- » mes ; c'est-à-dire, qu'ils tenoient de » belles cours, faisoient de beaux » tournois, de beaux présens, bonne » réception à qui venoit les voir, » & se faisoient estimer de tout le » monde, en sorte que leur réputa- » tion retentissoit au loin. Ils furent » mieux aimés de leurs Dames qu'au- » cun Chevalier du même temps. » Ces Dames habitoient un Château

» éloigné de trois lieues Angloiſes.
» Elles leur envoyèrent un jour leur
» meſſager, pour les inviter à venir
» paſſer la nuit avec elles, & chacun
» d'eux, ſans rien ſçavoir l'un de l'au-
» tre, promit de s'y rendre. Les deux
» Chevaliers étoient frères. Craignant
» de perdre leur Château, car ils ſe
» trouvoient en guerre avec de grands
» Barons du pays, ils avoient pris
» leurs arrangemens; ils s'étoient juré
» de ne jamais ſortir tous deux à la
» fois, & que l'un d'eux reſteroit tou-
» jours pour garder le Château, &
» pour y recevoir & ſervir les bra-
» ves Chevaliers qui paſſeroient par-
» là. Chacun envoya demander à l'au-
» tre la permiſſion de s'en aller; cha-
» cun répondit que pour rien au
» monde il ne reſteroit. Quelques
» prières qu'ils puſſent ſe faire mu-
» tuellement, aucun d'eux n'en vou-
» lut démordre; ſi bien que tous deux
» ſe mirent en chemin. Il faut ſçavoir
» que le temps étoit fort mauvais: il
» pleuvoit, neigeoit, ventoit, & la nuit
» étoit très-obſcure. Tout ce qu'ils pu-
» rent faire fut de recommander qu'on
» veillât

» veillât bien à la garde du Château. Ils » n'avoient pas encore fait beaucoup » de chemin, quand ils entendirent » des Chevaliers venir vers eux; ce » qui les obligea de s'écarter, & de ſe » ranger le long du buiſſon. *Dieu nous* » *donne ce ſoir bon gîte*, diſoit l'un de » ces Chevaliers; à quoi l'autre ré- » pondit: *Dieu préſerve de mal les deux* » *frères: nous les trouverons bien à no-* » *tre beſoin; nous en ſerons bien reçus,* » *bien honorés, bien ſervis: car il n'y* » *eut jamais plus honnêtes Chevaliers* » *ni plus courtois. Autrement nous au-* » *rions encore plus de trois lieues à faire* » *pour trouver un autre gîte.* Les deux » frères furent bien aiſes & bien fâ- » chés tout à la fois d'entendre cette » converſation; bien aiſes de ce qu'on » diſoit à leur louange; bien fâchés » de ce qu'aucun d'eux ne ſe trouve- » roit au Château. Ils s'exhortèrent » beaucoup l'un l'autre à y retourner » en diligence, & long-temps diſpu- » tèrent avec chaleur à qui n'y re- » tourneroit pas. Enfin l'un d'eux, ſe » déterminant à retourner, dit que » c'étoit pour l'amour de ſa Dame qu'il » ſe ſacrifioit ainſi «.

Après cette *Nouvelle* vient un *Tenſon*, c'eſt-à-dire une *Queſtion de Galanterie*, où le *Troubadour* demande à une Dame qu'il nomme *Guillelma de Roſas*, lequel des deux Chevaliers fit le mieux ſon devoir. *Guillelma* répond ſans héſiter, au grand étonnement du Lecteur, que ce fut celui qui alla trouver ſa mie. *Lanfranc Cigala* a beau lui repréſenter que la généroſité du Chevalier qui s'en retourna pour avoir ſoin de ſes hôtes, venoit d'un principe d'amour, puiſque toute courtoiſie en provient. » *Lanfranc*, dit » Madame *Guillelma*, ne vous aviſez » jamais de raiſonner auſſi follement; » votre Chevalier devoit avoir chez » lui des gens pour ſervir en ſon ab» ſence. Mille pardons de ma ſotiſe, » Madame, réplique *Cigala*: je vois » bien que vous n'aimez pas que les » amans faſſent d'autres pélerinages » que vers vous.

La rédaction de cette Hiſtoire *des Troubadours* eſt un ouvrage très-eſtimable, Monſieur; la partie qui concerne les mœurs y eſt traitée avec autant de ſoin que d'intérêt. C'eſt d'ailleurs la première production raiſon-

nable que nous ayons ſur les Poëtes Provençaux ; &, ſous ce point de vûe, je la regarde comme un monument très-précieux : on y découvre l'origine de la poëſie en Europe : car ce ſont les *Troubadours* qui, par leur exemple, ont excité les premiers génies en France, en Italie, en Eſpagne, en Angleterre & même en Allemagne. La Littérature doit avoir une éternelle obligation au Sçavant infatigable & au judicieux Rédacteur qui nous ont mis à portée de connoître cette première ſource de nos richeſſes poëtiques.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 24 Novembre 1774.

LETTRE XI.

Le Nouveau Regne. Ode à la Nation ; par M. DORAT. *A Paris, chez Monory Libraire de S. A. S. Monſeigneur le Prince de Condé, rue de la Comédie Françoiſe, in-8°. de 8 pages.*

QUEL plus beau ſujet pour la Poëſie, Monſieur ! Un Prince de vingt

ans, ſachant déja meſurer toute l'étendue de ſes devoirs, & ſignalant les premiers jours de ſon regne par une loi de bienfaiſance & par des engagemens ſolemnels de juſtice & d'économie ; un peuple, célèbre par ſon amour pour ſes maîtres, le meilleur peuple de l'univers, ivre d'avance du bonheur qu'on lui promet, & montrant au nouveau Monarque quelle doit être ſa récompenſe : voilà ce que les favoris des Muſes ont à célébrer. Auſſi, Monſieur, jamais évènement public n'a produit une ſi prodigieuſe quantité de vers que l'avènement de LOUIS XVI au Trône. Tous les Poëtes ou Rimeurs ont l'avantage d'avoir ſenti combien la matière étoit riche : mais, quand une Ville entière ſe met à chanter, il eſt difficile qu'il en réſulte un concert bien harmonieux. Les accords réunis de nos Verſificateurs ne font pas une excellente muſique, & les gens de goût ſouhaiteroient qu'au milieu de tout ce grand fracas, il leur fût poſſible de diſcerner quelques hymnes dignes de leurs ſuffrages. De ce nombre eſt ſur-tout l'Ode de M.

Dorat dont je vais vous entretenir. Le Cadre qu'il a choiſi eſt heureux. Il vouloit faire entrer dans ſon ouvrage des conſeils pour un Prince qui va regner : ces ſortes de préceptes n'étoient décens que dans la bouche de quelques-uns des ancêtres du jeune Monarque, & ils ne pouvoient être mieux placés que dans celle du Prince vertueux dont il tient la naiſſance, & qui pendant preſque toute ſa vie a fait une ſi ſérieuſe étude de l'art de gouverner. C'eſt donc feu M. LE DAUPHIN lui même qui, ſollicité par ſa tendreſſe, au moment que ſon fils monte ſur le Trône, quitte la demeure immortelle & vient lui donner les plus importantes leçons. Crains, lui dit-il, les écueils du ſouverain pouvoir ; crains les flateurs qui vont environner ta jeuneſſe de piéges ſans nombre ; ferme les oreilles à leurs accens ; accueille la vertu timide.

Ah ! laiſſe tes Sujets t'aborder ſans alarmes ;
T'offrir dans leurs regards, qui ſe tournent vers toi,

Les gages si touchans de la bonté d'un Roi ;
Te marcher leur ivresse, ou t'apporter leurs larmes.
Au comble des honneurs, objets d'un vain désir,
L'ame soupire encore & demande un plaisir.
Elle veut un bonheur plus pur & plus durable.
Il n'en est qu'un, mon fils, qui soit inépuisable ;
C'est d'éloigner la crainte & d'inspirer l'amour.
Sois gardé par lui seul, jouis de son délire ;
Qu'une foule d'heureux, vrai soutien d'un Empire,
Soit un luxe nouveau réservé pour ta Cour !

Interroge sur-tout ces Vieillards respectables ;
De qui l'expérience a médité les loix,
Connu les vœux du Peuple & les fautes des Rois,
Et des événemens les leçons redoutables.
La vérité leur plaît, & son flambeau sacré
Dans leurs paisibles cœurs porte un jour épuré ;
L'ambition chez eux, satisfaite ou trompée,
Témoin de l'art des Cours, n'en est plus occupée.
Leurs conseils t'aideront à régir les humains,
Et, marquant les écueils, leur utile génie
Lancera sur les flots d'une mer applanie

Le vaiſſeau de l'Etat, dirigé par tes mains.

Fonde des monumens vainqueurs de tous les âges,
Ennoblis le préſent & ſoumets l'avenir.
Que ton nom, reproduit dans un long ſouvenir,
Soit adoré du Peuple & reſpecté des Sages!
Egaux en expirant, le Prince & le Sujet
Ne ſauvent de la mort que le bien qu'ils ont fait.
Il reſte à l'univers, il vit dans la mémoire;
Et leur trépas alors eſt le ſceau de leur gloire.
Pénètre-toi, mon fils, de cette vérité;
Agis, ſois vertueux, plains ces triſtes Monarques,
Qui, morts & dépouillés de leurs frivoles marques,
Ne laiſſent que leur cendre à la Poſtérité.

Ces trois ſtrophes, Monſieur, me paroiſſent de la plus grande beauté. Cette *foule d'heureux* qui forme une nouvelle eſpèce de luxe eſt une idée neuve, & tous les Lecteurs ont ſaiſi combien elle étoit ingénieuſe dans un temps où le Roi, par amour pour ſon peuple,

annonce qu'il va bannir de ſa Cour ce luxe ruineux qui ne ſera plus pris pour de la vraie grandeur. L'image de ce *génie qui lance le vaiſſeau de l'Etat ſur les flots d'une mer applanie*, ne mérite pas moins d'éloges ; & la douceur des trois vers qui renferment cette peinture contribue au plaiſir qu'ils produiſent ; il ſemble qu'on voit ce vaiſſeau lancé ſur la mer : c'eſt une véritable harmonie imitative. Quelques perſonnes ont remarqué que ſi la mer étoit *applanie*, il ne pouvoit y avoir de *flots* : mais je crois que cette critique eſt un peu minucieuſe ; car il eſt facile de ſuppoſer que ces flots s'abaiſſent à meſure que le vaiſſeau s'avance. On pourroit reprendre avec plus de juſteſſe, dans la dernière ſtrophe, *ennoblis le préſent & ſoumets l'avenir*. Je n'aime point ces idées métaphyſiques : qu'eſt-ce que ſignifie *ennoblir le préſent?* Cela ne porte à l'eſprit aucune idée nette. *Pénètre-toi, mon fils, de cette vérité*, eſt d'ailleurs trop proſaïque : mais ces petites négligences ſont bien rachetées par la penſée ſublime de *ces triſtes Monar-*

gues qui ne laiſſent que leur cendre à la Poſtérité.

Je ne puis m'empêcher de vous citer encore les trois dernières ſtrophes, amenées par la prière que fait le jeune Monarque au Ciel, après avoir écouté le diſcours de ſon père :

Arbitre Souverain, qui m'élevez au Trône,
Apprenez-moi, dit-il, à porter la Couronne ;
Dirigez mon eſprit, fortifiez mon cœur ;
Gravez-y les conſeils que m'a donnés mon père ;
Détachez de ſon front un rayon qui m'éclaire,
Et qu'un peuple chéri me doive ſon bonheur.

O mon Maître, ô mon Roi, déja le Ciel t'écoute.
Il échauffe ton ame, il remplira tes vœux ;
Sur les dangers du Trône il ouvrira tes yeux,
Et l'Ange de l'Empire applanira ta route.
Ce ſceptre ſi peſant, objet de tes frayeurs,
Ton auguſte Moitié l'entrelace de fleurs.
Ah ! combien ſes vertus parent le diadême !
On reſpecte le rang ; c'eſt la bonté qu'on aime.
La bienfaiſance en elle eſt unie aux attraits.
Elle eſt de ſes Etats l'ornement & l'exemple.

Couple heureux & ſacré, que l'univers contemple,
Vous allez partager les cœurs de vos Sujets.

Voyez-les accourir, chercher votre préſence,
Vous exprimer leurs vœux par leurs cris éloquens;
Voyez tous les tréſors des vergers & des champs
Que dépoſe à vos pieds la prodigue Abondance.
Les mères à l'envi, s'empreſſant ſur vos pas,
Vous montrent à leurs fils ſuſpendus dans leurs bras.
Les Vieillards, qu'intéreſſe un regne à ſon aurore,
Vous préſentent des fronts que la gaîté colore.
A votre aſpect touchant le peuple s'attendrit;
Près de vous il ignore une crainte importune.
Le bienfaiſant eſpoir adoucit l'infortune,
Et ſous ſes humbles toits la Pauvreté ſourit.

Pour moi, plein de reſpect & d'amour & de zèle,
Moi, que de vils accens n'ont point déshonoré,
Fier d'un foible talent qui vous fut conſacré,
Je vous offre en tribut un cœur pur & fidèle.
Je ne briguai jamais la volage faveur.

Cultivant loin des Cours un art consolateur,
D'un Empire naissant je chante les prémices.
J'adore des vertus qui feront nos délices.
Du bonheur de l'Etat sçachant faire le mien,
A ses jeunes appuis j'adresse un libre hommage,
Et je mourrois heureux, en contemplant l'image
D'une Reine sensible & d'un Roi citoyen.

Cette Ode, Monsieur, est, sans contredit, ce qui a été fait de mieux jusqu'à présent sur l'avènement du Roi à la Couronne; je vous avoue cependant que je trouve qu'on a eu raison de blâmer le mètre dont l'auteur s'est servi : les quatre vers à rimes plates placés au milieu de chaque strophe ne sont point lyriques ; le repos n'est pas toujours au même endroit; quelquefois même ces quatre vers tombent un à un. Malgré cette remarque, on ne peut nier que cette nouvelle production de M. *Dorat* ne lui fasse beaucoup d'honneur, & ne mérite le grand succès qu'elle a eu. Il s'en faut bien que ce succès ne doive être attribué qu'aux circonstances : l'auteur

en eſt ſur-tout redevable au ton noble & ſoutenu qu'il a pris, aux images touchantes & vraies qu'il a ſçû préſenter, à l'art avec lequel il a peint des ſentimens que tous les cœurs éprouvent, & au grand nombre de beaux vers qui mettent cette Ode ſi fort audeſſus des autres poëſies dont nous ſommes inondés ſur le même ſujet.

LE CLERGÉ DE FRANCE, ou Tableau hiſtorique & chronologique des Archevêques, Evêques, Abbés, Abbeſſes & Chefs des Chapitres principaux du Royaume, depuis la fondation des Egliſes juſqu'à nos jours ; par M. l'Abbé Hugues du Tems, Docteur de la maiſon & Société de Sorbonne, Vicaire Général de Bordeaux & d'Acqs, & Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine & Primatiale de S. André de Bordeaux. A Paris, chez Delalain Libraire rue de la Comédie Françoiſe, & Baſtien Libraire rue du Petit Lion.

Tome premier, in-8° d'environ 640 pages.

LE Clergé de France desiroit depuis long-temps, Monsieur, l'histoire de ses Eglises particulières & de la succession de leurs Evêques. *Jean Chenu*, Avocat au Parlement de Paris, essaya en 1621 de satisfaire cette louable curiosité. Il publia l'ouvrage intitulé *Archiepiscoporum & Episcoporum Galliæ Chronologica Historia. Parisiis apud Rober. Fouet, vol. in-4°.* Mais ce n'étoit là qu'une esquisse informe. *Claude Robert*, Archidiacre de Châlons-Sur-Saone, ne réussit pas mieux en 1626, quoiqu'il eut eu *Jean Chenu* pour guide. Enfin *Scévole* & *Louis de Sainte-Marthe*, jumeaux célébres, publièrent en 1656 leur *Gallia Quadripartita.* Cet ouvrage, dans lequel la plus judicieuse Critique se trouvoit jointe à la plus profonde érudition, fut accueilli avec les plus grands éloges par l'assemblée du Clergé, & ces éloges étoient mérités. Cependant, ces illustres frères s'étoient apperçus qu'une édition plus ample & plus

correcte que la première étoit devenue absolument nécessaire : la mort les enleva, lorsqu'ils s'en occupoient. Dom *Denis de Sainte-Marthe*, digne héritier du nom de ces Sçavans, entreprit de perfectionner leur travail ; mais il sentit en même temps que ce ne pouvoit être l'ouvrage d'un seul homme. Il s'associa les infatigables Religieux dont il étoit le Chef, & l'Eglise de France a déja vu paroître, sous le titre de *Gallia Christiana*, douze vol. *in-folio* : monument durable du zèle de la Congrégation de Saint-Maur, à laquelle les Sciences de tous les genres, & sur-tout les Sciences Ecclésiastiques, ont tant d'obligations.

Tels ont été les prédécesseurs de M. *du Tems* ; au reste, ce n'est point une traduction ni même un extrait du *Gallia Christiana* qu'il nous donne. Quoiqu'il se soit fait un devoir de consulter cet ouvrage, il s'est tracé une autre route ; il a suivi l'ordre chronologique le plus exact ; mais il a cru devoir le soumettre à l'ordre alphabétique quant aux Métropoles ;

ce qui rend ſon ouvrage d'autant plus intéreſſant que l'hiſtorique de chaque Métropole étant joint à celui des Siéges qui en ſont ſuffragans, chacune forme l'objet d'une ſorte de Traité iſolé très-ſatisfaiſant, non-ſeulement pour tous les Eccléſiaſtiques qui en dépendent, mais pour tous les Fidèles dont ils ſont les Paſteurs. Quand je dis que l'hiſtorique de chaque Métropole & des ſiéges Epiſcopaux qui en ſont ſuffragans précède celui de ce Siége, je n'entends pas parler ſeulement de ce qui concerne les affaires Eccléſiaſtiques. M. *du Tems* a cru avec raiſon que le Lecteur ſeroit flatté de trouver dans ſon ouvrage une notice des villes dont il parle, de leur poſition géo-topographique, de leur fondation, de leur ancienneté, des antiquités qui s'y trouvent, des principaux évènemens politiques & militaires dont elles ont été le théâtre. Quoique ces objets n'entrent qu'acceſſoirement dans le plan de l'auteur, il les a traités de manière à ſatisfaire la curioſité du Lecteur, au-

tant que cela eſt poſſible dans un abrégé. Il a eu l'attention d'y ſemer un intérêt plus vif encore, en rapportant les traits hiſtoriques les plus ſinguliers, les anecdotes les plus piquantes qu'il a pu recueillir, & qui véritablement rendent amuſante la lecture de ſon livre.

Ce premier volume comprend : 1° l'Archevêché d'Aix, Métropole des Evêchés d'Apt, Riez, Fréjus, Gap & Siſtéron. 2° L'Archevêché d'Albi, Métropole des Evêchés de Caſtres, Rhodez, Vabres, Cahors & Mende. 3° L'Archevêché d'Arles, Métropole des Evêchés de Marſeille, Saint-Paul-trois-Châteaux, Toulon & Orange. 4° L'Archevêché d'Auch, Métropole des Evêchés d'Acqs, Lectoure, Comminges, Couſerans, Aire, Bazas, Tarbes, Oléron, Leſcar & Bayonne.

Le XXXVe Evêque de Fréjus ſe laiſſa qualifier d'*Eminentiſſime* malgré les déclamations de S. *Bernard ;* mais ce titre qui, depuis, eſt devenu celui des Cardinaux, ne lui étoit point donné à cauſe de ſa dignité Eccléſ-

ſiaſtique ; il le devoit à la charge de *Dapifer* (*porteur de mets*) dont il étoit revêtu. S. *Bernard*, en s'élevant contre les Prélats qui acceptoient cette charge, en fait connoître les fonctions, & nous apprend que le *Dapifer* non-ſeulement ſervoit le Roi à table, mais même commandoit l'armée ; c'eſt ce dont ſe plaignoit S. *Bernard*, qui ne voyoit rien au-deſſus de l'état Eccléſiaſtique.

L'Evêque de Cahors jouit d'une prérogative bien ſingulière : lorſqu'il officie ſolemnellement, il peut faire placer ſur l'Autel, à côté de lui, une cuiraſſe, un caſque, des gantelets, une épée, &c. Cela vient, dit-on, de ce que, dans le temps des Albigeois, il craignoit d'être inſulté par eux. Mais une choſe plus extraordinaire encore, c'eſt l'hommage qu'il reçoit, lors de ſon introniſation, du Vicomte *de Ceſſac* ; ce Seigneur eſt obligé d'aller au-devant du nouveau Prélat à la porte de la ville, la tête découverte, ſans manteau, la jambe droite nue, & le pied auſſi nud dans

une pantouffle ; en cet état, il prend la bride de la mule de l'Evêque & le conduit au Palais Epiſcopal où il le ſert à table pendant ſon dîner. Pour prix de ce vil vaſſelage, le buffet de l'Evêque & ſa mule appartiennent au Vicomte *de Ceſſac* ; ce qui a donné lieu à quelques conteſtations pour l'évaluation de ces deux objets ; des Arrêts les ont fixés à 3000 livres.

Roland, Archevêque d'Arles, eut le malheur d'être pris par les Sarraſins, & mourut dans leurs fers. Dieu le punit ainſi, dit un auteur du temps, pour avoir acheté l'Abbaye de Saint *Céſaire*. Si tous les Simoniaques étoient condamnés à mourir dans les chaînes des Algériens, le Bey de cette République barbareſque pourroit ſe vanter d'avoir une chiourme plus nombreuſe que les armées du Grand Seigneur.

Suffren, ſeizième Abbé de Saint-Victor de Marſeille, y eſt honoré comme un Saint. Autrefois les femmes croyoient que ce Saint avoit la vertu particulière de préſerver leur ſexe des caprices & des emportemens

de colère auxquels elles ſont ſujettes à Marſeille tout comme ailleurs ; ce qui a donné naiſſance au proverbe populaire *mi fagues pa veni lou San Suffren ;* c'eſt-à-dire *ne me mettez point en colère ; ne me forcez pas d'avoir recours à S. Suffren.* Aujourd'hui cela eſt paſſé de mode ; ce n'eſt pas, je crois, que les Provençales n'ayent encore autant de beſoin que jamais de l'interceſſion de ce Saint.

Les Religieuſes du S. Sacrement à Marſeille, prétendent que leur Egliſe qu'elles avoient commencé à bâtir, fut achevée en une nuit par les Anges ; mais cet édifice n'eſt guères propre à donner une haute idée de l'Architecture Céleſte, remarque M. *du Tems.*

Il faut, pour être reçu dans le Chapitre d'Auch, faire preuve ou de nobleſſe ou d'érudition ; *nobilis ſanguine, vel litteris.* Cette loi fait honneur à ce Corps ; car, aux yeux de la raiſon, la gloire des Lettres vaut bien celle des titres.

La fête des Patrons de Saramon,

Abbaye de Bénédictins au Diocèſe & à quatre lieues d'Auch, ſe célèbre le 14 Mai. On y pratique une cérémonie ſingulière à la fin de la proceſſion qui s'y fait la veille de cette Fête. A l'entrée de l'Egliſe, les Conſuls préſentent des gâteaux à l'Officiant & aux autres Religieux, qui en mangent, & boivent enſuite le vin qui leur eſt offert par les mêmes Conſuls; mais le Célébrant doit boire ayant le bras droit entrelaſſé avec celui du premier Conſul. M. *du Tems* auroit bien dû nous expliquer cette allégorie; ſeroit-ce une leçon que l'Etat auroit voulu donner à l'Egliſe, laquelle a trop ſouvent voulu ſéparer ſes intérêts particuliers des intérêts généraux de la Nation?

L'Hiſtoire de *Gérard le Roux*, Evêque d'Oléron depuis 1542 juſqu'en 1560, eſt remarquable. Cet Evêque adopta la doctrine des novateurs Calviniſtes; il en débitoit les dogmes, même dans la chaire de vérité, lorſque *Pierre Arnaud de Meytie*, ani-

mé, dit l'auteur, d'une ſainte colère, coupa avec une hache, dont il s'étoit armé à deſſein, le pied de la Chaire ; le Prédicateur tomba & mourut. L'auteur de cette belle & noble action, (car tout eſt ſaint aux yeux de l'Intolérance) fut abſous de cet aſſaſſinat, & le fils de ce *Phinée* de la nouvelle Loi, fut preſque ſucceſſeur immédiat de *Gérard le Roux*.

Ce premier volume eſt terminé par une copie exacte des Actes du Concile d'Apt ; actes dans leſquels on trouve des déciſions ſur pluſieurs points de diſcipline, & même ſur les modes du temps, ſur la forme, l'ampleur & la longueur des culottes ou des vêtemens qui en tenoient lieu. J'oubliois de vous parler de la *Préface* & du *Diſcours Préliminaire* qui ſont à la tête du premier volume; ce ſont deux morceaux très-bien faits. Le *Diſcours Préliminaire*, ſur-tout, préſente un tableau de la plus grande manière des divers états où s'eſt trouvée l'Egliſe Chrétienne depuis J. C. juſqu'à nos jours.

Cet ouvrage imprimé en petit Romain formera 7 vol. *in*-8° qui coûteront 31 livres 10 ſols en feuilles aux perſonnes qui ſouſcriront, & 38 livres 10 ſols à celles qui n'auront pas ſouſcrit. Les volumes parviennent francs de port & par la poſte à tous les Souſcripteurs de Province. On adreſſe le prix de la ſouſcription à M. *Luneau de Boisjermain*, à Paris, rue & à côté de la Comédie Françoiſe, lequel a traité avec la Ferme générale des Poſtes pour le port franc, par-tout le Royaume, des livres, de la Muſique & de la Gravure. On affranchit les lettres & le port de l'argent. On paye 8 ſols pour la brochure de chaque volume du *Clergé de France* en carton & papier doré. On paye en ſouſcrivant & en recevant les deux premiers volumes en feuilles 18 livres, 3 livres en recevant le IIIe, 3 livres en recevant le IVe, 3 livres en recevant le Ve, & 4 livres 10 ſols en recevant les VI & VII volumes.

Le ſecond volume qu'on diſtribue actuellement, & dont je vous ren-

drai compte au premier jour, contient : 1° l'Hiſtoire des Archevêchés d'Avignon, de Beſançon, de Bordeaux, & des Egliſes de Carpentras, de Vaiſon, de Cavaillon, ſuffragantes d'Avignon; de l'Egliſe de Belley, ſuffragante de Beſançon, des Egliſes d'Agen, de Condom, d'Angoulême, de Saintes, de Poitiers, de la Rochelle, de Luçon, de Périgueux, de Sarlat, ſuffragantes de Bordeaux; 2° l'Hiſtoire des Abbayes d'hommes & de femmes qui ſe trouvent dans ces Diocèſes.

Le troiſième volume eſt imprimé aux deux tiers. Il renferme : 1° l'Hiſtoire de la Métropole de Bourges & des Evêchés de Clermont, de Limoges, du Puy en Vélay, de Tulle; 2° l'Hiſtoire des Abbayes & Prieurés d'hommes & de femmes qui ſe trouvent dans ces Diocèſes; 3° la notice des Chartres, Bulles & Diplômes du *Gallia Chriſtiana*, & la Bibliothèque des Ecrivains qui ont travaillé ſur l'Hiſtoire des Egliſes contenues dans les trois premiers volumes.

Deſcription de divers Ouvrages de Méchanique inventés & exécutés par M. H. L. JACQUET DROZ, Artiſte de la Chaud-de-Fond dans le Comté de Neuchâtel en Suiſſe.

DEPUIS le *Flûteur* & le *Canard* Automates du célèbre M. *de Vaucanſon* de l'Académie Royale des Sciences, il n'a rien paru, Monſieur, d'auſſi agréable, d'auſſi ſurprenant, d'auſſi parfait en Méchanique que les ouvrages que je vous annonce. Ils conſiſtent en quatre Pièces, toutes plus intéreſſantes les unes que les autres. La première eſt une jolie figure qui repréſente un enfant de deux ans, aſſis ſur un tabouret, & écrivant ſur un pupitre. Cet Automate trempe lui-même ſa plume, en ſecoue le ſuperflu, écrit correctement tout ce qu'on juge à propos de lui dicter, ſans que perſonne le touche. Il place convenablement les lettres initiales, & laiſſe un intervalle raiſonnable entre les mots qu'il écrit. Lorſqu'il a achevé un ligne, il paſſe à une ſuivante, en

en obſervant la diſtance convenable entre les lignes. Pendant qu'il écrit, ſes yeux ſont attentifs à ſon ouvrage; mais, dès qu'il a achevé une lettre ou un mot, il jette un coup-d'œil ſur un Alphabet placé à ſa gauche, & dont il ſemble vouloir imiter les caractères. Ce Méchaniſme eſt inconcevable; on pourroit le comprendre, s'il n'y avoit qu'un certain nombre de mots que cet Automate pût écrire, & ſi l'on en donnoit la liſte aux Spectateurs. Mais il écrit indiſtinctement tous les mots quelconques de la Langue. Si même il a commencé à écrire un mot qu'on lui a dicté, & qu'on veuille qu'il laiſſe là ce mot & qu'il en écrive un autre, il abandonne le premier mot, & ſe remet à écrire le ſecond.

La ſeconde Figure fait le pendant de la précédente, par ſa forme & par ſa grandeur, & repréſente un enfant ſur un tabouret, traçant au crayon quelques Deſſins ſur des tablettes. Cet Automate exécute très-proprement quelques petits ouvrages

dont il crayonne d'abord les premiers traits, en obſervant les pleins & les déliés; il fait enſuite les ombres, retouche & corrige les imperfections de ſon ouvrage. Pour cet effet, il écarte de temps en temps la main, comme pour voir plus à découvert ce qu'il a fait, & ſouffle la pouſſière qui ſe forme par l'action du crayon. Les divers mouvemens des yeux, des bras & de la main imitent exactement le naturel.

La troiſième Pièce repréſente une jeune fille de 10 à 12 ans, aſſiſe ſur un tabouret, & qui touche un claveſſin organiſé. Cette Automate, dont le corps, la tête, les yeux, les bras, les mains & les doigts ont des mouvemens naturels, exécute elle-même ſur ſon claveſſin divers airs à deux ou trois parties, avec beaucoup de préciſion. Comme ſa tête eſt mobile en tout ſens, ainſi que ſes yeux, elle porte indifféremment ſes regards ſur ſes mains, ſur ſa muſique & ſur les ſpectateurs; ſon corps fléxible s'incline quelquefois pour voir de plus

près ſa muſique; ſa gorge s'enfle & s'abaiſſe alternativement, pour marquer ſa reſpiration.

Enfin, le quatrième morceau offre un contraſte de l'art & de la nature; un aſſemblage de rochers, de parterres, de cabanes & de morceaux d'architecture. Cet ouvrage, immenſe par la multitude & la variété des objets qu'il préſente & des effets qu'il produit, n'occupe cependant qu'une étendue de quatre pieds & demi en quarré, ſur deux à trois pieds d'élévation. Le devant de cette Pièce repréſente un parterre, terminé par la façade d'un bâtiment. Plus loin, on voit un payſage de la Suiſſe, entouré de rochers, derrière leſquels un ſoleil ſe lève, parvient à ſon midi & ſe couche d'une manière qui s'accorde exactement avec les révolutions de cet aſtre ſur notre horizon, ſelon les diverſes ſaiſons de l'année. Le payſage, parſemé de plantes, de buiſſons & de quelques arbriſſeaux, préſente une cabane de payſan, un moulin, un ruiſſeau & des troupeaux paiſſans. Le

fond eſt terminé par une ſuite de rochers eſcarpés, percés d'antres & de grottes, ſur le ſommet deſquels on voit paître des chèvres. La partie relative à la bergerie eſt compoſée d'un berger & d'une bergère, de moutons & de chèvres qu'on voit paître ou qu'on entend bêler, d'une vache qui rumine, d'un veau qui la tette, & d'un chien qui garde le troupeau. Les fonctions & le jeu de cette pièce commencent par un payſan qui ſort de ſa cabane, monté ſur un âne; il traverſe ainſi le payſage, paſſe le pont du ruiſſeau, & ſe rend au moulin pour y charger ſa farine. Pendant qu'il paſſe devant le troupeau, le chien du berger aboie, ſi naturellement, que pluſieurs chiens y ont été trompés & lui ont répondu. Un inſtant après, on voit paroître le berger, ſortant de l'antre d'un rocher; ce berger s'arrête, porte ſa flûte à la bouche, & joue quelques préludes, qu'un écho répète à petit bruit; enſuite il reprend ſa marche, apperçoit la bergère dormant près de ſes moutons, la tête appuyée ſur ſon bras, s'en approche, & lui joue un air tendre. La bergère

s'éveille, s'assied, le regarde, prend sa guitarre & fait concert avec le berger, jusqu'à ce qu'interrompu par le retour inopiné du payſan, le berger fait aussi-tôt sa révérence & se retire dans la grotte de la bergère. Celle-ci, sans faire semblant de rien, reprend son attitude; & c'est alors qu'on voit le payſan regagnant à pied sa cabane, & conduisant devant lui son âne chargé d'un sac de farine. Le parterre, entouré d'un grillage, offre, dans son enceinte, un arrangement régulier d'ifs, de statues, de jets d'eau, & de plusieurs orangers, sur lesquels on voit paroître des boutons de fleurs qui bientôt s'épanouissent, & auxquelles succède le fruit. Le morceau d'architecture est orné de statues, de deux fontaines dont le jeu fait illusion, & d'une volière, où divers oiseaux voltigent & font entendre un ramage naturel. Au milieu de l'édifice est un portail surmonté d'une horloge & de bas-reliefs. A l'entrée du portail est une payſanne qui joue divers menuets sur un tympanon, pendant que deux Demoiselles danſent avec beau-

coup de juſteſſe & de grace. Quoique toutes les figures qui compoſent cette quatrième Pièce aient des mouvemens fort compliqués & n'aient que quatre pouces de hauteur, elles agiſſent avec tant d'aiſance qu'on croit voir la Nature elle-même.

Je vous avoue, Monſieur, que je n'ai rien vû dans ce genre qui m'ait plus étonné & plus amuſé. M. *Jacquet Droz* eſt un jeune homme de 24 ans tout au plus. C'eſt véritablement un prodige. M. *de Vaucanſon*, qui a vû ſes Pièces de Méchanique, en a été ſurpris lui-même, & lui a dit qu'il commençoit par où il auroit bien voulu finir. Les Pièces ſont viſibles tous les jours *à l'Hôtel de Lubert rue de Cléry*, le matin, depuis onze heures juſqu'à deux, & l'après-midi depuis cinq juſqu'à huit. Les premières places ſont de 6 liv. & les ſecondes de 3 liv. Cet Artiſte eſt ſupérieurement logé; on entre à couvert par deux grandes Cours, où les Caroſſes peuvent ſe placer.

Je ſuis, &c.

A Paris, ce 26 Novembre 1774.

LETTRE XII.

Almanach des Muſes 1774, ou Choix des Poëſies Fugitives de 1773.

MADAME la Marquiſe *d'Antremont*, Madame la Comteſſe *de Beauharnois*, Madame *de Caſſ****, & Madame la Marquiſe *du Deffant*, ſont les Muſes qui cette année ont embelli cet Almanach de leurs productions aimables. Elles méritent à juſte titre ce nom de Muſes, par leur ſèxe & par leurs talens. La *Requête* de Madame *d'Antremont* à M. le Comte *de *** pour obtenir de lui un Bénéfice à ſimple Tonſure*, en faveur d'un jeune Abbé, eſt pleine d'eſprit & de graces. Après avoir tracé le caractère très-peu eccléſiaſtique de ſon protégé, elle ajoûte:

Vous jugez bien, ſur ce portrait fidèle,
Que cet enfant, d'un vieux Bonnet Quarré
Ne peut avoir ni le ton ni le zèle.
Anacréon peut-il être Curé?

Les *Vers à M. le Chevalier de Cubières*, dans leſquels Madame *d'Antremont* l'aſſûre qu'on l'a trompé, en lui diſant qu'elle eſt belle & qu'elle a de beaux yeux, ne ſont pas moins agréables.

Il y a, dans l'*Almanach des Muſes de* 1771, une *Epître* ſaillante de M. *Barthe ſur l'amitié des femmes*; ce titre eſt équivoque. M. *Barthe* veut dire qu'il ne croit pas que les femmes puiſſent avoir des amis. Madame *de Beauharnois* a fait une *Réponſe* à cette *Epître*; c'eſt un excellent perſifflage contre les hommes. Son *Epître à la Raiſon d'un homme qui en a, à M. le Marquis d'Aub* ***; ſa *Réponſe à des ſtances de M. le Chevalier de Cubières*; une autre *Réponſe à des Vers de M. Doigni du Ponceau*; ſes Vers *à un Irréſolu*; d'autres *Aux Philoſophes inſoucians*; enfin, une *Imitation de Sapho* : ces petites pièces de Madame *de Beauharnois* atteſtent ſon heureuſe facilité à chanter ſur tous les tons. Souvent le badinage léger aſſaiſonne, quelquefois le ſentiment tendre anime ſes Poëſies. L'*I-*

mitation eſt pleine de chaleur ; *Sapho* s'y reconnoîtroit.

Une *Romance* de Madame *de Caſſ**** ſur l'air *Dans ma Cabane obſcure*, vous fera le plus grand plaiſir, Monſieur ; elle a la délicateſſe, la douceur, l'aménité de ſtyle que demande ce genre de compoſition.

Un *Couplet* de Madame la Marquiſe *du Deffant* ſur le même air eſt remarquable par la naïveté plaiſante qui le termine.

Les *Apollons* de ce Parnaſſe de 1773 ſont en grand nombre. M. *de Voltaire* y brille, ſelon ſa coutume, *velut inter ignes Luna minores*. Mais il n'a pas toujours beſoin, comme la Lune, d'un éclat emprunté. On lui attribue dans ce Recueil le Conte charmant de *la Brunette Angloiſe*. Ce Conte eſt de M. *Cazotte*, ancien Commiſſaire-Ordonnateur de la Marine. L'idée de l'*Epître à M. Marmontel* n'eſt pas neuve. M. *de Voltaire* y compare les animaux de ſa baſſe-cour à divers individus de l'eſpèce humaine ; ce parallèle a été ſaiſi avant lui, mais ſes

Vers ſont très-agréables & dignes de ſon meilleur temps. La *Réponſe de M. Marmontel* à cette *Epître* reſſemble, en matière de Poëſie, à tout ce qu'il a fait, à tout ce qu'il fait, à tout ce qu'il fera.

Je ne pardonne pas à M. *de Voltaire* le ridicule qu'il jette ſur feu *Thiriot*. Si jamais homme lui fut attaché, c'eſt ce *Thiriot*. Il ne juroit que par ce Poëte, il ne liſoit que ce Poëte, il ne récitoit que les vers de ce Poëte; il en étoit même ennuyeux dans la ſociété. On lui avoit donné le ſurnom de *Prônevers*, parce qu'il ne faiſoit que *prôner* les vers de ſon auteur par excellence. Indépendamment de cette admiration excluſive, il a rendu à M. *de Voltaire* les ſervices les plus importans, &, pendant tout le cours de ſa vie qui a été de près de 80 ans, il n'a pas ceſſé de lui donner des preuves du dévoûment le plus entier. On l'accuſoit même d'être à Paris l'agent ſecret de l'Hermite de Fernex, d'aller à la découverte de tous ceux qui écrivoient ou qui parloient contre ce

grand homme, & de lui envoyer des Mémoires particuliers ſur les perſonnes dont il avoit à ſe plaindre. On a imprimé des Lettres de M. *de Voltaire*, où ce dernier appelle ce pauvre *Thiriot* ſon *cher ami*, & lui témoigne la reconnoiſſance la plus vive. Cependant, à peine ce *cher ami* a-t-il fermé les yeux, que M. *de Voltaire* le traite avec le dernier mépris dans une *Lettre au Roi de Pruſſe du 1er Février 1773*, inſérée dans cet *Almanach*. » Vous ne » voulez donc point, écrit-il à ce » Prince, remplacer *Thiriot*, votre » Hiſtoriographe des Cafés ; il s'ac- » quittoit parfaitement de cette charge ; » il ſçavoit par ordre le peu de bon » vers & le grand nombre de mauvais » qu'on faiſoit dans Paris ; c'étoit un » homme bien néceſſaire à l'Etat ! »

Vous n'avez donc plus dans Paris
De *Courtier* de Littérature !
Vous renoncez aux Beaux-Eſprits,
A tous les immortels écrits
Des Almanachs & du *Mercure* ! &c.

Les autres vers qui terminent cette

Lettre au Roi de Pruſſe ſont du même coloris, c'eſt-à-dire, ingénieux & gais. Mais, des dix Pièces de M. *de Voltaire* que préſente cette collection, la plus conſidérable & la meilleure, ſans contredit, eſt *la Tactique*, eſpèce de ſatire à la fois & d'apologie de l'Art de la Guerre, à l'occaſion du Livre célèbre de M. *Guibert* intitulé *la Tactique*. Ce morceau de M. *de Voltaire* eſt excellent, très-bien écrit & très-flateur pour M. *Guibert*.

Vous connoiſſez, Monſieur, les pinceaux gracieux des *Dorats*, des *Imberts*, des *Pezays*, des *Cubières*, des *Doignis du Ponceau*, des *Léonards*, des *Berquins*, &c. Les différentes Poëſies de ces jeunes Auteurs, qui enrichiſſent ce Répertoire, ne démentent point l'opinion que vous avez de leurs talens.

Il y a, dans cet *Almanach*, la *Romance* ſi connue, *O ma tendre Muzette*, &c, par M. *de la Harpe*; elle eſt tendre & chantante; ſi ce Poëte faiſoit toujours des vers auſſi doux, auſſi faciles, auſſi naturels, je ſerois le pre-

mier à l'applaudir. Les *Couplets* du même auteur *à Madame B****, sous le titre de *Daphné*, sont encore très-jolis.

A propos de Couplets, le *Vaudeville Nouveau sur les courses de M. le Dauphin & de Madame la Dauphine, à Paris par le Doyen des Chansonniers de cette ville* (M. *Collé*) est digne de cet auteur, qui non-seulement est le Doyen, mais le plus habile des Chansonniers de cette Capitale.

Je ne m'asservis point aujourd'hui, Monsieur, à l'ordre alphabétique. Vous avez déja lu l'*Epître* de M. *Blin de Sain-More à Mademoiselle de Raucourt sur le Rôle d'Orphanis*; cette *Epître* figure ici avec gloire, ainsi que le Quatrain du même Poëte pour le portrait de la même Actrice peinte en *Hermione* par M. *Trinquesse*. Une *Epître* de M. *Simonneau à M. Blin de Sain-More après sa Tragédie d'Orphanis*; leur fait honneur à tous deux; le but de cette *Epître* est de nous ramener au vrai goût de la Tragédie, que nous avons perdu.

Je voudrois pouvoir vous citer

trois Pièces que je viens de lire de M. *de Sain-Péravi*, ſur-tout ſon *Epître à Monſieur D****, que je mets au nombre des meilleurs opuſcules de ce Recueil.

Si cet *Almanach* vous eſt parvenu, vous avez diſtingué cinq petits Contes épigrammatiques de M. *de la Condamine*; une *Epître* de M. *Duruffle à Monſieur Dann****, pleine de philoſophie & de graces; des *Etrennes* piquantes *à un Magiſtrat* par M. *Sautereau de Bellevaud*; deux Madrigaux de M. *Rocher*; l'admirable *Avis aux Princes*, par M. *de L**** Capitaine de Dragons; les Fables de M. *de Fumars*; les petites Pièces charmantes de M. *de Gaſſendi*, Officier au Corps Royal d'Artillerie, de la même famille que le célèbre Philoſophe de ce nom; *la Diſcrétion*, *Ode* véritablement *Anacréontique* de M. *Maréchal*; une très-bonne *Epigramme* de M. *de Saint-Lambert* de l'Académie Françoiſe ſur une fauſſe Prude; un *Madrigal* ingénieux de M. le Marquis *de Bièvre*; *les Choix réunis*, *mes Regrets*, & l'*Epître à Zélis* par M. le Marquis

*de S. M****; des vers de M. *Meister* à *Madame la Comtesse ****, *en lui envoyant la traduction des nouvelles Idylles de Gessner; Mes deux âges*, Epître très-bien faite, par M. *Davesne*; un *Portrait de la Nuit*, par M. *Bernard*; des *Vers à Madame la Duchesse de Chartres présentés par Mademoiselle ***, en lui offrant un nid d'oiseaux injectés*, par M. d'*Arnaud*; des Vers galans à *Rosine* par M. *Bertin*; un *Madrigal de M. le Chevalier de Brons à Madame de *** qui venoit d'accoucher d'un garçon, & dont le mari avoit 80 ans*; un *Quatrain de M. l'Abbé Porquet*, mis au bas du Portrait de M. *de la Condamine*, &c.

On trouve ici quatre Pièces de feu M. *Piron*, qui n'ont jamais été imprimées; une Epître d'une imagination neuve & galante *à Madame S*** au sujet de son Buste exécuté en marbre, représentant l'Aurore*, & trois Epigrammes. Je vous en citerai la plus riante, pour égayer un peu la sécheresse de cette nomenclature.

Chez un Evêque, on étoit douze à Table.
Entre un Curé qu'on laisse là debout,
Confus, piqué, donnant tout bas au Diable

Les Conviés, & le Prélat ſur-tout :
Quand celui-ci, pour le pouſſer à bout,
Lui dit : Curé, que dit-on pour nouvelles ?
En ſçavez-vous ? — Oui, Monſeigneur. — Et
quelles ? —
Ma Truie hier mit bas treize petits. —
Oh, c'eſt trop d'un, diſent nos gens aſſis ;
La mère en tout n'a que douze mamelles :
Qui nourrira le treizième ? — Ma foi,
Répond le Drôle aux douze heureux Apôtres,
Qu'il s'accommode ! Il fera comme moi ;
Il verra ſeul à jeun dîner les autres.

Piron n'eſt pas le ſeul auteur défunt dont on ait recueilli des vers dans ce Volume. Il y en a de feu M. le Préſident *de Monteſquieu* & de feu M. le Préſident *Hénault*, qui ne déshonorent point la mémoire de ces hommes illuſtres.

Parmi les ouvrages anonymes, vous applaudirez à celui qui eſt intitulé *Moralité* à l'*Epitaphe d'un Buveur*, à un Madrigal *à Madame *** qui demandoit des vers ſur la Conſtance.*

Cette Collection eſt très-précieuſe, Monſieur ; elle eſt faite par un Editeur

dont le tact eſt sûr & le goût délicat. Sa complaiſance lui fait quelquefois admettre des Poëſies médiocres ; il n'en emploie jamais d'abſolument mauvaiſes. Il eſt vrai qu'en fait de Vers *Boileau* a dit :

Il n'eſt point de degré du médiocre au pire.

Boileau me paroît trop ſévère. La médiocrité eſt ſupportable dans quelques genres, dans les Contes, par exemple, lorſque le fond en eſt intéreſſant & pittoreſque. Quoiqu'il en ſoit, j'aurois voulu que l'Editeur de l'*Almanack des Muſes* nous eût fait grace cette année des Vers forcés de M. *le Mierre ſur une Montre à ſecondes ;* des *Quatrains de M. Mingard pour des Médailles ;* de certains *Couplets faits à la Campagne* par M. *André*, & (ne manquera pas d'ajoûter M. *de la Harpe*) de deux Pièces de M. *Fréron* : ce ſont des Couplets ſur l'air de *Joconde* ou ſur l'air *Liſette eſt faite pour Colin*, compoſés *à l'occaſion d'une Fête donnée, au Château de Vanves, à* MADAME *& à* MADAME

ELISABETH, *par* MADEMOISELLE, & une *Elégie imitée librement de l'Italien*. Mais ce n'eſt ni M. *de la Harpe* ni moi qui devons juger ces bagatelles ; je dirai ſeulement que les Couplets ont réuſſi à Vanves, à Verſailles & à Chantilly, & que l'original Italien de l'*Elégie* n'a jamais exiſté. Je l'ai ſuppoſée imitée de cette Langue, parce que je craignois qu'on n'y trouvât un peu de recherche & de rafinement.

La *Notice de tous les Ouvrages de Poëſie qui ont paru en 1773*, termine le Volume, comme à l'ordinaire. Cette *Notice* appartient à l'Editeur ; la juſteſſe & l'impartialité dictent ſes déciſions. Une Critique ſaine & gaie préſide à ſes jugemens : c'eſt la raiſon, aſſaiſonnée ſouvent de très-bonnes plaiſanteries.

Ceux qui voudront faire inſérer des Pièces de poëſies dans cet *Almanach*, ſont priés de les faire parvenir, avant le premier Novembre, franches de port, à *Delalain Libraire à Paris*, rue de la Comédie Françoiſe. On les prévient que l'Editeur, rece-

vant une quantité prodigieuſe de Lettres à ce ſujet, il lui eſt impoſſible d'y répondre; mais ils peuvent être aſſurés que toutes les Pièces envoyées ſont examinées avec le plus grand ſoin. On trouve chez le même Libraire des corps complets de cette collection charmante, formant en tout dix Volumes; ils ſe vendent 12 livres. On en a fait tirer une cinquantaine d'Exemplaires en papier de Hollande, qui ſe vendent 3 livres brochés chaque Volume.

Atlas & Tables Elémentaires de Géographie Ancienne & Moderne, par M. BRION, *Ingénieur-Géographe du Roi. A Paris chez Barbou, & à Lyon chez les Frères Périſſe, un volume in-8° de 96 pages, ſans compter les Cartes; prix 6 liv. ſans être enluminé.*

JE ne ſçais, Monſieur, ſi vous vous rappellez quelques obſervations que je fis, il y a deux ans (*Année Littéraire 1772, Tom. 6, pag. 306*) ſur la

manière dont on montroit la Géographie, ainſi que ſur l'utilité & même la néceſſité d'en faire un objet de l'Inſtruction publique. Je vous annonce que nous avons aujourd'hui tous les ſecours néceſſaires pour cette Science dans l'*Atlas*, accompagné de *Tables Elémentaires*, dont je vais vous entretenir un inſtant. Cet *Atlas* eſt compoſé de 20 *Cartes* de 6 pouces & demi de large ſur 5 pouces & demi de haut. Elles ſont reliées in-8° avec des onglets ou dans toute leur étendue avec les *Tables* vis-à-vis. L'un & l'autre format ſont très-commodes.

Les *Cartes* ſont claires, méthodiques & bien gravées. Les *Tables* ſont faites avec ſoin, & contiennent toutes les diviſions & ſubdiviſions de la Géographie ancienne & moderne ; &, ce qui les rend plus utiles, c'eſt le rapport de l'une avec l'autre ; enſorte qu'il n'eſt point de Province qu'on

ne puiſſe comparer. Les jeunes gens qui auront bien lu ce petit *Atlas*, ſe retrouveront aiſément, quelque Livre de Géographie ou quelque *Carte* qu'on leur mette entre les mains.

Cependant cet *Atlas* en demande un ſecond où l'on trouve les détails néceſſaires pour la lecture de l'Hiſtoire. C'eſt ce qu'on a commencé d'exécuter ; il y a déja trois *Cartes* pour la lecture de l'Ancien Teſtament par M. *Méſangui*, & pour le Nouveau Teſtament. On en prépare de pareilles pour *Horace* & *Virgile*, & ſucceſſivement pour tous les auteurs, *Cornelius-Nepos*, *Quinte-Curce* *Céſar*, &c. ; après quoi l'on ſe propoſe de faire des *Cartes* générales, tant pour la Géographie ancienne que pour la Géographie moderne, où ſeront toutes les poſitions qui ſe rencontrent dans les Livres qu'un jeune homme bien élevé peut & doit

lire dans le cours de ſes études.

Ce plan me paroît bien conçu, & l'exécution en eſt néceſſaire : quoique nous ayons des *Atlas* & des *Cartes* de toute eſpèce, nous n'avions pas encore de Recueil qui fût d'une utilité auſſi générale, vû la forme de l'ouvrage & la modicité du prix. Ce n'eſt point ici une entrepriſe de commerce; il paroît, par la Lettre circulaire que les Libraires ont adreſſée ou dû adreſſer à toutes les maiſons d'éducation, qu'on leur a fait des avances & qu'ils doivent donner cet ouvrage à bas prix pour ces Maiſons.

Les jeunes gens qui dorénavant ſortiront des Colléges ou des Penſionnats ſans avoir appris la Géographie, ſeront fondés à en rejetter la faute ſur leurs Inſtituteurs. Il n'y a plus d'embarras pour arranger des *Cartes* qu'un grand nombre d'Ecoliers puiſſe voir commodément. On ne doit plus crain-

dre la diſſipation qui rendoit effectivement cette étude plus nuiſible qu'avantageuſe. Chaque enfant peut avoir ſa *Carte* ſous les yeux, lorſqu'on expliquera la leçon & lorſqu'il l'étudiera en ſon particulier.

Il eſt bien difficile que, dans un ouvrage de ce genre, il ne ſe ſoit gliſſé quelques inexactitudes. Je remarque, par exemple, que dans la *Table* du monde connu des Anciens, on donne Lyon pour la Métropole du Diocèſe des Gaules, & que cette poſition ne ſe trouve pas dans cette *Carte*. Il en eſt de même de *Corduba*, *Cordoue*, dans la 11e *Carte* de l'Empire Romain, qui, ſuivant la *Table*, donnoit ſon nom à un des *Conventus* ou *Juriſdictions* de la Bétique. *Julia Cæſarea*, *Alger* : cette ville moderne ne repréſente pas la poſition de l'ancienne qui, ſelon M. *Danville*, s'appelle à préſent *Vacur*. Si l'on a voulu dire ſimplement que

Julia Cæsarea étoit dans la partie de l'Afrique que nous appellons aujourd'hui le Royaume d'Alger, on s'eſt mal exprimé. Il peut y avoir quelques fautes pareilles, qui n'empêcheront pas ceux qui préſident à l'éducation de regarder cet ouvrage comme très-utile & même néceſſaire aux jeunes gens. Les Maîtres qui feront uſage de cet *Atlas* ſont priés de faire part de leurs obſervations aux Libraires qui ne manqueront pas d'en profiter dans une ſeconde édition. Il eſt de la Nature de ces ſortes d'ouvrages de recevoir du temps des améliorations; ce qui ne doit pas empêcher de s'en ſervir. Quoiqu'ils ne ſoient pas auſſi parfaits qu'ils peuvent le devenir, ils ſont toujours très-utiles, ſur-tout à des Commençans, pour s'initier dans la ſcience qui en eſt l'objet.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 28 Novembre 1774.

L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

LETTRE XIII.

Oraiſon Funèbre de Très Grand, Très-Haut, Très-Puiſſant, & Très-Excellent Prince LOUIS XV LE BIEN-AIMÉ, *Roi de France & de Navarre, prononcée dans l'Égliſe de l'Abbaye Royale de Saint Denis, le 27 Juillet 1774, par Meſſire Jean-Baptiſte-Charles-Marie de Beauvais, Evêque de Sénez; in-4° & in-12. A Paris, chez Guillaume Deſprez, Imprimeur ordinaire du Roi & du Clergé de France, rue Saint Jacques.*

L'ORATEUR a pris pour texte ces mots tirés du Pſaume 75,

verſ. 11 & 12 : *Vovete & reddite Domino Deo veſtro... terribili & ei qui auſert ſpiritum Principum, terribili apud Reges terræ :* c'eſt-à-dire, *offrez vos vœux & vos hommages au Seigneur votre Dieu, au Dieu terrible qui enlève la vie aux Princes, au Dieu terrible pour les Rois de la Terre.* Le début de ce diſcours eſt d'une fierté noble & impoſante. » Quand » j'annonçois, il y a peu de temps, la divine parole devant votre Auguſte » ayeul *; quand je lui parlois de » ſon peuple, & que ſon cœur paroiſ- » ſoit ſi touché de la miſère publique; » hélas ! qui eut prévu le coup terri- » ble dont il étoit menacé ? Déja le » glaive inviſible de la mort étoit donc » ſuſpendu ſur cette tête auguſte ! Hé- » las ! qui eut penſé que nous aurions » pu lui dire alors dans un ſens ſi litté- » ral : encore quarante jours, *adhuc » quadraginta dies*, encore quarante » jours, & vous ſerez porté dans le » ſépulcre de vos pères, & cette » même voix que vous entendez en » ce moment, ſera l'interprète du

* L'Orateur adreſſe la parole à MONSIEUR.

» deuil de votre peuple à vos funé-
» railles....

L'Orateur amène avec autant d'adreſſe que de dignité la diviſion de ſon diſcours. » Viens-je donc ne faire re-
» tentir ici que des louanges ? Viens-je
» renouveller dans ce Temple du Dieu
» de vérité, ces anciennes Apothéoſes,
» où Rome idolâtre élevoit ſans diſ-
» tinction tous ſes Princes au rang des
» Dieux, ſitôt qu'ils avoient ceſſé d'ê-
» tre hommes ? Loin d'ici une profane
» adulation : n'eſt-ce donc pas aſſez
» que la flatterie ait aſſiégé les Princes
» pendant leur vie, ſans qu'elle vienne
» encore ſe traîner à la ſuite de leurs
» funérailles, & ramper autour de
» leurs tombeaux ? Louons les hom-
» mes illuſtres, célébrons la gloire des
» Héros & des Rois ; mais oſons dé-
» plorer auſſi leurs malheurs pour
» l'honneur de la vérité, & pour l'inſ-
» truction des générations qui leur
» ſurvivent «. M. l'Evêque de Sénez ſe propoſe de remplir ce double devoir à l'égard de *Louis XV ;* il célèbre ſes vertus, ſans manquer à la vérité ; il déplore ſes malheurs, ſans

manquer à ſa mémoire : telle eſt, Monſieur, la diviſion de cet éloge funèbre.

L'Orateur montre que LOUIS mérita & juſtifia l'amour de la Nation par ſes qualités bienfaiſantes & par ſes vertus, telles que l'affabilité, la douceur, la modeſte défiance de ſes lumières, ſa tendreſſe pour ſa famille. » Loin de croire la tendreſſe naturelle » au-deſſous d'une grande ame, LOUIS » penſe qu'elle honore la Majeſté même » des Rois. Au milieu du tumulte & des » ſoucis du Trône, quel cœur a reſ- » ſenti jamais plus vivement les ten- » dres émotions de l'amour paternel ? » O vous, qui auriez le malheur de » dédaigner des ſentimens ſi doux, » venez contempler votre Roi, & » rougiſſez de votre ſuperbe inſenſi- » bilité ! Combien LOUIS étoit digne » de l'amour de ſon auguſte famille, » & des preuves héroïques qu'il en a » reçues dans la maladie cruelle qui » vient de l'enlever à la France ! Prin- » ces, vous vouliez tous partager les » dangers de votre ayeul. Le ſalut de » la France qui repoſe ſur vos têtes,

» vous a interdit ce péril : il a fallu
» céder cet honneur à des Princeſſes
» dont une loi impérieuſe n'arrêtoit
» point la tendreſſe. Hélas, à peine
» ont-elles fermé les yeux de leur père,
» que le venin contagieux, qu'elles ont
» reſpiré en rempliſſant un ſi ſaint de-
» voir, fermente dans leurs veines,
» & menace de les précipiter avec lui
» dans le même tombeau ! Généreuſes
» martyres de la piété filiale, Dieu a
» voulu que vous euſſiez le mérite &
» la gloire de votre ſacrifice ; mais il
» n'a pas permis que vous en fuſſiez
» les victimes : vivez & jouiſſez de
» notre admiration & de notre recon-
» noiſſance. ADELAÏDE, VICTOIRE,
» SOPHIE, que vos noms ſoient im-
» mortels dans les faſtes de cet Em-
» pire ; & puiſſe un exemple, ſi grand
» & ſi touchant, ranimer dans tous les
» cœurs un ſentiment ſi cher à la na-
» ture, & qui eſt ſi affoibli dans nos
» nouvelles mœurs, le ſentiment ſacré
» de la piété filiale ! «

L'Orateur gémit ſur la triſte condition des Rois, environnés, dès leur berceau, de vils courtiſans, appliqués

ſans ceſſe à les ſéduire ; adulateurs perfides, qui, en corrompant le Prince, empoiſonnent les ſources du bonheur, de la gloire & de la vertu des Nations. Il peint les jours brillans de la France pendant la jeuneſſe de LOUIS, ſa minorité pacifique, la ſeule peut-être, qui, depuis l'origine de la Monarchie, n'ait point été enſanglantée par les guerres civiles ; il rappelle ſes premières victoires, ſes conquêtes & l'enthouſiaſme unanime qui tranſportoit la Nation, lorſqu'elle le proclama LOUIS LE BIEN-AIMÉ, ſurnom le plus flateur qu'un Monarque ſenſible puiſſe obtenir de ſes Sujets ; il obſerve que ce ne fut pas la voix des Grands, toujours ſuſpecte d'adulation, que ce ne fut point le ſuffrage pompeux des Cités qui lui décerna ce beau nom, mais la voix libre & ingénue du peuple, de ce peuple qui ne ſçait point flater les Rois, & qui ne ſuit que les mouvemens de ſa franchiſe & de ſa tendreſſe. » Hélas ! ajoute-t-il, nous ne » pouvons nous diſſimuler combien le » malheur des temps a paru refroidir » parmi les Francois les démonſtra-

» tions de cet amour. Ainſi Dieu per-
» met que les peuples donnent aux
» Princes cet avertiſſement, pour leur
» apprendre que, ſi le reſpect & l'o-
» béiſſance ſont un devoir inviolable,
» l'amour des peuples, la plus belle
» gloire & la plus douce récompenſe
» de la Royauté, l'amour des peuples
» eſt un ſentiment libre, qui n'eſt dû
» qu'aux bienfaits & à la vertu. Alors,
» quand le Prince paroit en Public,
» il n'entend plus retentir autour de
» celui les acclamations de ſes Sujets:
» le peuple n'a pas, ſans doute, le
» droit de murmurer; mais, ſans doute
» auſſi, il a le droit de ſe taire; & ſon
» ſilence eſt la leçon des Rois «. Ce dernier trait, Monſieur, à juſte-ment frappé tout l'auditoire de M. l'Évêque de Sénez. Il eſt digne de l'éloquence forte & ſublime de *Boſſuet*.

Vous n'applaudirez pas moins à cet autre morceau où l'Orateur montre le vuide & la frivolité de cette gloire qui ſurvit aux Héros, & dont on flatte leur crédulité. » Mais quoi, nous laiſ-
» ſerions-nous éblouir auſſi nous-mê-
» mes par ce vain éclat de la renom-

» mée, par cette vaine immortalité » que le monde veut donner à ſes » Héros ! Qu'eſt-ce donc que cette » brillante chimère de gloire ? Rois, » Princes, qui habitez dans la pouſ» ſière de ces tombeaux, qu'il nous ſoit » permis de vous interroger en ce mo» ment, au nom du Dieu vivant : » *Expergiſcimini, qui habitatis in pul*» *vere. Charles, Philippe, Louis, Fran*» *çois, Henri, ô Henri*, recevez ici, » entre tous nos Rois, recevez le ten» dre hommage que toutes les géné» rations devront à jamais à votre » mémoire ; & vous-même, à qui » votre ſiècle a donné le nom de » *Grand*, & qui avez donné votre » nom à votre ſiècle ; auguſtes morts, » ſi vos ames voyent encore ce qui » ſe paſſe ſous le ſoleil, que vous ſem» blent maintenant tous ces trophées, » tous ces monumens érigés à votre » gloire, ces inſcriptions faſtueuſes, » ces Nations enchaînées aux pieds » de vos Statues, ces édifices ſomp» tueux, où ſemble encore habiter » votre Puiſſance ? Hélas, pendant que » nous célebrons les merveilles de leur

» vie, peut-être qu'ils expient en-
» core les qualités mêmes & les ex-
» ploits que nous admirons ; & les
» vœux qu'on offre ici ſur leurs tom-
» beaux, leur ſont déſormais plus pré-
» cieux que tout l'éclat de la renom-
» mée & tous les applaudiſſemens
» de la poſtérité. Princes, Héros, qui
» voyez encore la lumière du jour,
» me préſerve le Ciel de vouloir étein-
» dre dans la cendre de ces tombeaux
» votre émulation pour les grandes
» actions ! Dieu vous les commande ;
» la gloire & la félicité des empires
» ſont pour vous un devoir ſacré. Nous
ulons ſeulement ſubſtituer à un
in motif le ſeul qui ſoit digne
ne créature immortelle, digne
ne grande ame, l'amour de la
ritable gloire, de la véritable im-
ortalité «.

1. l'Evêque de Sénez expoſe dans
conde Partie de ſon Diſcours, les
heurs qui ont traverſé les proſpé-
s du regne de LOUIS XV. Il ne
t pas cependant qu'on les exagère,
qu'une prévention chagrine nous
che d'injuſtes murmures ; il com-

pare nos disgraces à celles dont fut marquée la fin du dernier regne; il montre que si, une Puissance rivale nous a enlevé une de nos Provinces dans le nouveau monde, nous avons du moins conservé tous nos anciens Domaines & nos nouvelles conquêtes; il demande si nos villes ont été attaquées, si le fléau de la guerre a seulement touché nos frontières? Il fait voir que le regne de LOUIS est le seul où les terres de la Monarchie Françoise n'aient point été enfanglantées par des combats, & que, si la France & ses alliés ont joui d'une paix profonde au milieu des agitations qui ont bouleversé l'Orient & le Nord, c'est encore à sa modération qu'ils en sont redevables.

L'Orateur compte avec raison parmi les malheurs du regne de LOUIS XV, cet esprit de vestige qui attaque à la fois tous nos dogmes & toutes nos loix, en sappant leur fondement sacré, l'autorité de la Révélation. » Que dis-je, » s'écrie l'Orateur? Les principes mê» mes de cette première Loi que l'au» teur de la nature a gravée dans le

» cœur de tous les hommes ; les prin-
» cipes de l'honneur, de la juſtice, de
» la vertu, de l'honnêteté ; les prin-
» cipes les plus eſſentiels pour l'ordre
» & la paix des ſociétés humaines,
» ont-ils été reſpectés ? Et quels pro-
» grès ces déſolans ſyſtêmes n'ont-ils
» pas faits parmi nous & dans toutes
» les parties de l'Europe ? L'Impiété,
» ſuivant une Prophétie qui ſemble
» regarder particulièrement ce dernier
» ſiècle, l'Impiété croit donc être ar-
» rivée au moment d'un triomphe &
» d'une révolution générale ; elle a
» dit dans ſa penſée : *Je vais changer*
» *les Temps, je vais changer les Loix :*
» *Putabit quod poſſit mutare Tempora &*
» *leges* *. Siècle dix-huitième, ſi fier
» de vos lumières, & qui vous glo-
» rifiez entre tous les autres du titre
» de *ſiècle Philoſophe*, quelle époque
» fatale vous allez faire dans l'Hiſtoire
» de l'eſprit & des mœurs des Nations ?
» Nous ne vous conteſtons point le
» progrès de nos connoiſſances ; *mais*
» la foible & ſuperbe raiſon des hom-

* *Dan. cap. 7, ℣. 25.*

» mes ne pourroit-elle donc pas s'ar-
» rêter à ſon point de maturité ? Après
» avoir réformé quelques anciennes
» erreurs, falloit-il, par un remède
» deſtructeur, attaquer la Vérité même?
» Il n'y aura donc plus de ſuperſtition,
» parce qu'il n'y aura plus de Religion;
» plus de faux héroïſme, parce qu'il
» n'y aura plus d'honneur; plus de
» préjugés, parce qu'il n'y aura plus
» de principes; plus d'hypocriſie,
» parce qu'il n'y aura plus de vertu!
» Eſprits téméraires, voyez, voyez
» les ravages de vos ſyſtêmes, & fré-
» miſſez de vos ſuccès : révolution
» plus funeſte encore que les Héré-
» ſies qui ont changé au tour de nous
» la face de pluſieurs Etats! Elles y ont
» dumoins laiſſé ſubſiſter un culte &
» des mœurs; & nos neveux malheu-
» reux n'auroient plus un jour, ni culte,
» ni mœurs, ni Dieu «!

Ce qui fait honneur à la mémoire de LOUIS XV, c'eſt qu'il fut toujours pénétré de reſpect pour la Religion. Envain, dit l'Orateur, les faux Sages du ſiècle avoient tenté d'ébranler ſa foi; envain étoient-ils parvenus à

faire tomber dans ſes mains un de ces Ecrits où leur Philoſophie deſtructive s'envelope ſous les apparences ſéduiſantes de la bienfaiſance & de l'humanité. Jamais leurs ſyſtêmes ne firent ſur l'ame du Roi qu'une impreſſion d'horreur. Dans les derniers jours de ſa vie, dans ces momens où l'homme, où le Roi même n'a plus rien à diſſimuler, avec quelle candeur & quelle ſimplicité touchante, il le diſoit lui-même aux Miniſtres ſacrés qui environnoient ſon lit de douleur : *parmi mes égaremens, jamais dumoins, non, jamais, je n'ai eu le malheur de douter de nos Saints Myſtères!*

Cette analyſe excéderoit, Monſieur, les bornes que je me ſuis preſcrites, ſi j'entreprenois de vous citer tous les morceaux éloquens que contient le diſcours de M. l'Evêque de Sénez. Je finis par cette dernière réfléxion que font naître à l'Orateur le lieu, la cérémonie & la pompe funèbre qu'il avoit ſous les yeux. » Le jour lugubre, l'heure » fatale eſt donc arrivée où la France » va rendre ſon dernier hommage à » ſon Roi. Déja LOUIS XIV a cédé

» ſa place à LOUIS XV ; ſon cercueil
» vient d'être tranſporté au fond des
» antres funèbres, & LOUIS LE
» GRAND a ſemblé mourir une ſe-
» conde fois. Grands du Royaume,
» Chefs des Légions, venez apporter
» dans ce gouffre inſatiable, où va s'a-
» bîmer la gloire & la majeſté de vos
» Maîtres ; venez apporter les dé-
» pouilles de la Royauté, le Sceptre,
» la Couronne, la Pourpre, les Éten-
» dards ; venez préſenter à la mort
» ces offrandes auguſtes arroſées de
» vos larmes. . . . . Hélas ! quand
» vous aurez rempli envers votre
» Roi ces triſtes devoirs ; quand cette
» pompe funèbre, le dernier appa-
» reil de ſa puiſſance, la dernière
» lueur de ſa gloire ; quand cette
» vaine pompe aura diſparu, que lui
» reſtera-t-il déſormais de la magni-
» ficence de ſon Trône ? Une lampe
» funèbre, un voile lugubre, un ſi-
» lence profond, qui ne ſera inter-
» rompu que par les vœux des So-
» litaires qui vont prier ſur ſon cer-
» cueil. Vous allez voir un reſte d'ap-
» pareil le ſuivre au tombeau : vain

» ſimulacre ; ſa gloire ne deſcendra » point avec lui ſous ſa tombe. Une » voix lugubre va crier : *LOUIS XV* » *EST MORT ;* & la même voix va » s'élever au même inſtant, pour an- » noncer déja, au ſon des inſtrumens » guerriers, la puiſſance & la gloire » de ſon ſucceſſeur. Ainſi, malheu- » reux humains, au milieu même de » vos pompes, vous ne pouvez vous » empêcher de proclamer vous-mêmes » votre néant ; ainſi un regne, une » génération paſſe ; un autre regne, » une autre génération arrive ; & quel » autre fruit de tous les travaux dont » l'homme ſe tourmente ſous le So- » leil * ? «

Les morceaux que je viens de vous citer, Monſieur, de cet Eloge funébre de LOUIS XV, vous ont mis à portée de connoître le genre d'éloquence de M. l'Evêque de Sénez. Son diſcours n'eſt nullement Académique ; on n'y voit point briller l'antithèſe à chaque page ; on n'y ſent point la recherche pénible du bel-eſprit & des jolies

* *Eccleſ. cap.* 17, ℣. 4.

phraſes : le ton en eſt oratoire, chrétien & paſtoral. Cette Oraiſon funèbre eſt, ſans contredit, une des meilleures & des plus éloquentes que j'aie encore lûes ; elle fait beaucoup d'honneur au vertueux Prélat qui l'a prononcée, & confirme la juſte réputation que ſes talens pour la Chaire lui ont méritée depuis long-temps.

Deſcription du Mauſolée érigé dans l'Egliſe de l'Abbaye Royale de S. Denis, le 27 Juillet 1774, pour les Obsèques de Très-Grand, Très-Haut, Très-Puiſſant & Très-Excellent Prince, LOUIS XV LE BIEN-AIMÉ, Roi de France & de Navarre. Cette Pompe Funèbre, ordonnée par M. le Duc d'Aumont, Pair de France, Premier Gentilhomme de la Chambre du ROI, Chevalier de ſes Ordres, a été conduite par M. Papillon de la Ferté, Intendant & Contrôleur Général de l'Argenterie, Menus-Plaiſirs & Affaires de la Chambre de SA MAJESTÉ,

Tréſorier & Intendant des Menus-Plaiſirs de MONSIEUR: *ſur les Deſſins du Sieur Michel-Ange Challe, Chevalier de l'Ordre du* ROI, *Profeſſeur de ſon Académie de Peinture, & Deſſinateur ordinaire de ſa Chambre & de ſon Cabinet. La Sculpture a été faite par le Sieur Bocciardi, Sculpteur des Menus-Plaiſirs du* ROI. *Brochure in-4° de 24 pages; à Paris, de l'Imprimerie de P. R. C. Ballard, ſeul Imprimeur pour la Muſique de la Chambre & Menus-Plaiſirs du* ROI *& de Monſeigneur le Comte* D'ARTOIS, *Rue des Mathurins.*

IL faut lire vous-même, Monſieur, cette Deſcription qui eſt très-bien faite, ou plutôt il falloit voir à Saint Denis ce ſuperbe Mauſolée, où le génie de M. *Challe* s'eſt déployé avec tant de grandeur & de fécondité. Toute la décoration extérieure & intérieure étoit dans le meilleur goût

de l'Antique. J'ai souv
Monſieur, que de ſi
mens fuſſent détruits
qu'élevés, & le deſir
toujours de les voir ſu
venu plus vif depuis q
chargé de les deſſiner
exécuter. Je ne crois
Grecs & les Romains,
rémonies funèbres, ay
fait qui approche de l
de nos Catafalques. V
Monſieur, vous faire un
de Louis XV à Saint
quatre Planches qui ſ
expliquer. La première
vation géométrale de
du Mauſolée; la ſecon
parties latérales; la
coupe priſe ſur la lon
nument; & la quatriè
Mauſolée, avec celui d
Planches ont été ſupéri
vées ſous la direction
reur. A la tête de la *De*
Vignette admirable d
tion de M. *Moreau le je*
par M. *Lempereur.* On y

éplorée verſant des torrens de larmes ſur un Médaillon du feu Roi, dont la reſſemblance eſt parfaite.

*Remède nouveau contre les Maladies Vénériennes, tiré du Regne animal, ou Eſſai ſur la Vertu Antivénérienne des Alkalis volatils * ; dans lequel on expoſe la Méthode d'adminiſter ces Sels, avec des Réflexions & des Obſervations critiques, tendantes à perfectionner les autres Méthodes ; par B. Peyrilhe, du Collège de Chirurgie de Paris, de l'Académie des Sciences,*

* On donne le nom d'*Alkali* à tous les Sels abſorbans ou poreux ; ce mot eſt oppoſé à celui d'*Acide* ; la Chimie tempère l'un par l'autre, & ce mêlange produit d'excellens remèdes. Il y a différentes ſortes d'*Alkalis*. L'*Alkali volatil* eſt une ſubſtance ſaline qu'on retire, par la décompoſition, des matières animales & de quelques autres végétales, &, par la putréfaction, de toutes ces ſubſtances. On l'appelle *volatil* pour l'oppoſer à l'*Alkali fixe*, parce qu'en effet il a une très-grande *volatilité* ; c'eſt-à-dire, qu'il s'évapore & ſe diſſipe aiſément.

Inſcriptions & Belles-Lettres de Toulouſe, & de celle des Sciences de Montpellier. Brochure in-12 de 230 pages; Prix 2 livres broché. A Paris, chez Didot le jeune Libraire Quai des Auguſtins.

JE ne connois point, Monſieur, de matière qui ait autant exercé la plume des Médecins & des Chirurgiens, que les maladies vénériennes; mais, quoiqu'on ait beaucoup écrit ſur ce genre de peſte qui ne ceſſe d'affliger l'humanité, l'ouvrage que je vous annonce prouve que la matière n'étoit pas épuiſée, & qu'on pouvoit la traiter encore d'une manière auſſi utile qu'intéreſſante. Cet ouvrage offre, en effet, une infinité de vues profondes & d'obſervations neuves ou du moins entièrement oppoſées aux idées reçues. Si l'auteur s'écarte le plus ſouvent des routes ordinaires, il ne faut pas croire que ce ſoit par amour pour la ſingularité; il ne paroît animé que du deſir d'être utile; il n'a d'autre but que d'enrichir & de perfectionner ſon Art, & il a cru que, pour y arriver,

il falloit néceſſairement ſecouer le joug de l'habitude & celui de l'exemple. » On peut enviſager cet *Eſſai* » ſous deux faces différentes : conſi- » déré ſous la première, il enrichit » l'Art d'un remède nouveau, en » montrant dans les Sels Alkalis vo- » latils la propriété anti-vénérienne ; » il décrit enſuite la méthode d'ad- » miniſtrer ces Sels, dévoile leur ma- » nière d'agir, détaille leurs effets ; » enfin, il établit leurs ſuccès ſur les » réſultats de pluſieurs années d'expé- » riences & d'obſervations. Vû ſous » la ſeconde face, il préſente l'expli- » cation méchanique des principaux » phénomènes des maladies véné- » riennes, & un enchaînement de » raiſonnemens fondés ſur ces phé- » nomènes, deſtinés à concilier des » faits en apparence inconciliables, » dont les uns ſont admis comme con- » formes aux dogmes pathologiques, » & les autres rejettés comme con- » traires à ces mêmes dogmes. «

C'eſt à l'Empiriſme qu'eſt dûe la découverte de la propriété anti-vénérienne du Mercure. L'art de traiter les maladies auxquelles ce demi-métal

eſt ſpécialement conſacré, a toujours conſervé depuis une eſpèce de tache originelle. M. *Peyrilhe* entreprend de la faire diſparoître, en rappellant, à l'exemple de l'illuſtre *Sydenhan*, l'action du Mercure aux loix de l'hydraulique. Il prétend avoir ouvert par-là une ſource abondante de médicamens anti-vénériens. » Car ſi le Mercure, » ajoute-t-il, ne guérit qu'en excitant » un mouvement fébrile, & en ſoutenant ce mouvement pendant un » eſpace de temps proportionné à la » ténacité de l'épaiſſiſſement vénérien, toute ſubſtance qui excitera » ce mouvement, guérira comme lui. » La juſteſſe de cette induction a déja » été prouvée par les bons effets des » Alkalis fixes, du Savon médicinal, » & par ceux du remède que nous » publions. «

Si cette théorie eſt un jour avouée par l'expérience, ſi on l'adopte dans les traitemens, elle ne peut manquer d'opérer une révolution dans la pratique. » Les méthodes ſeront alors » plus nombreuſes & plus rationnelles; &, ſi l'Art en devient plus » difficile, en revanche les méthodes

» plus variées ſe prêteront davantage » aux divers états de la maladie, aux » diverſes poſitions des malades, &, » par-là, les ſuccès ſeront moins ca- » pricieux & moins incertains. C'eſt- » là néanmoins, ajoute l'auteur, une » de ces idées auxquelles on ne doit » ſe rendre qu'après le plus ſévère » examen & les réfléxions les plus » mûres. « Il invite les gens de l'Art à s'y livrer ; ſi c'eſt une vérité, il importe qu'elle ſoit répandue ; ſi c'eſt une erreur, il n'importe pas moins de l'examiner, afin de l'étouffer dès ſa naiſſance. Tel eſt le langage que tient M. *Peyrilhe*, & c'eſt toujours avec la même candeur & la même modeſtie qu'il propoſe les idées & les obſervations qui lui ſont particulières. Il donne ſes doutes pour des doutes, ſes conjectures pour des conjectures, & jamais il ne cherche à en impoſer à ſes Lecteurs par ce ton d'aſſurance & de préſomption trop ordinaire à ceux qui annoncent des découvertes & qui propoſent de nouvelles méthodes. Cette manière de préſenter ſes idées ne l'empêche point de s'élever avec autant de force que de

courage contre quelques erreurs accréditées, & de braver les murmures de ces eſprits qui ſe révoltent & s'indignent, dès qu'on cherche à diſſiper leurs préjugés. La crainte de déplaire aux Praticiens, eſclaves de l'habitude & de l'uſage, n'a pas été capable de l'arrêter. Dès qu'il s'agit de la perfection de l'Art & du bien de l'humanité, il n'eſt retenu par aucune conſidération; il ne diſſimule aucun travers; il s'exprime avec chaleur, perſuadé que les ménagemens ſont plus nuiſibles que néceſſaires dans une matière auſſi importante. » Si nous » avons été aſſez heureux pour ren» contrer la Vérité, nous avons dû » lui faire parler ſon langage. Qu'euſ» ſions-nous gagné à l'envelopper de » l'ambiguité de l'incertitude, ou du » fard de la flatterie ? La première » ne plaît à perſonne, & le ſecond ne » trouve plus de dupes parmi les Ju» ges éclairés, les ſeuls dont nous faſ» ſions cas; il ne fait que déceler, dans » l'Ecrivain, à travers ſa feinte mo» deſtie & ſes égards minucieux en» vers ceux qu'il combat, un raffine» ment

» ment d'amour-propre par lequel il » ſe ménage de loin une reſſource con- » tre ſes propres erreurs. «

Lorſque l'auteur condamne quelque méthode ou quelqu'opinion accréditée, il le fait en ſon nom, toutes les fois qu'il ne connoît pas d'Ecrivain qui l'ait condamnée avant lui; &, quand il adopte le ſentiment d'un autre, il a ſoin d'en avertir. Il déclare enſuite, pour écarter tout ſoupçon de mauvaiſe foi, qu'il a ſuppoſé, dans ſes cenſures, qu'on croyoit & qu'on pratiquoit tout ce qui eſt enſeigné dans les Livres conſacrés par une adoption générale, & qu'on ne croyoit ni ne pratiquoit ce dont ils ne font aucune mention.

D'après la théorie établie dans ſon *Eſſai*, tous les atténuans puiſſans doivent guérir le mal vénérien, & M. *Peyrilhe* prouve qu'ils le guériſſent en effet. C'eſt dans les écrits des *Fraſcators*, des *Fernels*, des *Sydenhans*, des *Boërrhaves*, des *Wan Wietens*, & dans ſa propre expérience, qu'il prend ſes preuves. Il aſſigne une claſſe nombreuſe de fondans qu'il donne

pour autant d'anti-vénériens, à la tête desquels il met l'Alkali volatil comme le plus puissant & le plus efficace. Il l'a soumis, pendant l'espace de sept années, à des épreuves multipliées qui ont toujours été suivies des succès les plus frappans. Mais, malgré ses expériences réïtérées sur l'efficacité des Alkalis volatils contre les maladies vénériennes, il se plaît, en finissant son ouvrage, à oublier ses propres observations, pour en appeller à celles des hommes éclairés & impartiaux, qui sçavent déja que le Mercure ne tient pas, à beaucoup près, tout ce qu'on en promet dans les Livres. » Si les Alkalis volatils guérissent la maladie vénérienne, ils » sont précieux à l'Art & à ses vrais » Ministres. Je ne dis rien de leur mérite respectif; c'est à ceux qui sçavent estimer en même-temps la » *Gentiane* & le *Quinquina*, le *Pavot* » & l'*Opium*, à marquer leur place. » Quelque rang qu'ils leur assignent, » je reconnoîtrai dans leur décision le » jugement de l'expérience qu'ils ont » seuls droit de faire parler, «

M. *Peyrilhe*, dans tout le cours de cet *Eſſai*, ſe montre moins jaloux du mérite de ſa découverte que des progrès de ſon Art & du ſoulagement de l'humanité. C'eſt ce qui l'a déterminé à faire préſent au Public de ce nouveau remède, déſintéreſſement d'autant plus louable qu'il eſt plus rare parmi les gens de ſa profeſſion, où le goût du *myſtère* s'empare de preſque tous les eſprits.

Cet *Eſſai* eſt accompagné de Notes qui, comme le reſte de l'ouvrage, annoncent un eſprit obſervateur & pénétrant, qui a ſçu ſaiſir, rapprocher & combiner des rapports iſolés, & en déduire une doctrine également lumineuſe & ſolide. On y expoſe pluſieurs queſtions Chirurgicales, intéreſſantes par elles-mêmes & par la manière neuve & profonde dont elles ſont traitées. L'auteur s'y montre partout ennemi déclaré du Charlatanisme, & ami zélé de l'humanité.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 30 *Novembre* 1774.

LETTRE XIV.

Réponſe de M. du Vergier, Avocat au Parlement de Paris, à l'auteur d'une Lettre ſur un ouvrage de M. Linguet, inſérée dans le Mercure du mois d'Octobre 1770.*

IL y a quatre ans, Monſieur, que j'ai dans mon porte-feuille cette *Réponſe* très-bien faite, & je me propoſois de la publier alors. Mais le jeune Avocat, plein de mérite & de talens, qui l'a compoſée, vint me prier de n'en point faire uſage, à cauſe des circonſtances qui ne lui permettoient pas d'exercer ſa profeſſion, ni même de rien écrire qui la concernât. Depuis la révolution qui a rendu à *Thémis* ſes anciens organes, il eſt venu me voir, & m'a laiſſé la liberté d'enrichir mes

* Cet ouvrage de M. *Linguet* a pour titre *Réponſe aux Docteurs Modernes*.

Feuilles de ſon opuſcule. Dans la *Lettre* du Mercure, attribuée à M. *de la Harpe*, on reproche à M. *Linguet* de n'avoir pas enviſagé la Littérature *dans ſon beau*, lorſqu'il a écrit qu'il l'avoit abandonnée *pour une profeſſion plus noble*. M. *du Vergier* n'ignore pas combien on doit de reſpect & d'admiration aux grands hommes qui ſe ſont diſtingués dans la Littérature par des ouvrages immortels; mais il lui ſemble qu'en faiſant l'apologie de la profeſſion d'homme de Lettres, il s'en faut bien que M. *de la Harpe* ait rendu juſtice à celle d'Avocat. M. *du Vergier*, dans la *Réponſe* que vous allez lire, fait des deux profeſſions un parallèle, d'après lequel on pourra prononcer.

» LA Littérature, proprement dite, » n'eſt point une Science; elle ne pro» duit point de lumiéres nouvelles; » elle n'a d'autre objet que d'orner & » d'embellir les ſujets que les Scien» ces lui préſentent. Cet Art eſt ſans » doute d'un grand prix dans des pays

» & dans des ſiècles où il exiſte des » hommes qui ont en horreur tout ce » qui paroît annoncer de la peine & » du travail, & qui, raſſaſiés de plai- » ſirs, n'ont d'autre occupation que » d'en chercher de nouveaux; il faut » qu'il y ait des eſprits éclairés qui » ſçachent prêter à la raiſon les at- » traits de la volupté, cacher des inſ- » tructions utiles ſous le voile d'une » fiction intéreſſante, & inſinuer dans » les cœurs l'amour de la vertu avec » le charme des plus riantes peintu- » res de l'imagination. Tel eſt l'objet » que les gens de Lettres doivent ſe » propoſer; & je penſe comme vous » que la Société ne ſçauroit donner » trop de témoignages de reconnoiſ- » ſance à ceux qui ont fourni digne- » ment une ſi belle carrière.

» Je ne vous accorderai pas cepen- » dant qu'ils ſoient *les premiers des hom-* » *mes*. Dans tous les temps, la Nature » a été féconde en eſprits d'un juge- » ment exquis qui ont été en état de » conduire les Nations dans les routes » de la vertu & du bonheur; ce ſont » eux qui ont inventé les Arts néceſ-

» faires, & établi les bonnes Loix ;
» ce ſont eux qui ont briſé les fers
» de la Suiſſe ; qui, par des miracles
» de courage & d'induſtrie, ont tiré
» la Hollande du ſein des eaux, &
» l'ont défendue contre les tréſors &
» les armes de *Philippe II* ; qui ont
» porté la conſtitution d'Angleterre à
» la perfection dont elle étoit ſuſcep-
» tible. Ce ſont eux (les *Henris IV*,
» les *Sullys*, les *Colberts*,) qui ont
» fait naître dans notre Monarchie les
» plus beaux jours de ſa ſplendeur &
» de ſa gloire. Ce n'eſt certainement
» pas à *Sophocle* ni à *Euripide*, mais à
» ces bienfaiteurs du genre humain,
» que la poſtérité doit ſes premiers
» hommages, & les premiers tributs
» de ſa reconnoiſſance.

» Parmi les Sciences & les Arts qui
» ont eu la gloire d'éclairer la terre,
» la Juriſprudence tient, je crois, le
» premier rang, par ſon utilité & par
» l'étendue des objets qu'elle em-
» braſſe. La Morale, qui eſt la ſource
» où les gens de Lettres puiſent le
» charme le plus noble & le plus in-
» téreſſant de leurs écrits, y eſt eſſen-

» tiellement renfermée. La véritable » Politique la prend toujours pour » guide ; elle eſt l'appui du Trône des » Rois, le gage de la félicité des Em- » pires. Les Etats les plus floriſſans » de l'Univers ſont ceux où on la cul- » tive avec le plus d'ardeur, & où » le Gouvernement témoigne le plus » d'empreſſement à profiter de ſes » lumières. Enfin, la Loi, ſuivant l'ex- » preſſion de *Plutarque*, eſt la Reine » des Mortels & des Immortels. Sur » quel fondement les gens de Lettres » pourroient-ils ſe prétendre ſupé- » rieurs à ceux qui cultivent une » Science d'un ordre ſi relevé ?

» Ne nous contentons pas de » ce tableau général, & entrons » dans un plus grand détail ſur » les différens genres de gloire aux- » quels un Avocat & un Homme de » Lettres peuvent aſpirer.

» Comme la Nature a mis entre les » différens eſprits une grande inéga- » lité, il s'en faut bien que tous ceux » qui cultivent la même Science ou » le même Art, puiſſent obtenir » une gloire égale. Parmi les gens de

» Lettres, les uns rampent dans la » poussière ; les autres deviennent cé- » lèbres seulement chez leurs Contem- » porains, & leurs noms iront bien- » tôt avec ceux de la multitude s'en- » sevelir dans les ténèbres de l'oubli. » Enfin, il en est d'autres, en très- » petit nombre, qui, prenant un essor » sublime, percent la nuit des temps, » & transmettent les monumens de » leur génie à la postérité la plus re- » culée.

» On peut faire les mêmes distinc- » tions entre les Jurisconsultes. Je » crois que vous conviendrez que les » plus médiocres d'entr'eux sont su- » périeurs à ceux de la même classe » parmi les gens de Lettres, parce » qu'ils peuvent être quelquefois » utiles, & qu'un mauvais Auteur ne » l'est jamais. A l'égard des gens de » Lettres du second rang, je ne vois » pas en quoi ils pourroient être au- » dessus des Avocats célèbres qui se » sont bornés aux affaires des Parti- » culiers. Ce qui ennoblit principale- » ment une profession, lorsqu'elle of- » fre d'ailleurs à remplir un ministère

» honorable & néceſſaire, c'eſt la
» difficulté d'y réuſſir. Or, le plus dif-
» ficile de tous les Arts, eſt l'élo-
» quence du Barreau. Athènes & Rome
» où il n'appartenoit qu'à elle d'ou-
» vrir l'entrée des honneurs & des
» premières dignités de l'Etat, n'ont
» produit qu'un très-petit nombre
» d'Orateurs dont le nom ait mérité
» d'être tranſmis à la poſtérité. L'An-
» gleterre où l'éloquence offre encore
» aujourd'hui la plus brillante car-
» rière, & qui, dans toutes les Scien-
» ces & dans tous les genres de Lit-
» térature, a produit des hommes
» d'un mérite éminent, n'a pas en-
» core eu un ſeul Orateur qui puiſſe
» être propoſé pour modèle. C'eſt
» qu'un tel homme ne peut exiſter,
» ſi la Nature ne fait, en quelque
» ſorte, un effort pour le produire.
» Il faut qu'il connoiſſe parfaitement
» le cœur humain, qu'il ſçache en dé-
» velopper tous les reſſorts pour l'ap-
» paiſer ou pour l'enflammer, qu'il
» orne ſes diſcours de toutes les gra-
» ces de l'expreſſion, qu'il poſsède
» l'Hiſtoire, qu'il ſoit conſommé dans

» la ſcience des Loix, qu'il réuniſſe
» à une vaſte érudition toute la ſaga-
» cité de la Dialectique. Que dirai-je
» du feu & de la variété dont il doit
» animer ſon action, & de cette ré-
» putation d'une probité ſévère jointe
» à un air de dignité répandu dans tous
» ſes traits & dans toute ſa perſonne,
» qui doit faire couler la perſuaſion de
» ſes lèvres, & prêter à tous ſes rai-
» ſonnemens la force irréſiſtible de
» l'évidence ? Ainſi, le talent de l'O-
» rateur eſt compoſé de l'aſſemblage
» de divers autres talens dont un ſeul
» ne ſe rencontre que très-difficile-
» ment. A ces dons ſi rares & ſi pré-
» cieux de la Nature, il faut ajouter
» le don plus rare encore d'en pou-
» voir faire uſage dans toutes ſortes
» de circonſtances. Ceux qui culti-
» vent les autres Arts ſuppléent par
» le temps & par l'exercice à ce qu'ils
» n'ont pas encore acquis par le tra-
» vail, ou à ce que la Nature leur a
» refuſé. Mais un Orateur du Barreau
» doit toujours être prêt pour l'attaque
» ou pour la défenſe. Il faut que ſon
» eſprit ſoit comme une ſource abon-

» dante des connoiſſances multipliées » qui forment l'Art oratoire, qu'il » puiſſe ſur le champ dépouiller des » raiſonnemens captieux de leurs fauſ- » ſes couleurs, diſſiper le nuage d'une » affaire compliquée, pourſuivre l'im- » poſture dans tous ſes détours, & lui » arracher ce voile d'innocence dont » elle ſe couvre toujours aux yeux de » la Juſtice. Parmi les gens de Lettres » qui ſe livrent à des critiques ſi amè- » res & quelquefois très-injuſtes des » plaidoyers des Avocats, en eſt-il un » ſeul qui, à la vue de tant de diffi- » cultés, ne reculât de frayeur, ſi on » lui impoſoit la néceſſité d'embraſſer » cette profeſſion, & d'y atteindre à » ce degré de perfection qu'il oſe exi- » ger de ceux qui l'exercent ?

» Cette partie ſi difficile des fonc- » tions d'un Avocat, n'eſt qu'une pré- » paration à une autre fonction en- » core plus noble aux yeux d'un Phi- » loſophe. C'eſt dans le cabinet d'un » Avocat Conſultant que la profeſſion » qu'il exerce paroît avec toute ſa di- » gnité. C'eſt-là que, ſans être envi- » ronné de l'appareil du pouvoir, il

» s'assied sur le tribunal que la seule
» confiance du Public lui érige, & y
» prononce des oracles souvent aussi
» respectés que ceux des Tribunaux.
» C'est-là que se terminent presque
» tous les différends que des discus-
» sions épineuses d'intérêt font naître
» entre les plus proches parens, &
» qui dans les pays, privés d'habiles
» Jurisconsultes, produisent souvent
» les divisions les plus funestes. En
» parlant le langage des Loix, en s'a-
» nimant de leur esprit, il inspire, à
» ceux qui le consultent, l'amour de
» la vérité, il les remplit de la lu-
» mière de la conviction, & force les
» plus opiniâtres d'abandonner des
» prétentions dont il ne leur est plus
» possible de méconnoître ou de nier
» l'injustice. Tous les jours de la vie
» d'un célèbre Jurisconsulte sont mar-
» qués par de semblables victoires
» remportées sur la cupidité. C'est
» ainsi qu'il parvient à cette glorieuse
» réputation sur la foi de laquelle ses
» concitoyens viennent de toutes les
» Provinces d'un Royaume le choisir
» pour guide dans leurs affaires les

» plus épineuſes, & remettre entre » ſes mains leurs intérêts les plus pré- » cieux. Lorſqu'un tel homme joint à » la gloire du talent une générosité » qui y ajoute un nouveau prix, & » s'occupe avec autant de zèle à paci- » fier les différends qui s'élèvent dans » l'obſcurité des chaumières que » ceux qui éclatent dans les palais des » Grands, quel tribut de reconnoiſ- » ſance & de conſidération la Société » ne lui doit-elle pas?

» Vous dites que le bien que peut » faire l'Avocat le plus occupé, eſt » toujours renfermé dans le ſein d'un » petit nombre de familles particu- » lières, au lieu que les fruits des tra- » vaux des gens de Lettres appar- » tiennent au genre humain, & ſont » par conſéquent beaucoup plus uti- » les.

» Il ne faut pas faire d'équivoque » & confondre les Sçavans tels que » *Newton*, *Locke*, l'auteur de l'*Eſprit* » *des Loix*, ouvrage qui appartient » à la Juriſprudence, avec ceux qu'on » nomme proprement *gens de Lettres*. » Il eſt évident que l'Art de ces der-

» niers eſt conſacré à l'agrément, &
» ne doit ſa naiſſance qu'au deſir de
» plaire. Cet amour immodéré de la
» gloire, cette ardeur extrême des
» applaudiſſemens qui les anime, n'eſt
» même que trop propre à les éga-
» rer. Comme ils ſont généralement
» aſſurés, lorſqu'ils prêtent au vice des
» couleurs aimables, lorſqu'ils tra-
» cent des tableaux ſéduiſans de la
» volupté, en un mot, lorſqu'ils flat-
» tent les paſſions de la multitude,
» d'en être plus favorablement ac-
» cueillis, que lorſqu'ils lui appren-
» nent à les diriger, la Philoſophie
» Epicurienne a toujours trouvé par-
» mi eux, & principalement parmi les
» Poëtes, les ſectateurs les plus zé-
» lés & les plus dangereux. Il eſt vrai
» que d'autres Ecrivains, guidés par des
» motifs plus nobles, ou qui peut-
» être avoient obſervé que les hom-
» mes qui n'aiment pas à pratiquer les
» devoirs auſtères de la vertu, de-
» viennent prodigues envers elle de
» leurs hommages lorſqu'elle ne leur
» demande aucun ſacrifice, ſe ſont
» attachés à préſenter avec art ſur la

» ſcène des exemples touchans de » déſintéreſſement, d'humanité, de » grandeur d'ame, de courage dans le » malheur; mais ces leçons de vertu » cachées ſous l'amorce du plaiſir, & » mêlées avec l'attrait des paſſions les » plus dangereuſes, ont elles-mêmes » leur inconvénient. La morale ainſi » enveloppée ſous les ornemens de » la fiction, y contracte un air ro- » maneſque; l'impreſſion qu'elle a » faite s'efface preſque toujours auſſi » promptement que l'illuſion du Théâ- » tre; ou, ſi elle produit quelqu'effet, » il ſemble qu'il ſoit entièrement con- » traire à celui qu'on devoit en at- » tendre. La ſenſibilité des cœurs s'é- » puiſe ſur des malheurs chimériques, » & l'on croit avoir ſatisfait à l'huma- » nité, lorſqu'on a verſé quelques » larmes ſtériles ſur les infortunes » d'un Héros imaginaire.

» Je ne crois pas cependant que les » ouvrages de ce genre ſoient entiè- » rement inutiles. S'ils ſont impuiſ- » ſans pour faire des proſélites à la » vertu, ils peuvent contribuer à en » conſerver le goût dans les cœurs

» que la contagion du vice n'a point
» encore infectés. Mais, ſi l'on com-
» paroit le nombre de ces ames inno-
» centes ſur leſquelles ils peuvent en-
» core faire des impreſſions utiles,
» avec le nombre de ceux qu'un Avo-
» cat peut, dans le cours d'une vie
» active, ſecourir par ſon éloquence
» ou éclairer par ſes conſeils, qui
» peut douter que l'avantage ne de-
» meure du côté du Barreau ?

» Vous oppoſez ſur-tout avec con-
» fiance aux Avocats, les auteurs de
» ces chefs-d'œuvre de la Littérature
» qui ont fait l'admiration de tous les
» ſiècles. Mais, pouvez-vous ignorer
» que le Barreau a auſſi ſes auteurs,
» dont pluſieurs méritent une répu-
» tation immortelle ? Je vous accorde
» qu'aujourd'hui on lit peu *Patru* qui
» étoit plus homme de Lettres qu'Avo-
» cat ; &, quoique très-peu de gens
» de Lettres puiſſent ſe flatter avec
» fondement de laiſſer des monumens
» auſſi durables que les *Œuvres* de
» d'*Agueſſeau* & de *Cochin*, je vous
» accorderai encore que des Plai-
» doyers pour quelques hommes
» obſcurs, ſont des ſujets peu propres

» par eux-mêmes à intéreſſer la poſ-
» térité. Les auteurs dont je parle ici
» ſont principalement ces grands Ju-
» riſconſultes qui ont préparé les
» voyes aux Légiſlateurs. Les Ecri-
» vains célèbres que la Littérature a
» produits, nous procurent des délaſ-
» ſemens agréables dans les momens
» que nous dérobons à nos amis &
» à nos devoirs. Mais ceux qui ont
» conſacré leurs veilles à la Juriſpru-
» dence, inſtruiſent les miniſtres des
» Loix; c'eſt dans la lecture & dans
» la méditation de leurs écrits, que
» ſe ſont formés ces graves Magiſ-
» trats, ces vénérables Chanceliers
» qui, dépoſitaires incorruptibles du
» glaive de la Juſtice, ont été l'ore-
» nement de leur ſiècle & de l'hu-
» manité.

» Qui peut prétendre avec plus de
» fondement à la gloire d'avoir éclairé
» la terre, que les auteurs du *Digeſte*,
» ouvrage compoſé des réponſes
» qu'ils avoient données dans le re-
» cueillement de la retraite en qualité
» d'hommes privés, de ſimples Juriſ-
» conſultes? Quels avantages cepen-
» dant le monde n'a-t-il pas retirés de

» leurs travaux ? Ces Conſultations,
» qui n'étoient deſtinées dans l'ori-
» gine qu'à terminer des démêlés par-
» ticuliers, furent tirées de l'obſcu-
» rité dans les âges ſuivans, pour éclai-
» rer le Conſeil des Empereurs, qui
» leur imprimèrent le caractère de
» Loix. Les révolutions qui livrèrent
» ſucceſſivement aux Nations barba-
» res les différentes Provinces de l'Em-
» pire, n'abolirent point leur auto-
» rité, parce qu'elles ne contenoient
» que l'expreſſion des règles immua-
» bles de la Juſtice. Cependant, il
» arriva un temps où le nuage de l'i-
» gnorance couvrit entièrement nos
» contrées. Les plus ſimples notions
» de l'équité ſembloient effacées de la
» mémoire des hommes ; tout étoit
» en proye aux fureurs de la guerre
» ou à des uſages qui n'étoient pas
» moins barbares ni moins deſtruc-
» tifs que la violence des armes, lorſ-
» que le haſard fit découvrir dans le
» Royaume de Naples un exemplaire
» des *Pandectes*. Les beaux traits, les
» vives étincelles de raiſon qui bril-
» lent de toutes parts dans cet ou-
» vrage, formèrent comme un nou-

» veau corps de lumière qui diſſipa » enfin les ombres de la profonde nuit » où l'Europe étoit enſevelie. Les » Peuples & les Rois, frappés de l'é- » clat de ce nouveau jour, ouvrirent » les yeux, & peu-à-peu les principes » de la raiſon & de l'équité prirent la » place des Combats & des Epreuves » Judiciaires, monumens déplorables » de la folie des hommes, & ſeuls » moyens connus pendant pluſieurs » ſiècles pour faire triompher la vé- » rité des illuſions de l'erreur & des » piéges de l'impoſture.

» Depuis cette époque, l'une des » plus mémorables que l'Hiſtoire ait » conſignées dans ſes faſtes, le Droit » Romain a été le flambeau qui a ſervi » de guide aux Puiſſances dans leurs » Traités. Il a formé la baſe de leur » Droit Public; il eſt devenu l'écueil » de l'anarchie féodale qui, dans la » plus grande partie de l'Europe, s'é- » vanouit à ſa lumière, & qui, en » Allemagne, prit heureuſement par » ſon ſecours la forme d'une admi- » niſtration légitime. Il n'a pas pro- » duit des effets moins ſalutaires pour » les Particuliers que pour les Sou-

» verains. Il n'y a point de Citoyen
» qui ne lui ſoit en partie redevable
» de la ſûreté de ſes poſſeſſions. Les
» plus ſages Ordonnances des Princes
» ont été remplies de ſon eſprit, &
» les Légiſlateurs à venir trouveront
» encore, dans cette ſource inépui-
» ſable, de nouveaux moyens de
» faire fleurir le regne de la paix &
» de l'équité parmi les hommes.

» Ce tableau, qui n'a rien d'exagéré,
» eſt une preuve de l'abſurde igno-
» rance de ceux qui ont prétendu
» qu'un homme de génie devoit être
» bientôt dégoûté de la profeſſion
» d'Avocat, parce qu'elle n'offroit pas
» une carrière aſſez vaſte à un eſprit
» capable de prendre un eſſor élevé.

» Il eſt vrai que le Barreau mo-
» derne n'a pas été auſſi fécond en
» grands Juriſconſultes que celui de
» Rome. Nous avons eu cependant
» quelques hommes qui, comme les au-
» teurs des *Pandectes*, ont mérité, dans
» une condition privée, la gloire des
» Légiſlateurs. Tel fut *du Moulin* qui
» porta la clarté des grands princi-
» pes de la Juſtice au milieu des dé-
» bris que la Juriſprudence féodale

» avoit laiſſés parmi nous, & ſçut » frayer des chemins dans ce champ » encore tout couvert des ronces de » la barbarie. L'Europe entière pro- » fita du fruit de ſes veilles, ainſi que » la France ſa Patrie; l'Allemagne ſur- » tout ſe ſignala par les hommages » éclatans qu'elle rendit à cet homme » extraordinaire, & elle regarde en- » core aujourd'hui ſes ouvrages com- » me le fondement de la Science du » Droit Public.

» Malgré ces grands travaux, en- » trepris par les Juriſconſultes pour » le bonheur des Nations, les gens » de Lettres auront toujours ſur eux » l'avantage d'avoir un beaucoup plus » grand nombre de Lecteurs, & par » conſéquent plus de célébrité. Dans » ce ſiècle frivole où le nom d'un au- » teur latin, qui n'eſt pas du nombre » de ceux qu'on nous a fait connoître » dans notre enfance, paroît ridicule, » j'oſe à peine citer *Papinien*, le plus » illuſtre des auteurs du *Digeſte* qui » fut condamné à mort par un Tyran » pour avoir refuſé de faire l'apolo- » gie d'un crime, & qui eut ainſi la » gloire de ſceller de ſon ſang ces rè-

» gles de vérité éternelle qu'il avoit » enſeignées dans ſes écrits. *Du Moulin*, qui porta des fers pour une cauſe » ſemblable, eſt inconnu à la plupart » de ſes concitoyens. L'éminente dignité du Chancelier *de Lhôpital*, » ſauve à peine ſon nom de l'oubli. » Qu'en doit-on conclure, ſi ce n'eſt » que le Public préfère ceux qui lui » procurent des plaiſirs à ceux qui » lui rendent des ſervices dont il n'eſt » pas en état de connoître le prix? » Les gens de Lettres eux-mêmes, qui » paroiſſent ſi fiers de ſon eſtime, » ſont au fond très-éloignés d'y tenir » le premier rang. Dans une famine » qu'il y eut à Rome ſous *Conſtantin*, » le Peuple chaſſa tous les Maîtres des » Arts libéraux, & retint trois mille » Pantomimes. Dans tout autre pays » le Peuple, en pareil cas, tiendroit » la même conduite, & vous ne devez pas douter qu'il ne ſacrifiât, » ſans balancer, le premier Philoſophe du ſiècle, pour le plus vil Hiſtorien qui poſsède le talent de lui » plaire. J'ai l'honneur d'être, &c. «

Je ſuis, &c.

A Paris ce 2 Décembre 1774.

LETTRE XV.

Vers à SA MAJESTÉ LOUIS XVI, ſur l'Edit du 31 Mai; par M. de la Harpe. A Paris, chez Morin Libraire de S. A. S. Monſeigneur le Duc de Valois, au Palais-Royal. Petit in-8° de 7 pages.

JE me ſuis toujours propoſé, Monſieur, de ne rien laiſſer échapper de ce qui peut contribuer à votre amuſement en fait de Littérature; c'eſt dans cette louable intention que je vais vous rapporter en entier les vers nouveaux de M. *de la Harpe*. C'eſt une pièce vraîment curieuſe; il n'y en a pas un mot à perdre.

Tel s'annonçoit au monde, heureux ſous ſes auſpices,
Ce *Titus*, des Humains l'amour & les délices,
Quand il pleuroit un jour, vainement écoulé;

Un

Un jour que les bienfaits n'avoient pas ſi-
gnalé.
Ainſi, le Grand HENRI, l'idole de la
France,
Déploya dans Rouen ſa loyale éloquence;
L'éloquence du Cœur, du Trône & des
Vertus.
Prince, qui rends l'eſpoir aux Peuples ab-
battus,
O Roi, ſage à vingt ans! Il eſt beau qu'à cet
âge
Ton ame t'ait dicté ce ſublime langage,
Qu'au Vainqueur de la Ligue apprirent au-
trefois
Le temps & le malheur, les ſeuls maîtres
des Rois.
Comme lui tu nous dis: » Reprenez l'eſ-
» pérance,
» Ma vie eſt dévouée au bonheur de la
» France.
» Elle attend tout de moi; je veux tout lui
» donner.
» Ah! ſi de longs revers, qu'on m'a pû dé-
» tourner,
» Ont tari les canaux des publiques richeſ-
» ſes;

» S'il faut sacrifier, pour remplir mes promesses,
» Ces pompes de ma Cour, ce luxe, cet
» éclat,
» Qu'autorise en un Roi la grandeur de
» l'Etat,
» O mon Peuple, pour vous tout me sera
» facile.
» Au Trône des *Bourbons* le faste est inutile.
» Peuple, à vos intérêts je soumettrai les
» miens,
» Et les besoins du Trône à ceux des Ci-
» toyens.
» Si mes soins vigilans vous font des jours
» propices,
» Je serai trop payé de tous mes sacrifices,
» C'est ma première gloire & mon premier
» desir.
» *François, soyez heureux : Tel est mon*
» *plaisir.*

Oui, j'en crois la promesse où ta bonté t'engage,
LOUIS de nos destins a déposé le gage.
Dans cet Edit sacré, monument solemnel,

Ecrit vraîment royal & vraîment paternel,
Qui prévient nos ſouhaits, qui calme nos allarmes,
Qu'on lit avec tranſport, & qu'on baigne de larmes.
A ta voix, ô LOUIS, ce Peuple a répondu:
De ce qu'on fait pour lui rien n'eſt jamais perdu.
Tu le connois ce Peuple, & ſenſible & docile,
Et ſon amour ſi prompt & ſa douceur facile;
Peuple, qui, de ſon Prince adorateur charmé,
Le conjure à genoux de vouloir être aimé.
Tu le ſeras, tu l'es, Monarque aimable & juſte,
D'un Etat affoibli réparateur auguſte.
Tous les yeux, tous les cœurs ſe ſont tournés vers toi.
Le Pauvre conſolé tend les bras à ſon Roi.
Du bonheur qu'il eſpère il embraſſe l'image;
Et déja de ton regne adore le préſage.
Sans doute ſon eſpoir ne ſera pas trompé.
De tes devoirs nouveaux profondément frappé,
Tu montres de ton rang une frayeur modeſte;

C'eſt cet heureux effroi, c'eſt lui que j'en
atteſte ;
C'eſt le garant des biens que nous allons
goûter ;
Qui craint le poids d'un Sceptre, eſt fait
pour le porter.
Mais pourquoi craindre *tant le Trône* & ta
jeuneſſe ?
Dans ces jours de diſcorde, où le Roi, la
Nobleſſe,
Les Barons, les Vaſſaux, diviſés tous entr'-
eux,
Cherchant tous à ſe nuire, étoient tous mal-
heureux,
L'art de regner, parmi tant d'intérêts con-
traires,
Sembloit un compoſé de ténébreux myſtères ;
Un art triſte & profond d'intrigues, de com-
plots ;
Indigne des vrais Rois, indigne des Héros ;
L'art d'être tour-à-tour ou faux ou tyran-
nique,
Qu'envain *Machiavel* appella Politique.
Mais aujourd'hui qu'enfin du Maître & des
Sujets
Le plus étroit lien unit les intérêts,

Nos heureux Souverains, sûrs de l'obéissance,
N'ont rien à redouter que leur propre puissance;
Et, s'ils ont des vertus, ils ont les vrais talens.
Quiconque est juste & bon peut regner à vingt ans.
La science des Rois est toute dans leur ame.
La vérité t'éclaire, & la gloire t'enflamme.
Dans ton cœur bienfaisant tes devoirs sont tracés:
Tu chéris tes Sujets; c'est en sçavoir assez.
De l'Etat dans tes mains la fortune affermie
Aura pour fondement l'ordre & l'économie.
Ta sage vigilance & ton activité,
Et l'amour du travail, base de l'équité,
Repoussent loin de toi le mensonge, la brigue,
Et vont deshonorer le talent de l'intrigue.
Le vice rougira sous un Roi vertueux,
Et le luxe insolent sera vil à tes yeux.
Puisse long-temps encor pour nous se reproduire
L'éclat du jour nouveau qui luit sur cet Empire!
Je ne t'offrirai point, pour prix de tes efforts,

Les chanſons des Neuf Sœurs & leurs ſçavans accords.
Apollon quelquefois proſtitua ſa lyre.
Cet hommage ſi beau, quand l'équité l'inſpire,
Fut ſouvent, je l'avoue, un tribut mendié,
Vendu par la baſſeſſe & par l'orgueil payé.
Honorons la vertu ſans flatter la puiſſance.
Il eſt pour toi, ſans doute, une autre récompenſe:
L'amour de tes Sujets, l'aſpect de leur bonheur,
Les regards d'une Epouſe, & la voix de ton cœur.

Il s'agit maintenant, Monſieur, d'admirer avec moi les beautés dont ce petit chef-d'œuvre étincelle. D'abord *mettre un Edit en vers*, quelle merveilleuſe idée! Envain une femme d'eſprit, de votre connoiſſance, qui apparemment compte les rimes pour rien, a-t-elle prétendu que l'Edit, dans cette pièce, ſe retrouvoit encore en proſe; envain d'autres Critiques plus ſérieux ont-ils ſoutenu, par des raiſons plus ſpécieuſes, qu'on

n'y pouvoit rien changer, ſans le gâter entièrement, & que l'original eſt auſſi ſimple, auſſi touchant, auſſi bien écrit que la copie eſt vuide, sèche & pleine de prétentions. Les admirateurs de M. *de la Harpe* n'en conviendront pas moins que la noble parodie du *Tel eſt notre plaiſir*, eſt un trait de génie, & qu'en général la métamorphoſe que vient de ſubir cet Edit célèbre, étoit tout-à-fait eſſentielle pour lui imprimer le ſceau de l'immortalité. Ce qui frappe le plus dans cette Pièce qui a tant fait de plaiſir à ceux qui n'aiment pas M. *de la Harpe*, ce ſont les tournures poëtiques, le fond de ſentiment, & la ſingulière élégance qu'on y remarque depuis le premier juſqu'au dernier vers. Oui, Monſieur, depuis le premier vers; liſez plutôt:

Tel s'annonçoit au monde, *heureux* ſous ſes auſpices,
Ce *Titus*, des Humains l'*amour* & *les délices*.

Heureux ſous ſes auſpices! Cette petite phraſe incidente fait là un bel effet en commençant. *Heureux*, *la-*

mour, *les délices*, quelle fécondité ! La même idée qui ſe reproduit en deux vers ſous trois mots différens ! *Un jour vainement écoulé*, *un jour*.... ; *ſa loyale éloquence*, *l'éloquence*..... Ces repriſes donnent bien de la rapidité au ſtyle ! C'eſt dans ces choſes là, qui ne paroiſſent rien, Monſieur, que conſiſte le ſecret de peu d'Ecrivains. Je ne ſuis pas enthouſiaſte ; j'avouerai que je ne ſçais pas trop ce que veut dire l'*éloquence du Trône* ; c'eſt peut-être un ſecret que M. *de la Harpe* s'eſt réſervé. En revanche, je comprends à merveille la charmante ſimplicité de cette fin de vers, *il eſt beau qu'à cet âge*, quoique cependant je ſois convaincu qu'il y aura des gens aſſez peu éclairés pour la trouver très-plate ; je goute encore infiniment ces deux hémiſtiches : *déployа dans Rouen ; comme lui*, *tu nous dis !* Comme tout cela eſt harmonieux !

Pour les expreſſions & les tournures poëtiques, je ne finirois pas, Monſieur, ſi j'entreprenois de vous faire obſerver toutes celles que ce beau génie a ſçu entaſſer dans un ſi

petit eſpace, & cela avec une aiſance qui lui eſt particulière. *De ſi longs revers qu'on n'a pû détourner, ce luxe que la grandeur de l'État autoriſe; à vos intérêts je ſoumettrai les miens;* LOUIS *de nos deſtins a dépoſé le gage dans ces Édit ſacré; mais pourquoi craindre tant le Trône & ta jeuneſſe? L'art de regner ſembloit un compoſé de myſtères qu'en vain Machiavel appella Politique; la fortune de l'État aura pour fondement l'ordre & l'économie, l'amour du travail baſe de l'équité; cet hommage ſi beau quand l'équité l'inſpire*; &c. Qui auroit jamais cru, Monſieur, ſans les heureuſes hardieſſes de M. *de la Harpe*, que ce fût-là de la poëſie? Cette nouvelle manière de faire des vers ſans aucune gêne, étoit réſervée à notre ſiècle. *Deſpréaux*, *Racine* & *Rouſſeau* n'ont jamais eu ces admirables ſecrets. Auſſi leurs ouvrages, on peut le prédire à coup sûr, auront-ils une deſtinée bien différente de celle des poëſies de M. *de la Harpe*. Trouveriez-vous jamais chez eux, par exemple, un Vers auſſi noble, auſſi élégant, auſſi ſublime que celui-ci:

Ecrit vraiment royal & vraiment paternel.

Si vous les conſultiez ſur ce beau Vers, ils ne vous répondroient que par un ſourire. Leur propoſeriez vous *la douceur facile, l'adorateur charmé ?* Ils vous demanderoient ſi, quand on *adore* quelqu'un, on n'en eſt pas *charmé* ; s'il y a une *douceur difficile. Conjurer* quelqu'un *à genoux de vouloir être aimé*, leur paroîtroit ridicule. Ils croiroient que *tendre les bras à ſon Roi* veut dire *chercher à le ſauver*, tandis qu'il a le ſens contraire. *Déja* avec *préſage*, leur ſembleroit plaiſant. *L'art d'être tour-à-tour ou faux ou tyrannique*, ſeroit pour eux une contradiction ; ces deux *ou* n'iroient pas avec *tour-à-tour ;* ils ne mettroient que l'un ou l'autre. En un mot, j'ai bien peur que *la frayeur modeſte* & *l'heureux effroi* que M. *de la Harpe atteſte*, & les ſuperbes hémiſtiches de *l'art de regner parmi, mais aujourd'hui qu'enfin*, ne les fît éclater de rire. C'eſt que la Poëſie, Monſieur, n'avoit pas fait de leur temps les progrès qu'elle a faits du nôtre ; on a tout perfectionné dans ce ſiècle Philoſo-

phique ; auſſi leur ſeroit-il impoſſible d'y rien reconnoître à préſent, & je ſuis perſuadé qu'ils ne ſçauroient ſeulement pas comment il faut s'y prendre pour faire ce qu'on appelle *des vers penſés*, & remporter des prix à l'Académie. Les pauvres Ecrivains ! Qu'ils viennent à l'école de M. *de la Harpe*, &, au lieu de faire douze vers par jour, comme *Racine* ſe vantoit de l'avoir appris de *Deſpréaux*, ils ſçauront bientôt en faire une centaine en une demi-heure.

Lettre d'une Religieuſe à la Reine, par M. Imbert. Brochure in-8° de huit pages. A Paris, chez Dalalain Libraire, rue de la Comédie Françoiſe.

On m'a aſſuré que le fait étoit vrai : qu'une Religieuſe, de je ne ſçais quel Couvent, avoit conçu le plus violent deſir de voir la Reine dont elle entendoit dire tant de merveilles. Mr *Imbert* a imaginé de lui faire adreſſer une Epître à cette Princeſſe adorée des François. Le récit des éloges qui

ſont parvenus juſqu'à elle, ce récit qui trouble ſa tranquillité, m'a paru du ſtyle le plus agréable & le plus délicat.

La liberté m'étoit ravie ;
Mais le Monde, ni ſes plaiſirs
N'excitoient jamais mon envie :
Je traînois en paix mes loiſirs :
Mon ſeul deſir en cette vie,
Etoit de vivre ſans deſirs.
Mais (pardonnez à ma franchiſe)
Un objet aimable, enchanteur,
Vient, de mon ame, qu'il maîtriſe,
Tourmenter la ſainte langueur.
Ce cher objet, par-tout on l'aime ;
Par-tout on vole ſur ſes pas,
Et je ne peux voir ſes appas !
Ah ! par votre pouvoir ſuprême,
Vous pourriez, je le dis tout bas....
REINE, ne vous allarmez pas,
Cet objet charmant, c'eſt vous-même.
Vous-même, & j'eſpère bien peu
Que ce goût, avant moi, finiſſe :
Vous voir eſt mon unique vœu,
Ne vous voir pas, fait mon ſupplice ;
De ſageſſe j'ai beau m'armer

Au fond de mon cœur, elle expire.
Rien ne peut éteindre ou calmer
L'ennui que le Cloître m'inſpire ;
Et l'on diroit que je ſoupire
D'un mal que je n'oſe nommer.
Envain la raiſon me conſeille :
Comment oublier en effet
Une REINE qui ne s'éveille,
Que pour verſer quelque bienfait ?
Le cri des heureux qu'elle fait
Retentit juſqu'à mon oreille.
Celui-ci, d'aiſe tranſporté,
S'écrie : Ah ! Dieu, que de beauté !
Tout s'anime & vit ſur ſes traces !
Celui-là : c'eſt en vérité
La Vertu ſous l'habit des Graces !
L'autre : avant de regner, dit-on,
Les cœurs, ſous ſa loi ſouveraine,
Se rangeoient tous à l'uniſſon :
Elle étoit Dauphine, elle eſt REINE ;
Elle n'a changé que de nom.

On n'a peut-être jamais mieux exprimé l'inoculation en vers que l'auteur de cette Epître. Il parle des ſoins aſſidus que la REINE a prodigués à ſon auguſte époux dans cette occaſion. *Vous veillez*, dit-il,

Sur les jours du jeune LOUIS
Qui dans son sein déja recèle
Ce mal d'influence mortelle
Terrible à ceux qu'il a surpris,
Mais indulgent à qui l'appelle.

En général ce petit ouvrage est très-agréable à lire, & vous y trouverez l'élégance qui caractérise les autres Pièces fugitives que vous connoissez déja de ce jeune auteur.

Lettre à l'Auteur de ces Feuilles au sujet de la Comédie du FAUX CONNOISSEUR de M. de Voltaire.

VOUS avez rendu compte, Monsieur, dans votre N° 25 de cette année (Tome VI page 144) d'une Comédie *en Vers & en trois Actes*, de M. *de Voltaire*, intitulée Mr DE FINTAC OU LE FAUX CONNOISSEUR. Ce qu'il y a de singulier, Monsieur, c'est que j'ai fait, il y a plus de dix ans, sur le même sujet, une Comédie en trois Actes aussi, mais en Prose, & je vous prie d'insérer dans vos Feuil-

les la Lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, pour y conſtater l'exiſtence de mon travail que je n'ai eu garde d'expoſer au grand jour. Le nom de M. *de Voltaire* anéantiroit la démarche que je fais, ſi j'avois la folle & ſote vanité de croire ſa pièce inférieure à la mienne, ou d'oſer entrer en lice avec lui; cette audace me paroîtroit intolérable dans un auteur qui n'auroit eu que des ſuccès. Elle ſeroit plus coupable en moi qui ne ſuis pas même compté parmi ceux qui ne connoiſſent que les chutes; gens ordinairement téméraires, entêtés & toujours au-deſſous de l'effort. Tous mes deſirs ſe bornent donc (dans ma qualité d'inconnu dans le Monde Littéraire) à conſtater qu'il exiſte une Pièce dont le ſujet eſt le même que celui de la Pièce de M. *de Voltaire*, dans la vûe de n'être pas accuſé de plagiat ſi jamais la manie de

l'impreſſion, que je combats avec raiſon, remportoit enfin ſur moi la victoire. M. *de Voltaire* eſt ſi bien fait pour être imité & copié, qu'il auroit ici, comme ailleurs, tous *les rieurs de ſon côté. Je lui demande* même publiquement pardon de n'avoir pas déchiré ma Pièce après avoir lû la ſienne, & la permiſſion de travailler inceſſamment à prouver ſon exiſtence.

J'ai peine à concevoir comment deux hommes, ſi prodigieuſement inégaux en capacité, ont pû ſe rencontrer & dans le ſujet & dans les détails. *Il eſt vrai que j'ai lû* ma Pièce dans quelques Sociétés. L'intrigue des deux Drames ne ſe reſſemble point à la vérité; mais pluſieurs des perſonnages ſont les mêmes, & ces perſonnages ſe trouvent dans les mêmes ſituations, & tendent aux mêmes fins. Quelque flatteur qu'il ſoit pour un

Ecrivain de ma claſſe d'avoir pû penſer un inſtant comme l'*Apollon* de notre Parnaſſe, je ne me permets pas la plus petite vanité ſur cet heureux hazard, & je m'attache entièrement à l'hommage public de reſpect & d'admiration que je dois à M. *de Voltaire*.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Continuation de la FLORA DANICA.

VOUS connoiſſez, Monſieur, le bel ouvrage Botanique, connu ſous le nom de *Flora Danica*, dont les dix premiers cahiers ont été publiés par M. *Oeder*. Les amateurs de la Botanique qui deſireront d'en acquérir la ſuite, ſont priés de s'adreſſer déſormais à M. *Othon Frédéric Muller*, Conſeiller d'Etat du Roi de Dannemarck, de pluſieurs Académie & Sociétés des Sciences, à Copenhague. Sa Majeſté Danoiſe l'a chargé de continuer cette importante collection,

Elle comprendra toutes les Plantes ſpontanées, qui ſe trouvent dans les Royaumes de Dannemarck & de Norvège, & par conſéquent dans cette partie du Nord qui s'étend depuis l'Elbe juſqu'au cercle Polaire. Toutes ces Plantes, dont l'ouvrage contient déja au-delà de ſix cens, ſont deſſinées ſur les lieux, & gravées avec la dernière exactitude. C'eſt par la munificence du Roi de Dannemarck, qu'on a été mis en état de rabattre le prix de l'ouvrage, & de donner chaque cahier en noir pour deux écus & demi argent de Dannemarck, & chaque cahier enluminé pour huit écus; ce qui ne revient qu'à quatre ſols Danois par Planche pour les Exemplaires en noir, chaque cahier comprenant ſoixante Planches. Le onzième cahier paroîtra à Pâques de l'année 1775. Quant aux Exemplaires enluminés, ſoit de l'ouvrage entier, ſoit de cer-

tains cahiers, il eſt néceſſaire, que ceux qui en ſouhaitent les demandent exprès & au plutôt, l'enluminure exigeant beaucoup de temps & de dépenſe, & n'ayant lieu, par cette raiſon, que pour des Exemplaires expreſſément demandés. La Nature a répandu, dans les productions animales, végétales & minérales des différens païs une prodigieuſe variété, ſource d'une agréable ſurpriſe pour les Sçavans & les curieux. Nous aimons à connoître les figures, les habillemens, les loix, les mœurs & les uſages des hommes qui habitent d'autres régions que la nôtre. Les arbres, les fruits, les fleurs, &c, des climats, étrangers, offerts à nos regards, nous font le même plaiſir. La *Flore Danoiſe* préſente, en ce dernier genre, un des ſpectacles les plus intéreſſans.

Je ſuis, &c.

A Paris, ce 4 Décembre 1774.

TABLE
DES MATIÈRES
CONTENUES
DANS CE SEPTIÈME VOLUME
DE L'ANNÉE LITTÉRAIRE 1774.

ÉLOGE DE LA FONTAINE *qui a concouru pour le prix de l'Académie de Marſeille en 1774 ; par M. de la Harpe.* Page 3

THÉORIE DES SENTIMENS MORAUX; *Traduction nouvelle de l'Anglois de M. Smith, ancien Profeſſeur de Philoſophie à Glaſcow, &c ; par M. l'Abbé Blavet, Bibliothécaire de Monſeigneur le Prince de Conty.* 23

LES DROITS DE LA VRAIE RELIGION, *ſoutenus contre les maximes de la nouvelle Philoſophie ; par M. l'Abbé Floris.* 49

LA CONFIDENCE, *grande Eſtampe de 16 pouces de haut ſur 13 de large,*

gravée par M. Beauvarlet de l'Académie Royale de peinture, d'après Carle Vanloo. 68

PRINCIPES DU CULTIVATEUR, *ou Essais sur la culture des Champs, des Vignes, des Arbres, des Plantes les plus communes & les plus ordinaires à l'homme; avec un Traité Abrégé des maladies des Cultivateurs, de leurs Enfans, de leurs Bestiaux, & des Remèdes pour les guérir; par Dom le Rouge Religieux de l'Abbaye Royale de Trisay, Ordre de Cîteaux.* 70

DU THÉATRE, ou *Nouvel Essai sur l'Art Dramatique; par M. Mercier le Dramaturge.* 73

LE JUGEMENT DE PARIS; *Poëme en quatre Chants, suivi d'Œuvres mêlées; par M. Imbert.* 99

TRAITÉ DE LA LECTURE CHRÉTIENNE, *dans lequel on expose des règles propres à guider les Fidèles dans le choix des Livres & à les leur rendre utiles; par Dom Nicolas Jamin, Religieux de la Congrégation de Saint-Maur.* 123

CONNOISSANCE PRATIQUE *des Médicamens les plus salutaires, simples & composés, &c ; Ouvrage traduit de l'Anglois.* 134

HISTOIRE UNIVERSELLE DE JUSTIN, *extraite de Trogue Pompée, traduite sur les textes Latins les plus corrects, &c ; par M. l'Abbé Paul.* 140

ŒUVRES DE BOILEAU ; *nouvelle Edition.* 143

RÉPONSE *du Traducteur de* LA DISSIMULATION PUNIE, NOUVELLE ANGLOISE, *à la Lettre Anonyme inférée dans le N°. 26 de l'Année Littéraire 1774.* 145

LETTRE *à l'Auteur de l'Année Littéraire, pour servir de Réplique à la* RÉPONSE *précédente.* 151

RÉPONSE *de l'Auteur de ces Feuilles au soi-disant Traducteur de* LA DISSIMULATION PUNIE. 156

ESSAI SUR LES COMÈTES *en général, & particulièrement sur celles qui peuvent approcher de l'orbite de la Terre ; par M. Dionis du Séjour, de l'Aca-*

démie Royale des Sciences de Paris, & Conseiller au Parlement. 167

CONSIDÉRATION *sur l'esprit Militaire des Gaulois, pour servir d'éclaircissemens préliminaires aux mêmes recherches sur les François & d'introduction à l'Histoire de France; par M. de Sigrais Capitaine de Cavalerie, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.* 189

ABONNEMENT DES *Édits & Arrêts pour la Ville de Paris & toutes les Provinces & Villes du Royaume.* 212

HISTOIRE DES TROUBADOURS, &c. 217

LE NOUVEAU REGNE. *Ode à la Nation; par M. Dorat.* 243

LE CLERGÉ DE FRANCE, *&c; par M. l'Abbé Hugues du Tems, Docteur de Sorbonne, &c.* 251

DESCRIPTION *de divers Ouvrages de Méchanique.* 264

ALMANACH DES MUSES 1774. 271

ATLAS & *Tables Elémentaires de Géographie.* 283

ORAISON FUNÈBRE DE LOUIS XV, *prononcée à Saint-Denis, par M. l'Evêque de Sénez.* 289

DESCRIPTION *du Mausolé érigé à Saint-Denis, pour les obsèques du feu Roi.* 304

REMÈDE NOUVEAU *contre les Maladies Vénériennes, &c.* 307

RÉPONSE *à l'Auteur d'une Lettre sur un ouvrage de M. Linguet.* 316

VERS A SA MAJESTÉ LOUIS XVI, *sur l'Edit du 31 Mai ; par M. de la Harpe.* 336

LETTRE D'UNE RELIGIEUSE A LA REINE, *par M. Imbert.* 347

LETTRE *à l'auteur de ces Feuilles, au sujet de la Comédie du* FAUX CONNOISSEUR *de M. de Voltaire.* 350

FLORA DANICA. 353

Fin de la Table des Matieres du septième Volume de l'Année Littéraire 1774.